

St. Raymond de Desbiens

Nouveau contrat de travail

Page 4

MENU DU JOUR



A partir de:
\$3.25

le **QUOTIDIEN**

le *Odeauille*



Le plus beau
brunch en ville
parce qu'on vous
aime
696-4144

12e année no 103

Chicoutimi, vendredi 1er février 1985

40¢

40 pages

Ville de La Baie

Un homme pourrait avoir abattu sa femme avant de se suicider...

Page 3



DRAME — Un drame familial est survenu, hier en soirée, à La Baie. Apparemment, un homme aurait abattu sa femme pour se donner la mort par la suite. Les policiers n'ont rien voulu confirmer, hier. Sur la photo, des agents emportent le corps des victimes.

(Photo: Réal Tremblay)

Sans les Américains

Les F-18 ne seront pas très efficaces

Page 22



Page 39



Association de Paralyse
Cérébrale du Québec Inc.
Chapitre du Saguenay
Lac-St-Jean



Encourageons le TELETHON

UN DON DE 5¢

pour chaque bouteille de COKE et de SPRITE sera remis au
TELETHON de la PARALYSIE CEREBRALE pour la période du
1er janvier au 3 février 1985.

VOS EMBOUTILLEURS:

BREUVAGES LEMIEUX

PHILIPPE SIMARD
DOLBEAU





EXPLICATIONS — Le témoin Arthur Savard (deuxième à droite) apporte ici des explications à partir d'une photographie prise sur les lieux de la tragédie. A sa gauche, c'est le coroner Claude Roy, tandis qu'à sa droite, ce sont les procureurs Christian Tremblay et Denis Vaillancourt.

Electrocution Le coroner prend le cas en délibéré

PAR Claude Côté

JONQUIERE (CC) - André Guy, du 3851 Saint-Luc à Jonquière, avait absorbé quatre petites bières, moins d'une heure avant de trouver la mort dans un pôteau d'Hydro-Québec où il effectuait un travail de routine.

C'est ce qui ressort de l'enquête publique que le coroner Claude Roy, de Jonquière, a tenue, hier, au Palais de justice de Chicoutimi, sur les circonstances de cette tragédie qui s'est produite, vers 13h25 le 16 octobre dernier, à l'arrière de la maison située au 1044 Desaulniers dans le quartier Notre-Dame-du-Saguenay à Chicoutimi.

Agé de 42 ans, André Guy était monteur de ligne pour l'entreprise Bilodeau Electrique Limitée, qui, depuis le mois d'août, avait entrepris pour le compte d'Hydro-Québec la conversion du voltage (de résidentiel à commercial) sur une ligne de distribution électrique de ce secteur. Ils étaient quatre monteurs de ligne, en deux équipes, affectés à ce secteur.

Au moment de l'accident, tandis que ses compagnons travaillaient à quelques centaines de pieds plus loin, Guy était monté seul dans un pôteau afin de couper le courant sur l'ancienne ligne: un travail de routine que tout monteur de ligne est habitué, selon ses compagnons, à exécuter sans devoir au préalable mettre le réseau hors tension. "Un paquet de facteurs font qu'André Guy a été électrocuté et il est certain que cet accident aurait été évité s'il avait pris la précaution de mettre le transformateur hors ten-

sion," a affirmé pourtant l'ingénieur Donald Duchesne, enquêteur à la CSST (Commission de la santé et de la sécurité au travail).

Pour sa part, le physicien Bernard Pominville, du Laboratoire de la police scientifique, est d'avis qu'il est possible, avec un réseau sous tension, de faire sans danger toutes les manipulations qu'André Guy était appelé à exécuter, moyennant toutefois des outils et de l'équipement spécialisés.

Par ailleurs, Arthur Savard, monteur de ligne pour Bilodeau Electrique et compagnon de travail de Guy ce jour-là, a révélé que ce dernier avait, comme lui-même, absorbé quatre petites bières en sa compagnie, sur l'heure du dîner. "C'est moi qui étais allé acheter les huit bières pour nous deux et je n'ai pas eu connaissance qu'André Guy ait mangé ce midi-là," dit-il.

De son côté, le pathologiste Georges Miller a produit un certificat visant à démontrer qu'au moment de l'autopsie, la victime avait 67 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang. "Compte tenu de sa pesanteur, ceci pouvait représenter de deux à trois consommations de boissons alcooliques," a-t-il précisé.

Le coroner Roy a pris les témoignages entendus en délibéré et il rendra une décision dans quelques jours. Précisons enfin que le ministère de la Justice était représenté par Me Denis Vaillancourt, tandis que Mes Christian Tremblay et Pierre Denault représentaient Hydro-Québec. Quant à Me Daniel Malo, il a assisté à l'audience comme observateur pour le compte de la CSST.

Faits divers

Mort d'un bébé

LATERRIERE (CC) - La police a ouvert une enquête sur la mort d'un bébé de quatre mois et demi survenue, le 29 janvier dernier, à Laterrière.

L'enfant aurait été découvert inerte dans son lit, vers 19h50 mardi soir, par sa mère et il aurait été transporté aussitôt à l'Hôpital de Chicoutimi, où on ne pouvait que constater sa mort.

La Sûreté du Québec du poste de Chicoutimi, qui n'a été prévenue que le lendemain, mène l'enquête avec l'aide du BEC (bureau des enquêtes criminelles) sur les circonstances de cette mort inattendue. Une autopsie devait être pratiquée, hier, à la morgue de Québec.

Enfant écrasé

LA BAIE (CC) - Un enfant de huit ans a perdu la vie, hier soir, à La Baie, lorsqu'il a été heurté par une automobile.

La tragédie s'est produite vers 19h35, à l'angle des rues Elgin et Docteur-Desgagné, où l'enfant a été happé après qu'il eut glissé au moment où il tentait de traverser la rue.

La police municipale de La Baie, qui n'a pu compléter son enquête hier soir en raison d'autres événements majeurs, n'a donc pas été en mesure de révéler l'identité de la victime.

Hold-up

JONQUIERE (CC) - Un vol à main armée a été perpétré, vers 4h hier matin, au Restaurant Davis du secteur d'Arvida à Jonquière.

Un individu, armé d'un revolver et le visage masqué, a alors

fait main basse sur un montant de \$200 à \$300 en liquide.

Moins d'une heure plus tard, des policiers-patrouilleurs interceptaient, sur la rue Saint-Dominique, une voiture à bord de laquelle il y avait trois individus, des récidivistes en liberté conditionnelle. La police croit que ces derniers seraient impliqués dans le vol du Restaurant Davis.

Quatre meurtres

MONTREAL (PC) — Au moins quatre meurtres ont été commis hier au Québec.

A Berthierville, un homme de 62 ans, M. Jean-Guy Parent, domicilié sur la rue Montcalm, a été abattu par balles vers 3h25 dans la nuit de mercredi à jeudi.

Son fils de 26 ans, Michel, était détenu comme témoin important sur mandat du coroner.

Par ailleurs, une femme a été battue à mort hier matin à Mirabel.

La victime, Thérèse Couvrette, dans la soixantaine, aurait été frappée à coups de marteau.

Les policiers détiennent le mari comme témoin important.

Un autre drame familial s'est produit hier soir à La Baie, au Saguenay. Selon les premières constatations de la police municipale de l'endroit, un homme d'une cinquantaine d'années a abattu sa femme d'un coup de fusil de calibre .12 avant de se donner la mort en retournant l'arme contre lui.

A Québec, le corps d'un homme d'une quarantaine d'années a été découvert dans un appartement de la 2e rue, dans le quartier Limoilou.

Fusillade

MONTREAL (PC) — Deux personnes ont été blessées hier soir lors d'une fusillade qui a éclaté dans un centre commercial situé à l'intersection des rues Notre-Dame et Saint-Donat, dans l'est de Montréal.

L'incident est survenu vers les 20 heures. Deux individus auraient été surpris par des policiers au cours d'une tentative de vol à main armée dans un marché d'alimentation Steinberg.

Il y a eu échange de coups de feu et les deux présumés malfaiteurs ont été blessés.

Pas possible...

Une langue bien pendue

BRADENTON, Floride (AP) — C'est finalement hors cour que s'est réglée, cette semaine, la retentissante prise de bec d'octobre dernier entre William Holzappel et sa petite amie, Sandra Marich.

En fait, ce n'est pas le bec mais la langue que Sandra a clouée à William, puisqu'il lui a, par la suite, intenté une poursuite en dommages de \$300,000 pour lui avoir coupé un bout de langue avec ses dents.

Depuis ce temps, William Holzappel éprouve beaucoup de difficulté à parler.

Si Sandra l'a ainsi mordu, a-t-il soutenu dans sa réclamation c'est qu'elle pensait que, de cette façon, "aucune autre femme n'en voudrait, sauf elle".

Météo



Min.: -15
Max.: -18

Situation générale: une perturbation en provenance de l'Ontario a amené des nuages et de la neige sur l'ouest de la province. Cette bande nuageuse se dirige vers le Bas du fleuve. L'intensité de la neige s'atténuera peu à peu. Derrière ce système, le ciel se dégagera graduellement de sorte que la plupart des régions connaîtront du temps ensoleillé samedi. Les températures demeureront près des normales.

Lac St-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides: faible neige passagère en matinée. Quelques averses de neige par la suite. Min.: -18 à -22. Max.: -12 à -15. Précipitations: 60 pour cent. Samedi: généralement ensoleillé.

Au Sud

Acapulco	— 31
Barbade	24 28
Bermudes	— 18
Brownsville	20 27
Daytona	
Beach	16 23
Honolulu	16 23
Kingston	22 33
La Havane	17 29
Los Angeles	7 16
Mexico	10 25
Miami Beach	19 24
Myrtle Beach	16 9
Nassau	— 24
Orlando	13 23
San Juan	23 29
Tampa	18 26
Trinidad	25 29
West Palm B.	20 24

Marée

Chicoutimi — La marée sera haute à 11h45 (3m9) et basse à 19h25 (1m4). Elle sera à nouveau haute à 00h30 (3m1).

La Baie — La marée sera haute à 11h20 (4m3) et basse à 18h15 (1m5). Elle sera à nouveau haute à 00h05 (3m6).

Sommaire

Arts	15
Bandes dessinées	16
Bourse	24
Décès	30
Détente	23
Finances	25
Horoscope	16
Patron	28
Petites annonces	26
Sports	31
Télévision	14

Loto

La Quotidienne
A trois chiffres:
6-9-2
A quatre chiffres:
2-8-7-2

La rédaction.

Saguenay 545-4474
Lac-Saint-Jean-Est
(Alma) 668-6977
Lac-Saint-Jean-Ouest
(Dolbeau) 276-1889

PRESENTEZ CE COUPON

JOUEZ AU RACQUETBALL Pour aussi peu que **\$250/** pers. hre

CLUB DE RACQUETBALL DE CHICOUTIMI LTEE JOUR, ET FIN DE SEMAINE \$200 étudiant T.P.

POUR RESERVATIONS: 545-6622

Le Valinuet LES CONDITIONS DE SKI INFO: 696-1160

Tragédie à La Baie

par Claude Côté

LA BAIE (CC) - Un drame familial, survenu vers 19h hier soir à La Baie, a fait deux morts.

Selon les premières constatations qui n'étaient toutefois pas confirmées par la police municipale de La Baie qui enquête dans cette affaire, survenue dans une maison unifamiliale de l'avenue du Parc, il s'agirait d'un meurtre suivi d'un suicide.

En effet, un homme d'une cinquantaine d'an-

nées aurait abattu sa femme dépressive d'un coup de feu et il aurait ensuite retourné son arme contre lui-même. La police n'était pas encore en mesure, tard hier soir, de révéler l'identité des deux victimes.

C'est le détective Luc Martin, de la police municipale de La Baie, qui enquête sur les circonstances de ce drame, en collaboration avec le policier-technicien Robert Lamothé, de la Sûreté du Québec.



DRAME — Un drame familial est survenu, tôt en soirée, hier à La Baie. Il pourrait s'agir d'un meurtre suivi d'un suicide. Ici, on voit les policiers emporter les corps vers la morgue. (Photo: Réal Tremblay)

Charcuterie de la CCS

Les travailleurs vont garder leur syndicat

ALMA (BM) — Les travailleurs de la Chaîne coopérative du Saguenay sont prêts à entreprendre des pourparlers avec des promoteurs privés pour relancer la charcuterie mais tien-

La proposition des trois promoteurs consisterait à former une compagnie à capital-actions dans laquelle les employés, une douzaine en comptant la gérance, seraient

ques uns des emplois perdus à la suite de la décision de la CCS d'abandonner le secteur des viandes en fermant ses abattoirs et sa charcuterie.

L'on sait que le syndicat a vainement tenté de présenter un projet de relance sous forme d'une coopérative de production mais il s'est buté à trop d'obstacles pour soumettre une proposition précise. Il s'est donc momentanément retiré du dossier, ce qui a amené le Conseil économique à soumettre aux travailleurs la proposition des trois promoteurs privés, Marcel Maltais et Rock Boily, de la région, ainsi qu'un troisième homme d'affaires de Québec dont l'identité n'est pas connue.

Avant d'aborder ce sujet, le président de ce syndicat affilié à la C.S.N., Paul Thibeault, a expliqué les démarches faites pour présenter à la direction de la CCS un projet viable de relance, démarches qui se sont avérées infructueuses comme on le sait. C'est ainsi qu'il a décrit les difficultés rencontrées notamment avec le Groupe de gestion coopératif et communautaire, qui n'a pas pu élaborer un projet valable. D'autres démarches, faites auprès d'une firme comptable, de professeurs de l'UQAC et de la Société de développement coopératif, n'ont pas permis d'envisager une relance ayant des chances de réussir.

invités à investir au plus \$4,000. Comme cette entreprise serait considérée comme une nouvelle industrie, ses employés seraient soumis aux normes minimales du travail.

Les travailleurs ne seraient donc pas syndiqués et leur salaire serait de \$7 à \$8 l'heure, ce qui constituerait une diminution significative par rapport aux conditions existant avant la fermeture.

Le projet de ces promoteurs, présentée aux travailleurs dans un document de deux pages rédigé par le Conseil économique d'Alma et de Lac-Saint-Jean Est, qui a étroitement collaboré avec le syndicat, a aussi l'appui du Comité de développement économique de Saint-Bruno qui y voit la dernière chance pour sauver quel-



Benoît Munger

ment à conserver leur syndicat et à négocier une convention collective préalablement à une hypothétique reprise des activités.

Telle est, en substance, la réponse donnée unanimement hier soir par les syndiqués de la CCS à la proposition d'un groupe de promoteurs intéressés à relancer la charcuterie mais sans syndicat. Une centaine de syndiqués, la plupart sans emploi depuis la fermeture de la division des viandes de la CCS, ont participé, hier soir, à une assemblée au cours de laquelle ils avaient à se prononcer sur un projet de relance.

A toute fin pratique, cette réponse constitue une fin de non-recevoir à l'égard des conditions imposées par les promoteurs.

Ro-Na est tenté par notre région

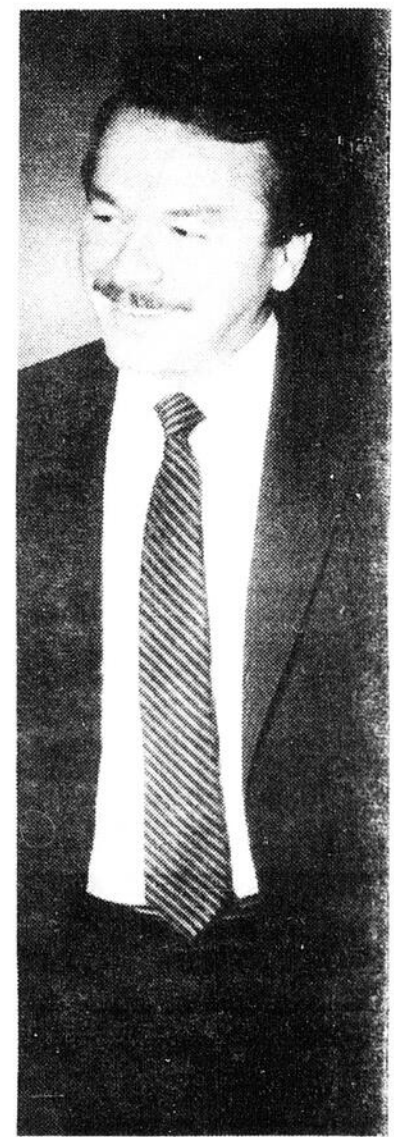
CHICOUTIMI (NB) -- Malgré son échec, l'an passé, dans sa tentative d'implanter un super-centre de rénovation au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Groupe Ro-Na continue de logner la région.

En effet, Ro-Na vient de mettre au point un nouveau programme de pénétration de marché et le Saguenay-Lac-Saint-Jean est sur la liste, juste après Montréal.

Joint, hier à son bureau de Montréal, le président du Groupe Ro-Na, André Dion, a refusé de préciser la nature des projets qu'il nourrit à l'égard de sa région natale, afin de ne pas compromettre les négociations par des annonces prématurées.

C'est cette promptitude des journalistes, de préciser M. Dion, qui a été l'une des principales raisons qui ont fait avorter, l'an passé, les négociations qu'il avait entreprises avec Ferco, pour acquérir l'ancien centre de rénovation Wells, situé sur le boulevard Talbot à Chicoutimi.

Donc, ce n'est que le 18 février, lors d'une conférence de presse, qu'on saura où, quand et comment Ro-Na concrétisera ses projets d'expansion au Saguenay-Lac-Saint-Jean.



André Dion

Bouhou



2407, ST-DOMINIQUE
JONQUIERE - TELS: 547-6661

Le Gala d'autrefois

SAMEDI, LE
16 FEVRIER 1885

COCKTAIL:
Le Petit Caribou

PARADE DES
AMUSE-GUEULES
Cretons
Tête fromagée
Graisse de rôti
Grillades de lard

ENTREES:
Petits plats de ragoût avec pains
grand-mère

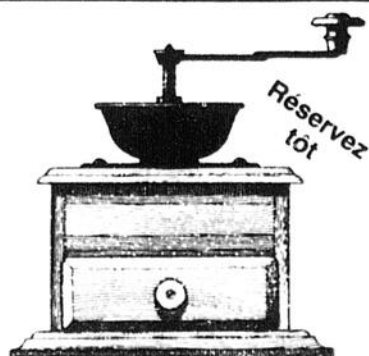
SOUPE: Gourgane "Tante Colette"

PLATS PRINCIPALS:
Assiette du père Leboeuf "Tourtière et fèves au lard" avec assortiment de marinades
Salade à la crème fraîche

DESSERTS:
Tartelette au sucre à la crème

Accompagné avec le vin "Le Cellier du Manoir" de Julac.

Digestif:
CAFE SPECIAL MAISON
En collaboration avec JULAC



Les ouvriers acceptent le contrat

Par Benoit Munger

DESBIENS -- Les travailleurs syndiqués de la St-Raymond Paper de Desbiens ont massivement accepté, hier, les modalités d'un nouveau contrat de travail d'une durée de trois ans, ce qui, à toute fin pratique, lève l'un des derniers obstacles à la transformation et la réouverture de l'usine fermée depuis plus de trois ans.

Réunis hier après-midi au sous-sol de l'église de Desbiens, quelque 70 travailleurs syndiqués ont en effet voté dans une proportion 93 pour cent en faveur de l'entente de principe conclue la vieille entre leurs représentants et le président de la compagnie, Don J. McDougall. Cette entente est survenue mercredi, à l'issue d'une longue séance de négociation, la première en deux mois et la quatrième depuis que les deux parties ont entrepris de négocier une nouvelle entente.

C'est donc avec le sourire aux

lèvres -- un sourire qui trahait drôlement avec les mines défaites des travailleurs lorsque leur usine a fermé ses portes -- en décembre 1981, que les représentants syndicaux ont rencontré les journalistes, hier après l'assemblée tenue à huis clos. Et cette satisfaction, elle tient à deux choses: il y a d'abord le fait que le nouveau contrat de travail négocié "est très acceptable dans les circonstances", comme l'a souligné le conseiller syndical de la C.S.N., Clément Dufour; mais, surtout, la signature d'une nouvelle convention lève l'un des derniers obstacles à la relance d'une usine que d'aucuns croyaient fermées pour toujours.

Rappel

Selon les représentants syndicaux, les premiers travailleurs devraient être rappelés "dans un court laps de temps" afin de participer aux travaux

de transformation de l'usine dont la remise en service est prévue avant la fin de la présente année. Si on en croit Clément Dufour, les chances d'une réouverture de l'usine pour commencer les travaux de transformation dans les semaines qui viennent sont de 99 pour cent.

En fait, la seule étape qu'il reste à franchir, c'est le feu vert du gouvernement fédéral à une subvention de \$10 millions puisque Québec s'est déjà engagé à faire sa part avec une subvention qui pourrait se situer entre \$4 et \$8 millions, la compagnie étant prête, pour sa part, à investir \$2,5 millions. Le président de la compagnie, Don J. McDougall, doit d'ailleurs rencontrer, la semaine prochaine, le ministre de l'Expansion industrielle régionale, Sinclair Stevens, à ce sujet.

Contrat

Le nouveau contrat de travail prévoit qu'en octobre, date probable de la remise en service, le salaire horaire de base sera celui que l'ancienne convention prévoyait pour 1982, soit \$9,75. Le 1er novembre 1986, il y aura augmentation de 63 cents (6,5 pour cent) et le 1er mai 1987, une autre d'environ un dollar (8 pour cent); le salaire sera alors de l'ordre de \$11,38. Au début des négociations, l'automne dernier, la compagnie proposait une diminution de \$1,50 la première année et de 75 cents la deuxième.

Au chapitre des clauses normatives, la compagnie demandait, entre autres concessions, une diminution des vacances et des congés mobiles mais le syndicat a obtenu le maintien presque intégral des conditions antérieures. Ses concessions à cet égard touchent les congés maladies, auxquels elle a renoncé, et l'horaire quatorze heures, de toute façon, n'avait jamais été appliqué. Enfin, certaines clauses ont été prévues afin de faciliter la recyclage des travailleurs puisque l'usine sera considérablement transformée au coût d'environ \$21 millions. L'on sait qu'elle produira dorénavant de la pâte blanchie, un produit plus facile à vendre que la pâte au bisulfite non blanchie d'avant la fermeture.

En décembre 1981, lors de cette fermeture, l'usine employait environ 125 travailleurs. Selon le syndicat, il en resterait plus de cent: "Si le projet se déroule normalement, tous les travailleurs vont retrouver leur emploi avant la fin du contrat", soutient Clément Dufour, entouré de membres de l'exécutif syndical dont le président, Claude Turcotte, et le vice-président, Richard Turcotte.

Comme l'âge moyen des travailleurs de la St-Raymond dépasse 45 ans, soit presque dix ans de plus que la moyenne dans l'industrie régionale des pâtes et papiers, plusieurs atteindront l'âge de la retraite au cours des prochaines années. C'est d'ailleurs ce phénomène



Donald McDougall, président de St-Raymond Paper.

qui permet au syndicat d'affirmer que tous retrouveront leur emploi même si l'usine rénovée pourra fonctionner avec 70 travailleurs et une vingtaine de cadres.



PROGRAMMES -- Le directeur général du collège de Jonquière, Jacques Vézina, et le directeur des services pédagogiques, Paul Bilodeau.

Contrat à CJMT

La satisfaction est générale

par Yvon Bernier

CHICOUTIMI -- Au terme de 13 rencontres de négociations intensives, les représentants du Syndicat général des travailleurs en communication de CJMT (CSN) et les dirigeants de Radio Chicoutimi ont conjointement reconnu, hier soir, être satisfaits de l'entente de principe récemment intervenue entre eux.

Le président du syndicat, Jean Chénier, a signalé que la quasi-parité que viennent d'obtenir les syndiqués sur le plan salarial, notamment avec les travailleurs en communication des autres médias de la région, a insufflé un nouvel optimisme au sein de la station radiophonique. Le nouveau contrat collectif d'une durée de trois ans fait état d'augmentations sala-

riales globales de quelque 33 pour cent réparties sur trois ans. "Un rattrapage qui s'imposait à l'évidence", de souligner le président Chénier.

La signature de la convention collective négociée a été entérinée dans une proportion de 100 pour cent par les membres syndiqués et constitue un premier contrat collectif avec Radio Chicoutimi. Le contrat négocié comporte notamment des améliorations au régime des vacances, soit l'obtention dès 1986 de quatre semaines de vacances après trois années de service continu et de cinq semaines de vacances après douze années de service continu, de même que des améliorations aux conditions de travail des employés surnuméraires.

par Normand Boivin

JONQUIÈRE (NB) -- Pour dispenser une formation mieux adaptée aux nouveaux besoins de la société, le collège de Jonquière mettra en marche, dès l'automne prochain, trois nouveaux programmes.

Pour deux d'entre eux, il s'agit de programmes qui existaient déjà sous une autre forme, mais qui ont été modifiés afin de les rendre plus conformes aux besoins de formation.

Ces trois techniques sont: garderie d'enfants, travail de bureau (bureautique), qui était autrefois le cours de secrétariat, et assainissement et sécurité industriels, connu avant sous le nom de techniques de prévention.

Les techniques de garderie d'enfants est un nouveau programme autorisé par le ministère de l'Éducation du Québec, qui sera dispensé dans quatre cégeps et deux collèges privés de la province.

Raisons

Quatre facteurs, d'avouer les dirigeants du cégep de Jonquière, les ont incités à demander ce programme au MEQ. En

premier lieu, Jonquière tente d'effectuer une percée dans un domaine qui offre d'excellentes perspectives de placement à ses finissants (4,9 pour cent de chômage en 1983).

De plus, un règlement adopté en octobre dernier par l'Assemblée nationale oblige dorénavant le tiers des employés d'une garderie à détenir un diplôme d'études collégiales en la matière, ce qui assure les débouchés pour les diplômés.

Troisièmement, parce qu'il dispensait déjà plusieurs branches d'enseignement connexes, le collège de Jonquière se trouvait en position favorable pour mettre au point ce nouveau programme.

Enfin, Jonquière a voulu donner aux étudiants du Saguenay-Lac-Saint-Jean l'opportunité de se former, chez-eux, dans les techniques de garderies, en étant le seul collège à dispenser ce cours pour tout l'Est de la province. Au cours de sa première année d'implantation, 40 étudiants pourront s'y inscrire.

Les deux autres programmes, qui sont en fait une modification à ceux déjà existants, sont techniques de travail de bureau, dont Le Quotidien a déjà fait état dans des éditions précédentes, et techni-

ques d'assainissement et de sécurité industriels.

Ce dernier, qui succède à techniques de prévention que l'on dispense depuis 1977, a dû être repensé en raison de la réforme profonde qu'a effectuée le gouvernement du Québec sur les lois régissant la santé et la sécurité au travail, des besoins exprimés par les entreprises et par les nouvelles attitudes des travailleurs.

En effet, alors que l'ancien programme mettait l'accent sur la prévention en se concentrant sur l'information donnée au travailleur, celui qu'on donnera en septembre va surtout être axé sur les techniques d'évaluation, de détection et de prévention, pour rendre les milieux de travail moins dangereux.

CAO-FAO

Enfin, le cégep de Jonquière a profité de la rencontre qu'il avait, hier, avec la presse régionale, pour annoncer que le gouvernement du Québec lui a accordé un budget spécial de \$400.000 pour l'achat d'un mini-ordinateur, de micro-ordinateurs et de logiciels perfectionnés, pour son département de technologie de la mécanique.

Livre blanc de Parizeau

Les familles ont été favorisées

MONTREAL(PC) — Le père du Livre blanc sur la fiscalité des particuliers, M. Jacques Parizeau, n'a pas du tout cherché à alléger le fardeau du groupe le plus lourdement taxé, les contribuables célibataires, sauf s'ils ont des revenus très modestes. Il y a 1.3 millions de contribuables célibataires au Québec, sur un peu plus de trois millions de contribuables.

"Il y a dans le Livre blanc un biais très net en faveur des familles, c'est clair", a déclaré le ministre des Finances démissionnaire, dans une entrevue exclusive au journal Le Devoir dont nous publions aujourd'hui la dernière tranche.

"Ceci n'est pas attribuable à une politique nataliste du gouvernement

mais plutôt à un élargissement de la notion de besoins essentiels".

Jusqu'à maintenant, M. Parizeau estime que les charges attribuables aux personnes dépendantes, de même que les charges attribuables aux enfants et à leurs frais de garde, ont été mal reconnues. Toutefois, le nouveau bloc des exemptions pour enfants sera obtenu en cassant parallèlement le niveau des exemptions personnelles de tous les contribuables, présentement de \$5,130 à \$4,392.

Il s'agit là d'un transfert d'exemptions de l'ordre de \$440 millions approximativement. Le montant de ces nouvelles exemptions à la famille est plus important que les exemptions introduites pour

les revenus de formation professionnelle et de travail aux bénéficiaires de l'aide sociale.

M. Parizeau estime que cette réduction des exemptions personnelles est possible parce que celles-ci se situent à un niveau plus élevé pour l'impôt québécois que pour l'impôt fédéral, bien que les exemptions ne soient indexées que depuis 1980 au Québec, tandis qu'elles le sont depuis 1974 à Ottawa. Les niveaux d'exemption des deux gouvernements vont donc se retrouver à peu près au même niveau dans deux ans.

Célibataires
L'auteur du Livre blanc tient cependant à ajouter que ce sont les célibataires à faible revenu qui profiteront le plus des réformes pro-

posées.

Cet effort pour les célibataires s'arrête net à un niveau de \$4,000 en sus du salaire industriel moyen, celui-ci étant de \$22,000 pour l'année 1983. Les célibataires gagnant un revenu inférieur à \$26,000 obtiendront donc, en vertu de n'importe

laquelle des trois options du Livre blanc, un meilleur statut fiscal qu'en Ontario.

Pour les autres célibataires, toutefois, le Livre blanc ne fait pas de cadeau. "L'alternative, dit M. Parizeau, pour les célibataires avec des revenus supérieurs à \$26,000, c'est d'ac-

quérir de l'épargne-actions".

Selon lui, il s'agit d'une question de justice sociale; le document fiscal s'efforce de cerner précisément la notion de besoins essentiels et d'appliquer des déductions afférant à cette notion. "Sinon, on ne s'en sort pas, affirme l'au-

teur du document-choc; on ouvre la porte à l'arbitraire".

En raison de cette attitude, l'écart entre le traitement fiscal des familles avec un seul revenu et le traitement du célibataire va s'accroître entre l'Ontario et le Québec.



Notre hôte Mme B.

TEL.:
696-2000

AVEZ-VOUS PENSE D'INVITER VOTRE CONJOINT?

(Le sucre à la crème est toujours apprécié)

Du lundi
au vendredi

4 menus du jour
différents incluant (soupe,
plat principal, dessert, thé
ou café)

PRIX A
PARTIR DE

4,50\$

restaurant-bar

La Fondue

115, Racine est, Chicoutimi
Nous acceptons les cartes Visa - MasterCard -
American Express - Carte Blanche et comptes
maison.

ET AVEC VOUS, *La Fondue* C'EST PAS PAREIL...

LA VENTE SE POURSUIT

aux Spécialités Suzette

50% - 60%

70%

DE RABAIS

TOUT DOIT SORTIR!

Spécialités
Suzette Inc.

Place du Saguenay
549-1919



VENTE EXTRAORDINAIRE DE COMPLETS POUR HOMMES

VALEUR JUSQU'À \$495.00

SPECIAL:
\$200

Sélection de
Vestons sport

à **1/2** PRIX

la mercerie
Lessard sur la côte

405 Racine Est
Chicoutimi



L'animateur Serge Laprade.

Les libéraux accueillent Serge Laprade à bras ouverts

MONTREAL (PC) — Le Parti libéral du Québec (PLQ) accueille à bras ouverts à l'animateur de la télévision Serge Laprade, intéressé à obtenir l'investiture libérale dans la circonscription montréalaise de Sainte-Marie.

"Nous n'aurions aucune objection, de notre côté, au contraire. Nous serions heureux d'avoir une personne comme M. Laprade dans notre équipe", a indiqué hier M. Pierre Bibeau, directeur des services d'animation et d'organisation au PLQ.

De plus, ajoute M. Bibeau, "nous serions d'autant plus heureux que M. Laprade est une personne qui a une forte conscience sociale comme en témoigne sa participation comme ani-

mateur du Téléthon de la paralysie cérébrale".

L'intention manifestée hier dans une interview téléphonique par l'animateur de la télévision n'a pas été exprimée inopinément. MM. Bibeau et Laprade se sont rencontrés "plusieurs fois", a indiqué le porte-parole de la permanence libérale.

Toutefois, "aucune décision finale n'a encore été prise" par le principal intéressé. Aucune date n'a encore été reconnue pour le choix d'un candidat libéral dans la circonscription de Sainte-Marie, représentée à l'Assemblée nationale par le député indépendant Guy Bisailon, qui a déjà annoncé son intention de ne pas être candidat aux prochaines élections générales.

Dernière heure...

Charte des droits

OTTAWA (PC) — Pour les femmes, c'est trop peu, trop tard. Voilà ce qu'il en est, selon le député néo-démocrate Svend Robinson, des propositions gouvernementales visant à corriger les lacunes des lois fédérales en matière d'égalité des droits.

"Les femmes ont tout à fait raison d'être amèrement déçues de l'approche adoptée par le gouvernement", a déclaré jeudi le critique du NPD en matière de justice.

Il réagissait au projet de loi présenté ce même jour par le ministre de la Justice John Crosbie, projet qui se propose de combler l'écart entre certaines lois et les dispositions de la Charte des droits et libertés.

La législation projetée modifierait notamment, pour les rendre conformes aux droits assurés par la Charte, neuf lois touchant le mariage, la discipline militaire et les versements de pensions aux veuves d'anciens combattants.

Radio-Canada

MONTREAL (PC) — Fort d'un jugement récent de la Cour d'appel fédérale, le Syndicat des journalistes de Radio-Canada a invité hier la société d'Etat à cesser la "guérilla juridique" sur le droit à la syndicalisation des journalistes et chercheurs des émissions d'affaires publiques.

Dans un jugement rendu le 22 janvier, la Cour d'appel fédérale a statué que les journalistes et chercheurs de ces émissions étaient des employés salariés au sens du code du travail et devaient être considérés de plein droit comme membres du Syndicat des journalistes de Radio-Canada.

Elle a ainsi confirmé une décision du Conseil canadien des relations de travail (CCRT) rendue en mai 1982, près de quinze ans après le dépôt de la première requête en ce sens.

Conférence de Regina

OTTAWA (PC) — Les Canadiens pourront suivre à la télévision presque toutes les discussions de la Conférence de Regina qui, les 14 et 15 février prochain, réunira le premier ministre Brian Mulroney et les dix premiers ministres provinciaux.

Selon des organisateurs de cette rencontre, les dirigeants fédéral et provinciaux souhaiteraient démontrer que leurs gouvernements ont non seulement l'intention de coopérer mais qu'ils coopèrent efficacement. L'intention est d'autant plus justifiée que sept des 10 premiers ministres sont d'allégeance conservatrice.

D'ailleurs, cette conférence pourrait servir bien plus à démontrer qu'une certaine unité ou concordance d'opinion existe actuellement au pays qu'à régler des problèmes, a noté un fonctionnaire provincial.

Popieluszko

TORUN (AFP) — Le procès des policiers assassins du père Jerzy Popieluszko a été ajourné jeudi jusqu'au 5 février à l'issue d'une audience surprenante consacrée aux premières plaidoiries des avocats de la défense.

Selon le président du tribunal, M. Artur Kujawa, l'ajournement du procès est dû à un malaise cardiaque de Me Barbara Marczyk, avocate du colonel Adam Pietruszka, survenu pendant une interruption de séance juste avant sa plaidoirie. Me Marczyk a été hospitalisée.

En raison de cet ajournement, le verdict n'interviendra au mieux qu'en fin de semaine prochaine: le tribunal doit en effet encore entendre Me Marczyk, puis une nouvelle fois le procureur Pietrasinski pour un "droit de réponse" à la partie civile et enfin les dernières déclarations des inculpés.

Plusieurs vestiges sont remis à jour à Québec

QUEBEC (PC) — Plusieurs vestiges remontant aussi loin que le début du XVIIIe siècle ont jusqu'ici été récupérés lors des travaux d'excavation du futur musée de la Civilisation qui sera érigé près du Vieux-Port de Québec.

L'équipe d'archéologues

chargée de la surveillance de ces travaux a récemment mis au jour divers objets des XVIIIe, XIXe et début XXe siècles, d'usage quotidien, de même que les membrures de trois embarcations datant du début du XVIIIe siècle qui permettent de mieux comprendre

l'histoire de ce site.

Parmi ces spécimens, une pièce retient particulièrement l'attention par son caractère unique dans la région de Québec. Il s'agit d'un perrier relativement bien conservé, soit un petit canon portatif de conception très ancienne

mais qui était encore utilisé au XVIIIe siècle et fort probablement lors du siège de Québec, en 1759, dans le cas de ce spécimen.

Sous la direction de l'archéologue Daniel Laroche, une équipe de huit techniciens et manoeuvres spécialisés poursuivent leurs recherches, alors que l'on a déjà déterminé l'emplacement de vestiges architecturaux témoignant d'une occupation de type résidentielle et commerciale.

Les travaux d'excavation du futur musée revèlent par ailleurs un caractère particulier, puisque le site, jadis occupé par les eaux du fleuve, est sujet à l'infiltration des marées.

La Société immobilière du Québec, qui est en charge de ces travaux, contourne donc cette difficulté par l'utilisation d'une technique inusitée pour la réalisation des fondations.

L'infiltration des marées est contrecarrée par une paroi moulée qui est en quelque sorte un mur d'étanchéonement de béton armé moulé directement dans une tranchée creusée dans le sol.

Ce mur qui ceint tout le bâtiment fait obstacle aux venues d'eau et permet un volume intérieur à sec pour la réalisation des équipements en sous-sol. Le concept de paroi moulée a déjà été utilisé lors de la construction de la Place Victoria à Montréal.

La carte électorale est presque terminée

QUEBEC (PC) — La Commission de la représentation électorale a pratiquement renoncé à son projet de transférer la ville de Windsor du comté de Johnson à celui de Richmond, a indiqué jeudi le président de la Commission, M. Pierre-F. Côté.

Témoignant devant la commission parlementaire de l'Assemblée nationale, M. Côté, qui est également Directeur des élections au Québec, a indiqué qu'il s'était pratiquement rendu aux arguments que les deux députés de ces comtés, la péquiste Carmen Juneau et le libéral Yvon Vallières, lui ont servis contre ce transfert.

La commission de la représentation électorale entend par contre maintenir l'autre changement majeur proposé en avril 1983, et qui vise à augmenter le nombre

d'électeurs dans le district électoral d'Ungava en y transférant la ville de Lebel-sur-Quévillon (2.500 électeurs) qui appartient jusqu'à maintenant au comté d'Abitibi-est.

Par ailleurs, le recensement de 1984 a fait grossir le nombre d'électeurs dans plusieurs districts électoraux, a révélé M. Côté. Ainsi, huit comtés dépassent actuellement la norme maximale de 45.000 électeurs fixée par la loi.

Le plus peuplé comté est celui de Lévis où on compte 51.800 électeurs. Les autres sont Laprairie (50.700), Lafontaine (48.400), L'Assomption (47.900), Vaudreuil-Soulanges (46.600), Châteauguay (46.500), Groulx (45.150) et Robert-Baldwin (45.013).

Quatre comtés, ceux de Matapédia (2.000 électeurs), Richmond (24.700), Ungava


(21.000) et les Îles-de-la-Madeleine (10.400) sont actuellement en bas du seuil minimum de 28.000 électeurs.

La loi prévoit que chaque comté doit compter entre 45.000 et 27.000 électeurs, afin d'assurer toute disproportion dans la représentativité des députés. Une seule exception est admise, celle des Îles-de-la-Madeleine, à cause de l'éloignement et du caractère particulier de cette circonscription.

Si la loi n'est pas changée, la Commission sera dans l'obligation de créer deux nouveaux districts électoraux, a averti M. Côté.

Les 4.500.000 électeurs québécois sont actuellement répartis dans 122 comtés qui élisent chacun un député à l'Assemblée nationale.

Le téléthon de la paralysie cérébrale

 Association de
paralysie cérébrale
du Québec inc

 Radio
Québec REGIONALE

invite toute la population à regarder le téléthon de la paralysie cérébrale les 2 et 3 février, à l'antenne de l'Autre télévision. Ce téléthon sera diffusé à compter de 20 heures le 2 février et se poursuivra jusqu'au dimanche 3 février, 20 heures.

 Radio
Québec



En attendant un climat politique favorable

"Le Soleil" de samedi dernier titrait un article de J.-Jacques Samson, rédacteur politique à Québec, comme suit: "Grâce aux "amours" de René Lévesque et Brian Mulroney, un printemps politique pour le PQ". En démissionnant, au cours de la même semaine, l'ancien ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin, rappelait pour sa part que "une hirondelle ne fait pas le printemps" et qu'il y aurait dans un an ou deux, une recrudescence de mécontentement au sein de la population lorsque le premier ministre Mulroney n'aura pas pu livrer toute la marchandise qu'il a promise.



Charles J. Gouvin

Dès lors, qu'est-ce que les temps qui viennent nous réservent? Scruter l'avenir, tout en s'inspirant du passé, pourrait aider nos hommes politiques à tracer la voie à suivre. Mais il n'est pas donné à tous de voir venir le temps et les événements. Par contre, on sait que tout a une fin. En politique, les hommes aussi passent.

A Nassau, où il récupère, René Lévesque scrute certainement le vent pour voir ce qu'il charrie dans toutes les directions. En compagnie du pragmatique député de Chicoutimi, Marc-André Bédard, le chef du PQ pourrait bien décider de mettre fin à sa carrière au terme de 25 années de vie politique mouvementée, remplie de combats.

L'exercice du pouvoir provoque des tensions difficiles à supporter. Les derniers mois ont été très éprouvants pour le premier ministre québécois. A l'Union nationale, quatre chefs sont morts successivement en plein exercice, Maurice Duplessis, Paul Sauvé, Daniel Johnson et Jean-Jacques Bertrand, ce dernier après avoir perdu ses élections contre Robert Bourassa.

Aussi, beaucoup d'observateurs politiques prévoient-ils que M. Lévesque rentrera bientôt sous la tente, après avoir remis son parti sur la "traque". Ces gens qui ont le nez dans le vent, prédisent une course à la chefferie du Parti québécois, au cours du mois de juin prochain. Ce serait une façon de tester la cohésion nouvelle du parti après les déchirements récents qu'a provoqués la question du programme en matière de souveraineté.

Cela est d'autant plus plausible que les derniers sondages indiquent que Pierre-Marc Johnson, le dauphin de Lévesque, serait plus populaire que son chef pour conduire ses troupes à la victoire durant la prochaine campagne électorale. Il va sans dire que cela se ferait avec l'aide du Parti conservateur même si quelques frustrés, sous la direction d'André Asselin, l'ancien président de l'Union des municipalités régionales de comté, ont décidé de fonder une aile provinciale de ce parti fédéral.

Les élections provinciales viendront cette année, en juin, si M. Lévesque reste en poste, à l'automne s'il doit y avoir auparavant un congrès de leadership. Les péquistes souverainistes ou orthodoxes auraient alors l'occasion de faire connaître leur propre champion, qui pourrait être Jacques Parizeau, tout en mesurant une autre fois leur force au sein de leur parti.

Mais d'autres questions plus terre-à-terre préoccupent les électeurs québécois sur lesquels pèse une bonne partie d'une énorme dette nationale de \$190 milliards, soit \$24.000 par famille, qu'il faudrait sans doute rembourser advenant une séparation d'avec le Canada.

C'est également ce qui occupe davantage M. Mulroney et son ministre des Finances, M. Wilson. C'est aussi la préoccupation majeure des hommes d'affaires du Québec et du pays tout entier.

Ceux qui, comme M. Roger Stanion, premier vice-président de la Chambre de commerce du Canada, scrutent l'avenir et cherchent à voir ce que charrie le vent, croient "qu'il y a un décalage dans le temps entre les perceptions et la réalité, et que l'on n'a pas encore réévalué le climat pour les investissements au Québec". Ailleurs au pays, le virage politique du PQ n'a pas tellement secoué l'opinion publique.

Si M. René Lévesque se retire au profit de son dauphin, Pierre-Marc Johnson, le climat pour les investissements au Québec sera sûrement meilleur, et le Parti québécois verrait ses chances de gagner les prochaines élections s'améliorer grandement.

À JONQUIÈRE: RÉUNION DU CAUCUS DU P.C.
ET RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES DU P.Q.



Votre opinion

Le PQ a besoin de plus de cohérence

Nos chefs de gouvernement devraient user de prudence dans la diffusion de leurs conflits... qui n'ont pas de regards sur les affaires de l'Etat et les débats nécessaires à tous.

Démontrer en gros plan les défections, insubordinations, et trahisons d'un parti politique et répéter ces images encore et encore, sert tout simplement à détruire et à faire tomber toutes les illusions, s'il en reste encore quelques-unes...

Depuis quelques semaines, ces projections qui nous montraient un chef respecté et respectable, défigurent cette "croyance" fortement populaire qui aurait pu facilement éviter de succomber à l'écran.

Et si l'on parle du Parti québécois, il fe-

rait bien de déclencher des élections immédiatement, pour laisser maintenant la parole à l'électorat! Car, malheureusement, la population est fort embrouillée par les divergences qui se multiplient. On pourrait éviter que l'image de M. René Lévesque ne soit éclaboussée. Il faut reconnaître que M. Lévesque a fait un excellent travail mais qu'il doit faire attention de trop s'accrocher et de perdre ainsi tout le prestige qu'il a à son actif.

Et, plusieurs se posent la question: QU'EST-CE QU'ON VEUT AU QUÉBEC...? Même le parti en force joue sur les mots "Association, Souveraineté, Indépendance, Séparatisme" et "Fédéralisme nécessaire... ce qui crée une ambiguïté et une incohé-

rence qui exige un changement. N'avons-nous pas assez démontré nos contestations, nos omissions, nos altercations, nos admonestations, nos prémonitions, nos déviations et nos révolutions? Ne donnons-nous pas l'image d'un peuple tiraillé, névrosé, désaxé et suralimenté... où les querelles sans fondement et sans véritables motifs étouffent l'atmosphère et défigurent notre respectabilité?

Il faut donc user de prudence dans la diffusion des images télévisées en ce qui concerne les affaires de l'Etat.

Mais, ce qui arrive au Parti québécois, lui semble funeste et se retourne malheureusement contre lui. Il devrait se repenser et réapprendre la modestie et la cohérence. Et, la discrétion dans l'image d'un chef de gouvernement, ne peut que lui apporter les suffrages de la population.

Pour le vrai Québécois, pour la vraie Québécoise, il est pénible de constater que nos clans politiques se perchent trop sur les moyens de télécommunications pour assurer leurs décisions et leurs factions.

Mais, ce que la population attend du pouvoir, c'est UN CHEF... qui offrirait au monde entier toute la Beauté et l'Héroïsme qui a fait du Québec la plus belle et la plus riche province... la plus grande et la plus authentique démocratie...

Sinon...! Comment les enfants de demain pourront-ils chanter: "Il fait bon... fait bon... CHEZ NOUS...!"

Etiennette Pedneault, Ville de La Baie.

le QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Édité et imprimé par:
Imprimerie Le Progrès du Saguenay
Division groupe UNIMEDIA INC.
1051, boul. Talbot — Chicoutimi
G7H 5C1 — Tél.: 545-4474



Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Courrier de la
deuxième classe (no 32131)
Abonnement ABC
Audition 4e trimestre
31.908 abonné

Editeur: Jean-Guy Faucher
Président-directeur général: Gaston Vachon
Contrôleur: Jacques Larouche
Directeur de la rédaction: Bertrand Genest
Directeur de l'information: Carol Néron
Editorialiste en chef: Bertrand Tremblay
Chef des nouvelles: Andree Rainville
Responsable de la section des arts et de la famille: Christiane Laforge
Responsable de la section des sports: Pierre Fellice
Directeur des ventes: Jean Tremblay
Directeur de la circulation: Jean-Louis Lavoie
Directeur de la distribution: Jean Béland
Représentant publicité nationale: Robert Blaissonette
Tél.: Mt: 844-5005

La sécurité n'est pas synonyme de nucléaire

M. Eric Dallaire
268, de la Gaillarde
Chicoutimi
(sec. Nord)

Monsieur,

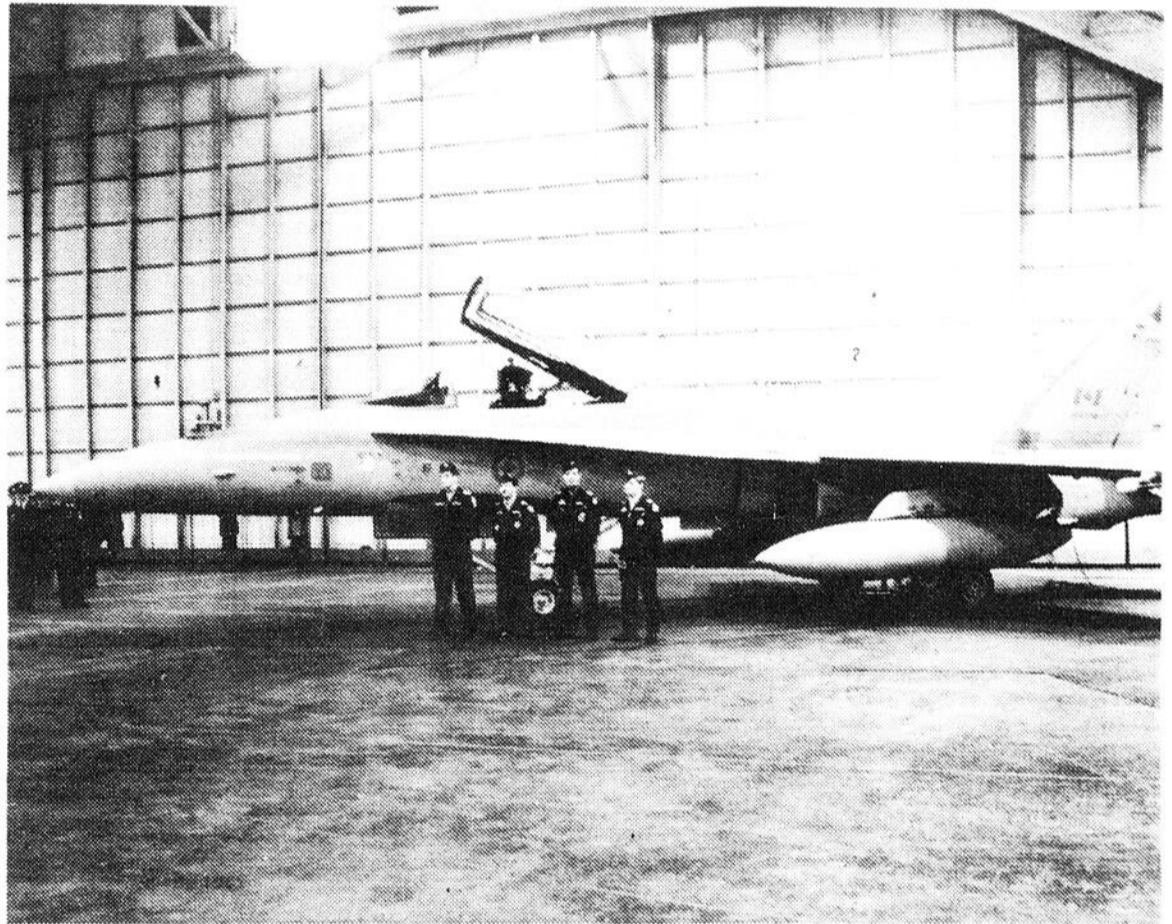
J'ai lu avec grand intérêt votre lettre "Le Canada doit assurer sa défense". Cette lettre est votre réponse aux écrits des pacifistes que vous lisez depuis de nombreuses années. L'essentiel de votre intervention se résume dans le primo; le secundo et le tertio n'étant que des précisions techniques sur nos armes. De vos propos et de ceux des pacifistes d'ailleurs, il se dégage une constante: "La paix et la liberté". Il serait bien faux de prétendre le contraire, seuls quelques déséquilibres désireraient s'engager dans une voie contraire. Mais la similitude des pensées s'arrête là, vous désirez assurer notre sécurité avec un arsenal nucléaire. Car essayer en sol canadien le missile de croisière Cruise, construire à Toronto le système de guidage de ce même missile, acheter des Américains des F-18 et des F-16 qui sont des vec-

teurs nucléaires, c'est participer et promouvoir la course aux armements nucléaires. Pouvoir tuer 40 fois chaque Russe, quel bel avenir. Ah, j'oubliais aussi tous ces pays comme Israël, l'Inde, le Pakistan, la Chine qui possèdent des armes nucléaires. Ces pays souvent confrontés à une situation géo-politique plus explosive que la nôtre. Tout pourrait dégénérer. Il y a aussi la possibilité d'une catastrophe informatique, c'est-à-dire une succession de défaillances du système qui ne devaient pas se produire ensemble. Il y a aussi le nouveau programme de recherche américain de 23 milliards pour le développement des satellites d'interception, "Le bouclier de défense spatiale" qu'on dit invulnérable. Plusieurs spécialistes ont évoqué la possibilité du déclenchement d'une attaque préventive de la part de nos "ennemis" advenant la production de cette arme invulnérable. Comme vous pouvez le constater monsieur Dallaire, ce jeu n'a pas de fin ou du moins pas

encore!

Vous savez, il faut s'unir pour commencer à changer les mentalités. La mentalité de nos filles et de nos fils qui nous succéderont sur cette terre. Ceux qui seront les leaders de demain. Je suis persuadé que le désir d'une paix durable est partagé par bien des Russes, des Allemands de l'est et tous ces autres du bloc communiste qui comme nous aiment, rient, peinent, aiment la nature et contestent. Notre défense deviendra une **défense populaire non violente** organisée par nos descendants. En attendant, je vous demande: **A bas le nucléaire au Canada**, et sur toute la terre.

Réjean Tremblay,
116, Ste-Claire,
Chicoutimi,
secteur Nord.



DEFENSE — Qui a raison, les colombes ou les faucons?

Radio-Canada

Tout reste à faire dans la région

Monsieur Marcel
Masse
Ministre des
Communications
Gouvernement du
Canada

Monsieur,

Votre gouvernement a récemment annoncé des restrictions budgétaires dans plusieurs secteurs de l'activité, y compris Radio-Canada. Toute la population comprend qu'il faut absolument redresser la situation déficitaire du pays et, pour cela, elle a accepté sans trop murmurer l'annonce de ces restrictions, y compris celles qui touchent cette société d'Etat.

Ici, pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, on nous affirme que tous les services offerts par le poste CBJ de Radio-Canada seront maintenus dans leur intégrité.

Or, précisément, cette intégrité n'est pas, à mon sens, ce qu'elle devrait être au Saguenay-Lac-Saint-Jean, compte tenu qu'elle n'a pas encore, à l'exemple d'autres régions du Québec, de services comparables quant à la diversité tout au

moins.

Lorsqu'il s'agit de la radio, je dois admettre que la station CBJ procure d'excellents services d'information et d'affaires publiques. Les restrictions ne l'empêcheront probablement pas de donner les mêmes services qu'auparavant, mais l'empêcheront certes de se développer et de couvrir tous les secteurs d'information et d'activités qu'elle devrait.

Je veux donc surtout attirer votre attention sur la question de la télévision de Radio-Canada. Notre société d'Etat n'a pas encore ici de station qui lui appartienne. Elle a un poste affilié, CKRS-TV, qui nous donne l'essentiel de la programmation nationale, mais qui, par suite d'un choix unilatéral et parfois douteux, nous "coupe" des émissions de qualité, notamment au plan culturel.

Si bien que, si nous tenons à ces émissions, il faut consentir à les voir en différé, à des heures tardives ou creuses, ou encore, lorsqu'on est abonné au câble, les visionner en direct par la station de Rimouski.

Cette situation est d'autant plus étrange et discriminatoire qu'il n'y a pas encore ici de télévision d'Etat à temps complet, tandis que le Bas St-Laurent et la Gaspésie, à 100 kilomètres de distance, possèdent des stations à Matane (CBGA et CBGAT) et à Rimouski (CJBR et CJBR-TV). Et, juste en face, sur la Côte-Nord à Sept-Îles, on a aussi les services complets de radio et de télévision avec CBSI et CBSI-TV.

Or, Monsieur le Ministre, bon nombre de citoyens de notre région non seulement s'étonnent de cette situation, mais se demandent vraiment si les restrictions globales annoncées auraient dû toucher CBJ, et s'il n'aurait pas fallu, à l'occasion de cette décision, réévaluer aussi la présence de Radio-Canada et la répartir équitablement sur tout le territoire.

Ici, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, CBJ, depuis 1933, a rendu tant de services à la population en décrivant et en commentant sa vie de tous les jours, en participant à son évolution, en écrivant son histoire sociale, économique

et artistique, que la population accepte difficilement qu'on ne lui permette pas de prendre, à l'exemple d'ailleurs, l'expansion logique qui lui permettrait de mieux jouer ce rôle historique qu'il est seul à pouvoir remplir en raison de sa mission même, de la qualité de son personnel, de son équipement, de sa crédibilité et de sa plus grande ouverture sur l'ensemble du pays et du monde.

Assurément cette lettre, Monsieur le Ministre, est l'énoncé d'un point de vue personnel. Mais soyez as-

suré qu'une bonne partie des citoyens de cette région le partage. Soyez également assuré, Monsieur le Ministre, que, sans porter ombrage aux autres stations de radio et de télévision de la région qui font un excellent travail, vous n'auriez pas de mal à convaincre notre population que Radio-Canada devrait ici dispenser des services complets de radio et de télévision.

René Laberge,
766, rue Chabanel,
Chicoutimi,
(Québec),
G7H 3T2.

Reconnaissance

Mme Mona Gaudreault
Dir. des soins
infirmiers
Centre Hospitalier
de Jonquière
Madame,

Je tiens à vous faire part de ma reconnaissance à l'égard de l'attitude profondément humaine d'une infirmière de votre hôpital.

Suite à un accident de mon jeune garçon sur une patinoire lundi, le 7 janvier, j'avais l'intention de me rendre à l'hôpital. Auparavant, je téléphonais à l'urgence pour savoir ce qu'il était préférable de faire. C'est l'infirmière Rosita Lavoie qui m'a répondu. Elle a pris le temps de m'expliquer clairement ce qu'il fallait faire et d'une façon très rassurante.

De plus, elle m'a offert de me rappeler, avant de quitter son travail. J'ai apprécié grande-

ment son intérêt et son appui. Grâce à ses explications, j'ai pu comprendre les réactions physiologiques de mon garçon, suite à cet accident. Grâce à son attitude, je n'ai pas eu besoin de me présenter à l'hôpital et l'enfant était tout aussi en sécurité.

Je remercie Garde Lavoie et j'espère que ce genre d'attitude soit de plus en plus répandue.

Carole Tremblay,
2645, Couture
Jonquière
(Secteur Arvida)

P.S.: Je recommande à tous ceux et celles qui ont des commentaires positifs à formuler à quiconque (personnel infirmier médical, enseignant ou autres) de le faire. Car ce geste contribue à stimuler, à encourager et à favoriser notre environnement humain.

Gros merci

Moi, ex-opérée en cardiologie à l'Hôpital de Chicoutimi (opération qui fut un succès d'ailleurs) y ai retourné dernièrement question d'ajustements médicaux.

Alors, j'y ai constaté combien les gardes-malades et infirmiers furent gentils et humains à mon égard. Oui, le service de notre hôpital, a

bien changé en 8 ans.

Maintenant, je constate que le département de cardiologie est le plus important face aux demandes de notre population.

Je termine en remerciant de tout mon cœur le personnel infirmier, le personnel auxiliaire et les cardiologues.

Brigitte Brassard,
boul. Tadoussac,
Chic.-Nord.

Entre névrose et psychose

Lortie a des problèmes de personnalité graves

QUEBEC (PC) — Le caporal Denis Lortie éprouve des problèmes de personnalité graves, qui se situent entre la névrose et la psychose. Le 8 mai 84, il se rendait bien compte des gestes qu'il posait à l'Assemblée nationale et pouvait différencier le bien du mal.

Voilà la thèse soutenue jeudi par le deuxième psychiatre appelé par la Couronne, le Dr Robert Duguay.

Le Dr Duguay admet que Lortie a des problèmes psychologiques, dont un problème de contrôle de ses pulsions et des troubles de la personnalité.

Mais, selon lui, le jeune militaire avait conservé son jugement et pouvait même prévoir les conséquences de ses gestes, le 8 mai.

Une psychose est une maladie mentale qui implique une perte de contact au moins partielle avec la réalité. Un psychotique peut sembler avoir un comportement normal, sauf quand on aborde avec lui le champ de son délire.

Une névrose se situe à un moindre degré. Cela implique que l'individu soit conscient de ses problèmes et qu'il garde contact avec la réalité. Un névrosé par exemple vit des phobies ou

des obsessions.

Selon le Dr Duguay, les problèmes de Lortie se situent entre la névrose et la psychose. Il gardait donc contact avec la réalité, différenciait le bien du mal et savait ce qu'il faisait le 8 mai.

Selon la Défense, Lortie est un psychotique de type schizophrénique. Un tel malade éprouve des problèmes de jugement et d'incohérence. Il se repli sur lui-même, sa logique est désorganisée et il délire. Ce n'est pas sa connaissance des faits qui est altérée mais son jugement.

Aux yeux du Dr Duguay, Lortie est un être "d'un caractère presque primitif", fruste, qui a "un niveau de scolarité bas" (secondaire III débuté) et qui fait une interprétation simpliste des choses.

Peu intelligent

A un moment donné, le psychiatre a même décrit le jeune caporal comme un individu dont l'intelligence se situe entre la débilité légère et l'intelligence lente.

La Défense s'est montrée surprise qu'un caporal, qui travaille sur un ordinateur, et est dans l'armée depuis huit ans, puisse être débile

sans que ses supérieurs ne l'aient remarqué.

Me François Fortier, avocat de la Défense, a demandé au témoin-expert comment il expliquait qu'un des policiers qui a recueilli la déclaration écrite de Lortie l'ait décrit comme un "homme brillant". Le psychiatre a rétorqué que l'appréciation de l'intelligence d'un individu pouvait varier selon l'expérience vécue.

Antécédents familiaux inconnus

Le psychiatre Duguay a admis que pour diagnostiquer une maladie ou une absence de maladie mentale chez un individu, il est important de connaître ses antécédents familiaux. Il a cependant été forcé d'admettre aussi que ce n'est qu'il y a deux jours, lors du témoignage d'un psychiatre de la Défense, qu'il a appris que Lortie avait connu l'inceste et la violence familiale pendant les 10 premières années de sa vie.

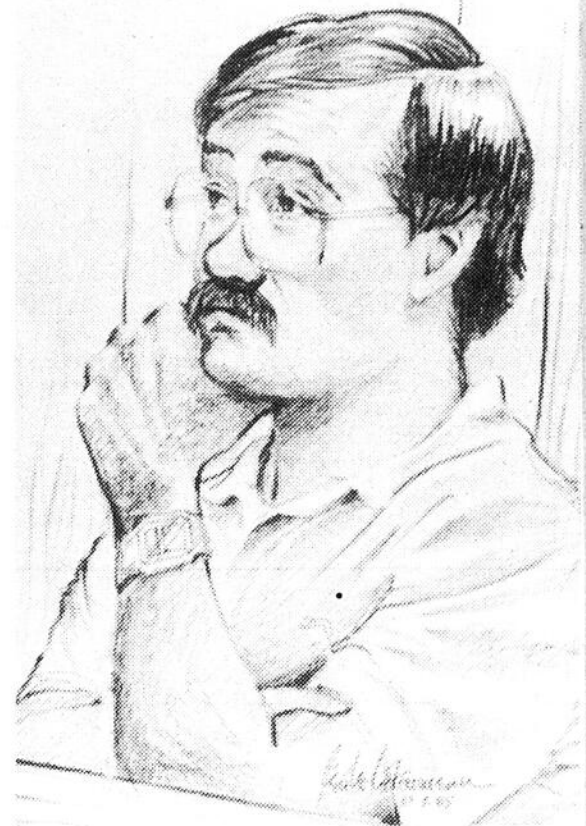
C'est le Dr Guy Tremblay qui a révélé en début de semaine que Lortie avait été battu "pour des stupidités" durant son enfance et qu'on lui avait appris très tôt à ne pas pleurer et à ne jamais manifester d'émotion.

Le Dr Duguay a interrogé Lortie pendant un peu plus de deux heures, le 30 mai 84 à l'infirmerie de la prison d'Orsainville où il était gardé.

Il s'est présenté à la prison le 29 mai aussi, mais n'a pu voir Lortie que quelques minutes. Il en a profité pour consulter le dossier médical de Lortie, rédigé par le personnel médical et infirmier d'Orsainville.

Le chef-infirmier de la prison mentionne au dossier que le 10 mai, Lortie lui apparaissait "un peu comme s'il n'était pas concerné par les événements". Le 15 mai, il lui semble euphorique puis le 18 mai, Lortie lui parle d'un sentiment qu'il a que Dieu a envoyé un ange. Il annonce qu'il va entreprendre de se défendre devant les hommes mais qu'il a déjà été jugé et qu'il se sent bien dans sa peau.

Le Dr Duguay refuse de voir dans les propos bibliques de Lortie un délire religieux. Cela s'apparente davantage selon lui à un nouveau courant religieux charismatique qu'à un véritable délire. "Cela n'avait pas la saveur d'authenticité d'un psychotique délirant", a-t-il affirmé au tribunal.



ACCUSE — Le caporal Denis Lortie subit toujours son procès pour meurtres à la suite de la fusillade du 8 mai dernier.

EPILEPSIE DU SAGUENAY

Vous pouvez rejoindre l'association pour des informations et/ou du support le mercredi après-midi, à:

545-1575

Nous pouvons vous rencontrer à Place du Royaume vendredi et samedi les 1er et 2 février, aux heures d'affaires (nous serons près de la Baie).

Le faible taux de natalité nuira fortement au Québec

QUEBEC (PC) — Le faible taux actuel de natalité et l'émigration auront des conséquences désastreuses pour le Québec.

Telle est la conclusion à laquelle en arrive le démographe Georges Mathews, de l'Institut national de recherche scientifique (INRS), dans un rapport qu'il vient de présenter aux députés membres de la commission parlementaire de la Culture.

Ces derniers se réuniront du 5 au 7 février prochain pour analyser la situation démographique du Québec.

Selon M. Mathews, qui a fait part de ses craintes dans un volume paru l'an dernier, la population du Québec, qui est de 6.4 millions en 1981, n'augmentera que de 300.000 jusqu'en l'an 2001, année à partir de laquelle elle commencera à diminuer si les taux actuels de natalité et d'immigration se maintiennent.

Cette baisse de la population signifie des problèmes sociaux majeurs, croit le démographe Mathews: chômage accru, vieillissement de la population, stagnation économique...

M. Mathews rappelle qu'avant 1960, le Québec avait le taux de fécondité le plus élevé en Occident avec près de quatre enfants par famille. Il s'est subitement mis à tomber de sorte qu'à compter de 1971, le taux pour la première fois a baissé sous le

seuil du renouvellement des générations.

En 1983, il a atteint 1.45 enfant par famille, un des plus faibles taux au monde.

Pendant cette même période, le nombre de résidents qui quittent annuellement le Québec pour aller s'installer ailleurs est beaucoup plus grand que le nombre de nouveaux arrivants qui est d'environ 12.000.

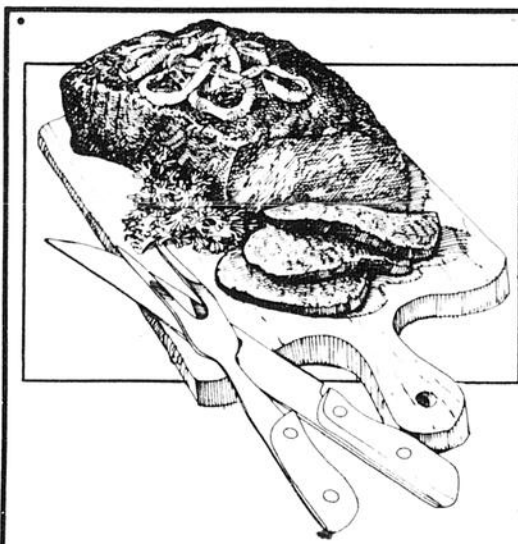
Cette perte nette de citoyens a pour effet de ralentir l'économie, croit M. Mathew. Il est faux de dire que les immigrants "volent nos jobs".

Au contraire, l'arrivée soudaine d'un grand nombre de gens a des effets positifs sur l'économie. La dépopulation par contre contracte les marchés, réduit la consommation, donc l'emploi et l'investissement, note le démographe.

Le rétrécissement de ces marchés n'augure pas bien pour les jeunes qui arrivent sur le marché du travail, poursuit le scientifique. Non seulement on n'embauche plus, mais il y a surabondance de main-d'œuvre.

M. Mathew a dénoncé le mythe de ceux qui croient qu'une abondante immigration constitue une menace pour les travailleurs actuels. Au contraire, ça permet de sauver des emplois en créant une source de demande supplémentaire.

10 — LE QUOTIDIEN, vendredi 1er février 1985



BUFFET DU MOIS A L'AUBERGE

A TOUS LES DIMANCHES SOIRS

Débutant le 2 février, à 18h00

Buffet Canadien

MENU

- | | |
|-------------------------------|---------------------------------|
| Variété de salades | Rôti de boeuf |
| Tête fromagée | Rôti de porc |
| Cretons | Patates brunes |
| Ragoût de pattes et boulettes | Pouding au chômeur (grand-père) |
| Fèves au lard | Meringue et autres |

\$13⁹⁵

Taxe et service en sus

Apéritif compris

N.B.: 50% de rabais aux enfants de 12 ans et moins

Pour réservations: 549-6244



AUBERGE DES GOUVERNEURS

Tordeuse de bourgeon

Arrosages biologiques

QUEBEC (PC) — En 1987, les pulvérisations aériennes contre la tordeuse du bourgeon de l'épinette seront entièrement biologiques au Québec.

De plus, le ministère de l'Énergie et des Ressources devra limiter à 700.000 hectares les superficies soumises au programme de lutte contre la tordeuse de bourgeon pour 1985 à 1989.

Cette décision a été annoncée hier par le ministre de l'Environnement Adrien Ouellette après avoir été approuvée la veille par le conseil des ministres.

Cette année, les arroages chimiques seront réduits à 30 pour cent; ils seront réduits à dix pour cent en 1986 et ils disparaîtront complètement en 1987.

L'arme biologique, l'insecticide *Bacillus thuringiensis*, deviendra ainsi l'unique moyen de lutte contre la larve d'insecte qui continue, chaque printemps, d'amenuiser la valeur de grandes étendues forestières propres à l'explo-

tation.

Sur les portions de territoire où l'arrosage ne sera pas exclusivement biologique d'ici deux ans, on pourra utiliser encore le fénitrothion ou l'aminocarbe seulement si, dans ce dernier cas, une étude supplémentaire démontre à la satisfaction du gouvernement son potentiel sécuritaire d'utilisation.

Chaque année, le ministère de l'Énergie et des Ressources devra présenter une demande d'autorisation pour son programme de pulvérisations d'insecticides avant le 1er mars.

Le plan rendu public par le ministre Ouellette prévoit en outre la formation d'un comité inter-ministériel chargé d'effectuer une surveillance sur l'environnement, la santé, la faune et la flore.

Les ministères concernés sont Environnement, Énergie et Ressources, Affaires sociales et Loisir, Chasse et Pêche.



Adrien Ouellette

Constitution

Le français reconnu?

MONTREAL (PC) — Dans ses prochaines négociations constitutionnelles le gouvernement du Québec devrait insister pour qu'Ottawa accepte de faire sa part pour assurer la survie du français en reconnaissant explicitement dans la Constitution canadienne le "caractère distinct de la société québécoise" et en adoptant "des mesures appropriées".

Cette recommandation du Conseil de la langue française (CLF) compose la partie principale du dernier avis de 45 pages intitulé "La situation linguistique actuelle" remis, il y a deux jours, au ministre responsable de l'application de la loi 101, M. Gérald Godin.

Au cours d'une conférence de presse, hier, le président de l'organisme paragouvernemental, M. Michel Plourde, n'a pas voulu préciser les mesures que le gouvernement fédéral pourrait adopter en appui à la Charte de la langue française. "Il ne m'appartient pas d'aller jusque là, mais on pourrait imaginer plusieurs mesures", dit-il.

Outre cette proposition originale, l'avis du CLF contient des recommandations qui s'appliquent seulement au plan provincial. Ainsi, le conseil suggère à l'Assemblée nationale de "réaffirmer de façon plus ferme et plus solennelle les droits linguistiques fondamentaux des Québécois...en les inscrivant dans un document constitutionnel".

Toutes ces mesures devront être harmonisées avec l'adoption de ce que le Conseil appelle les "compléments nécessaires à sa législation linguistique" par le biais d'une loi omnibus



RECOMMANDATION — Le Conseil de la langue française demande à Ottawa de reconnaître "le caractère distinct du Québec" lors des prochaines négociations constitutionnelles. A droite, le directeur du CLF, Michel Plourde.

"pour garantir avec plus d'efficacité ou de précision l'exercice des droits linguistiques fondamentaux".

Pour le président du CLF, le moment serait opportun pour Québec de refaire le débat de 1980 sur l'insertion de clauses linguistiques dans la Constitution canadienne. "S'il est vrai que le Québec va essayer de s'entendre avec Ottawa pour signer éventuellement la Loi constitutionnelle du Canada, il nous paraîtrait normal que la Constitution comporte des mesures pour reconnaître le caractère distinct de la société québécoise et, en conséquence, les mesures que non seulement le Québec mais le Canada doit prendre pour favoriser le développement de la langue française et le caractère distinctif de la société québécoise et reconnaître le

caractère démocratique, légitime et raisonnable de ces mesures."



SPECIAL CAPRI

MENAGE COMPLET

A partir de: **\$3,495**
jusqu'à \$15,000 et plus

CUISINIÈRE

Modèle KS232G

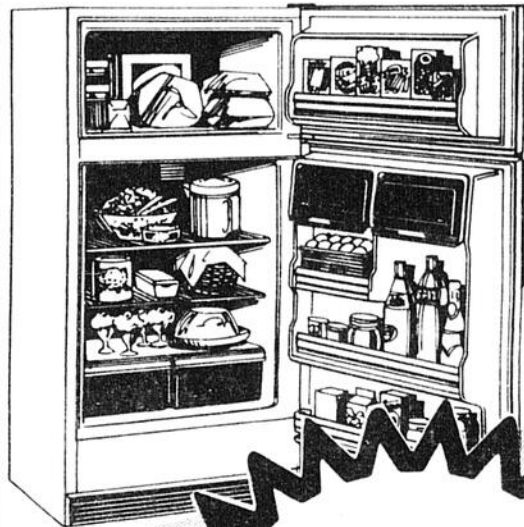
- Four autonettoyant automatique de 30 po.
- Grillage et cuisson variable.
- Élément de cuisson "Touche d'or".
- Lampe dans le four.
- Centre de programmation.
- Prise de courant chronométrée.
- Horloge.
- Voyants de marche.
- 4 éléments amovibles: 2 de 8 po. et 2 de 6 po.
- Commandes à réglages infinis de la chaleur.
- Vitre de four.
- Cordon installé en usine.



REFRIGÉRATEUR

Modèle RT-130

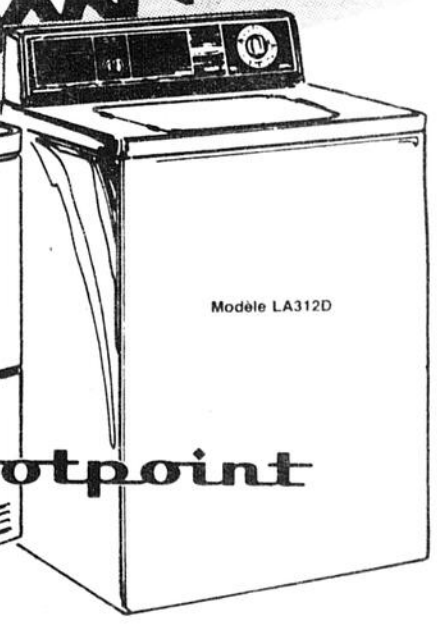
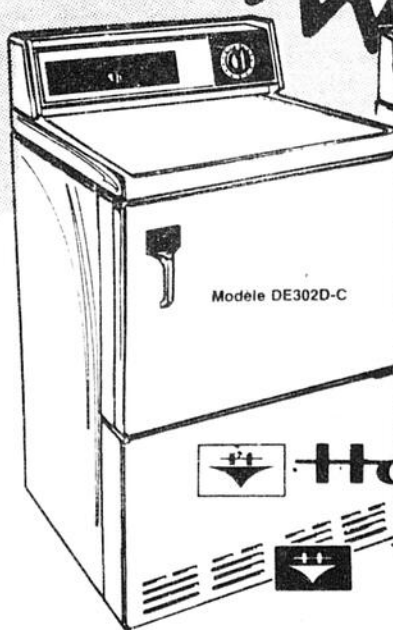
- Clayettes en porte à faux réglables.
- Deux bacs à légumes.
- Bac à oeufs.
- Bacs à légumes, garde-beurre, garde-fromage et bac à oeufs en plastique au riche fini brun.
- Interrupteur "Econergie".
- Couleur: blanc.



\$1,895

Hotpoint

POUR LES
4 MORCEAUX



ENSEMBLE SECHEUSE ET LAVEUSE

- Cycle de séchage minuté d'une durée maximale de 140 minutes, avec phase de refroidissement.
- Efficacité du séchage assurée par la circulation de l'air.
- Dessus recouvert d'émail vitrifié.
- Grande ouverture de porte facilitant le chargement.
- Tambour recouvert d'émail vitrifié.
- Filtre à charpie amovible et placé à l'avant.
- Bouton de mise en marche de sûreté.
- Quatre modes de ventilation.
- Cordon installé en usine.
- Couleur: blanc neige.
- Hauteur: 42 po., largeur: 27 po., profondeur: 25 po.

- Deux cycles: lavage additionnel et régulier.
- Une seule vitesse.
- Combinaisons de la température de l'eau préreglées dans la minuterie: additionnel, chaude, froide, régulier, toute froide.
- Trois réglages pour le niveau d'eau.
- Filtre autonettoyant.
- Agitateur à pales droites.
- Frein pour le couvercle et l'interrupteur.
- Couleur: blanc neige.
- Hauteur: 42 po. (107 cm); largeur: 27 po. (68 cm); profondeur: 25 po. (63 cm).

AMEUBLEMENT CAPRI LTEE

2302, ST-DOMINIQUE JONQUIERE 547-2633

VOS PLUS GROS VENDEURS
DE MENAGES DANS LA REGION



Hélène chante pour le téléthon

La talentueuse chanteuse Hélène Dionne sera du spectacle donné au profit de la paralysie cérébrale, dimanche après-midi, 3 février, dans le mail de Place du Royaume de Chicoutimi. A noter qu'il y aura également vente du disque de la chanteuse saguenéenne, à l'issue de ce spectacle, toujours au profit de l'Association de paralysie qui tient son téléthon cette fin de semaine.

Chez les handicapés

Des clubs de motoneigistes de Lac-Saint-Jean-Est ont participé, en fin de semaine dernière, à une levée de fonds en faveur des personnes handicapées qui a permis d'amasser quelque \$4.000. Environ 350 motoneigistes membres des clubs d'Alma, d'Hébertville, de Lac-à-la-Croix et du secteur Nord ont participé à cet événement dont les profits ont été versés à parts égales à la Société des enfants handicapés du Québec et à l'Association régionale de loisir pour personnes handicapées. Outre les nombreux motoneigistes participants, la compagnie Bombardier a également contribué à la réussite de l'activité en fournissant 25 motoneiges, utilisées pour transporter les souscripteurs.

La vie à l'Anse-Saint-Jean

La Jeune Chambre de l'Anse-Saint-Jean tiendra un colloque sur "La vie à l'Anse-Saint-Jean", aujourd'hui, demain et dimanche, à la polyvalente Fréchette. L'événement prendra son envol ce soir, à 19h00, par un mot de bienvenue du maire Laurent-Yves Simard.

Les différents ateliers sur la vie économique, le tourisme, les loisirs et la vie culturelle, la jeunesse, le bénévolat, culmineront par une plénière, le dimanche à 17h00.

Parmi les invités, on remarque le député Hubert Desbiens et le notaire Claude Boisvert.

Le marcheur de l'indépendance



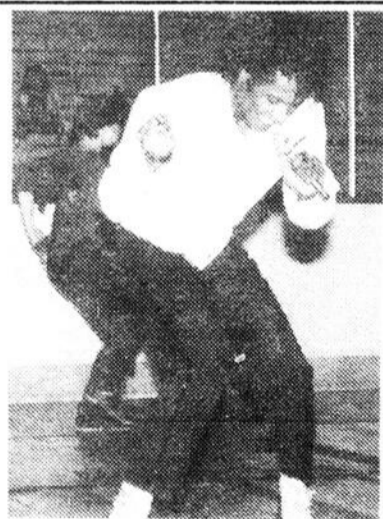
Gilles Rhéaume, surnommé le marcheur de l'indépendance depuis qu'il a entrepris la marche de Montréal à Québec par le "chemin du roy", sera dans la région à la mi-février prochain. Le président du Mouvement national des québécois, également président de la SSJB de Montréal, fera d'ailleurs une halte au Cercle de presse du Saguenay, le 13, où les journalistes auront certainement quelques questions à lui poser sur la mise en berne de l'idée d'indépendance au sein du Parti Québécois. Et les conséquences et les réactions qui sont observées depuis.



Une véritable fête que cette dégustation

La dégustation vins et fromages organisée par le restaurant La Fondue de Chicoutimi, l'autre soir, avec le sommelier Jean-Louis Archat agissant comme maître de cérémonie, s'est avérée une véritable fête. Une fête du palais, en même temps qu'une fête des yeux (avec une parade costumes du Carnaval-Souvenir), et une fête des oreilles, avec la musique du groupe de Bob Robert. Les participants ont pu goûter, outre la spécialité de la place, "le fondant", différentes charcuteries et une variété im-

sante de fromages, tous du Québec. Pour ce qui est des vins, le sommelier membre de plusieurs confréries a véritablement informé et orienté la dégustation des consommateurs, qui ne demandaient qu'à en connaître davantage. Sur le cliché, nous reconnaissons le personnage historique du Carnaval, le fromager Vilmont Fortin (personnifié par Pierre Larouche); le président Rodrigue Bégin; le spécialiste oenologue, Jean-Louis Archat; et le propriétaire de La Fondue, Yvon Bouchard.



La ressemblance est frappante

Bien sûr, Michael Wilson ne sera jamais Michael Jackson. Mais qu'à cela ne tienne, la ressemblance est frappante. Voici quelques clichés, pris mercredi soir (sauf un, montrant le vrai Michael Jackson), lors de l'ouverture officielle du tournoi de hockey bantam de Chicoutimi, au Centre Georges-Vézina, photos qui attestent bien des mimiques et des pas de danse Jackson savamment imités par Michael Wilson, un as dans son genre.

Trouvez-vous, comme moi, qu'il doit être difficile de toujours adopter une autre personnalité que la sienne, si merveilleuse et populaire soit-elle. Mais des imitateurs, il y en a toujours eu et il y en aura toujours sans doute: j'imagine qu'ils doivent cependant être très prudents pour ne pas perdre leur identité et ne pas se confondre à leur idole.



De retour pour le téléthon

Le valeureux Serge Leblanc, de l'Association pour la paralysie cérébrale, sera de retour ce soir d'un séjour à Montréal où il a dû se rendre, sa compagne Francine Ouellet y étant en deuil de son père. Lors d'un court entretien téléphonique effectué hier matin, l'ami Serge a tenu à assurer à toute la population qu'il sera présent lors des activités régionales du téléthon de la paralysie cérébrale, qui s'inscrit cette fin de semaine-ci.

Le Deauville participe

Comme on parle ici du Téléthon de la paralysie cérébrale, soulignons la participation du restaurant Deauville de Chicoutimi, où le propriétaire Bill Amyot a décidé de remettre à l'Association de la paralysie \$2 par personne qui se présentera au brunch du dimanche 3 février.

De plus, un écran géant sera installé afin que les consommateurs intéressés puissent y suivre les péripéties du téléthon, diffusé sur les ondes de Radio-Québec.

Le club de racquetball aussi

Au club de racketball de Chicoutimi également, les dirigeants ont décidé de s'impliquer dans cette oeuvre humanitaire qu'est le téléthon. En effet, et cela depuis le 25 janvier, les joueurs sont invités à remettre \$0.25 par partie pour la paralysie cérébrale. \$0.25 qui s'ajoutent à ceux que remet le club à chaque consommation qui y est prise, que ce soit une consommation alcoolisée ou non. Ce blitz se poursuivra jusqu'au 3 février. Jour J de l'Association pour la paralysie cérébrale.

Et vous?

Et vous? Et moi? Eh bien, les occasions de participer ne manqueront pas, toute la fin de semaine, alors que diverses activités ont été prévues, un peu partout, pour ramasser des fonds pour la paralysie cérébrale. Sans compter le téléthon qui, régulièrement, divulguera les coordonnées où les gens pourront, soit appeler, soit acheminer les dons.

Y'a pas d'erreur, ceux qui veulent donner en auront toutes les possibilités.

Droit de grève dans les secteurs public et parapublic

La CSN propose un code d'éthique

QUEBEC (PC) — Dans le but de sauvegarder l'exercice du droit de grève dans les secteurs public et parapublic, la CSN a imaginé l'élaboration d'un code d'éthique qui aurait pour effet de minimiser les effets néfastes d'un arrêt de travail sur les services de santé.

Ils'agira d'un guide "conscienciellement éla-

boré et adopté par les membres de la CSN qui s'engageront alors à le respecter". Ce sera "un engagement de notre part vis-à-vis de nos responsabilités face à nous-mêmes et face à la société", explique la centrale syndicale dans le mémoire qu'elle a déposé hier à la commission parlementaire

chargée d'entendre les groupes intéressés à la réforme du mode de négociation dans les secteurs public et parapublic.

Ce code d'éthique pourrait aussi avoir comme objectif de tenir la population au courant de la situation dans les établissements de santé en période de grève et,

par conséquent, de faire baisser la pression, a ajouté la première vice-présidente de la centrale, Monique Simard, lors de son intervention devant la commission.

"Nous ne sommes pas obligés d'abroger un droit pour en protéger un autre", a fait valoir Mme Simard.

La CSN refuse de mettre en opposition le droit de grève et celui pour la population de recevoir les services auxquels elle a droit.

La centrale qui représente principalement les salariés du secteur des affaires sociales, soutient que les droits de chacune des parties doivent

être préservés et que cet objectif peut être atteint en améliorant le système actuel plutôt qu'en cherchant à le renverser.

"On est prêt à améliorer les choses, à les ajuster et à les assouplir, a dit pour sa part le président Gerald Larose, mais il ne faut pas chercher à chambarder, à 'deconcriser' tout ce qui a été fait ces 20 dernières années."

Selon lui, sans droit de grève ou avec un droit de grève aussi restreint que le propose l'avant-projet de loi sur le

régime de négociation, il deviendrait utopique de parler de négociation véritable avec l'Etat-employeur.

"Comment alors négocier s'il ne nous reste plus le rapport de force que constitue le droit de grève", argumente-t-il.

M. Larose a exposé que c'est parce qu'elles détenaient ce rapport de force que les centrales syndicales ont pu obtenir ces 20 dernières années des améliorations tangibles aux services offerts à la population.

Pour le Conseil du patronat

Droit qui devrait être aboli

QUEBEC (PC) — Le droit de grève devrait être aboli non seulement dans les services de santé mais également dans les services publics tels que la distribution de l'électricité, du gaz naturel et de l'eau potable.

C'est ce que recommande le Conseil du patronat du Québec dans le mémoire qu'il a présenté hier à la commission parlementaire qui tient des audiences sur la réforme du régime de négociation dans les secteurs public et parapublic.

Pour le Conseil du patronat, l'avant-projet de loi du gouvernement sur cette réforme va dans la bonne direction, mais pas assez loin.

L'organisme qui représente le monde patronal, affirme en effet que ce projet de réforme prévoit une décentralisation "bien timide" des négociations et qu'il comporte des "oublis" majeurs.

Va pour l'intention du gouvernement d'étendre le champ de la négociation locale mais le Conseil du patronat se demande si les diverses instances

patronales locales seront dotées de pouvoirs accrus.

Il constate que les comités de négociation sectoriels demeurent à toutes fins utiles sous la responsabilité gouvernementale et que les mandats de négociation de la partie patronale, à tous les niveaux, devront être

comme par le passé

être autorisés par le Conseil du trésor.

Par la voix de son vice-président exécutif Ghislain Dufour, le Conseil du patronat observe que le projet de réforme devrait aller aussi loin que l'abolition du droit de grève dans le secteur des services de santé.

Selon l'organisme, le refus des gouvernements successifs d'in-

terdire le droit de grève dans ce secteur est un aveu d'impuissance et d'échec des différents gouvernements.

Le CPQ considère par ailleurs comme tout aussi essentiels pour la population les services de distribution de l'électricité, du gaz naturel et de l'eau potable, "puis-que l'interruption de

tels services met directement en péril la santé et le bien-être des gens."

Pour ce qui est des autres secteurs des services public et parapublic, soit les services gouvernementaux et ceux de l'enseignement, le

Conseil du patronat estime que le législateur pourrait maintenir le droit de grève,

Joignez-vous à moi et donnez du fond du cœur
Fondation.



Andrée Lachapelle

Aujourd'hui, nous avons besoin de vous, et si un jour c'était vous... Envoyez vos dons à l'adresse suivante:

Fondation du Québec des maladies du cœur
440, Dorchester ouest
Bureau 1401, Montréal H2Z 1V7

ACHETONS REMBOURSEMENT D'IMPOT

Obtenez 85% de votre remboursement d'impôt fédéral chez

BenTaxe

DECLARATIONS D'IMPOT ACHAT DE REMBOURSEMENTS

ADRESSE:
Chicoutimi: 210, Racine est, 543-9781
Jonquière: Place Centre-Ville, 2ième étage
Tél.: 542-3517
Alma: Galeries Lac-St-Jean, 662-3451

PREPRATATION D'IMPOT DE QUALITE REMBOURSEMENT RAPIDE ICI

Tout achat de remboursement d'impôt est sujet à notre approbation

Pour votre sécurité et votre confort

Voyageur

TERMINUS

55, Racine est, Chicoutimi
INF.: 543-1403

HORAIRE

Vers Québec et Montréal

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi	Vendredi, dimanche
6h45	6h45
9h45	9h45
13h45	13h45
17h45	17h00
19h45	18h45
	22h10

Parbus pour vos colis (Service de cueillette et livraison)

Parbus

Tél.: 545-4108

Communiquez avec le représentant de votre journal le

QUOTIDIEN

et renseignez-vous sur l'efficacité du...

"NOIR SUR BLANC"



Jasmin Gilbert
représentant

Chaque jour, on trouve dans le journal Le Quotidien de l'information sur l'actualité mondiale, les nouvelles communautaires, les produits et services. Qu'ils choisissent de se détendre ou de stimuler leurs capacités intellectuelles, nos lecteurs, vos clients, trouveront ce qu'ils cherchent dans le Quotidien d'aujourd'hui. Votre annonce publicitaire ne devrait-elle pas y être?

Communiquez avec votre représentant Jasmin Gilbert (secteur Chicoutimi et La Baie) 545-4474.

Votre horaire télé

Vendredi,
1er février

6h00
CFCF — ROMPER ROOM AND FRIENDS.
WPTZ — MORNING STRETCH.

6h30
CFCF — CANADA A M.
WPTZ — NEWS.
WVNY — A STUDY IN THE WORD.

7h00
WPTZ — TODAY.
WVNY — GOOD MORNING AMERICA.

7h30
CFCF — BONJOUR 7h30.

8h30
CFCF — PHYSI-RYTHME.
9h00
CJPM - CFCF — BONJOUR MATIN.
CKRS — LE PETIT CASTOR.
CFCF — GOOD MORNING WORKOUT.
WPTZ — THE PHIL DONAHUE SHOW.
WVNY — HAPPY DAYS AGAIN.

9h05
CBFT — FARIOLES.
CBJET — THOUGHT FOR TODAY.
9h10
CBJET — GOOD MORNING.
9h30
CKRS - CBFT — SUR LE BOUT DE LA
LANGUE.

CBJET — THE MUPPET SHOW.
CFCF — WHAT'S COOKING.
TVFQ — LE VILLAGE DANS LES NUAGES.
WVNY — MY THREE SONS.
9h45
CKRS - CBFT — A VOTRE RYTHME.
9h50
TVFQ — L'ACADEMIE DES NEUF.

10h00
CJPM - CFCF — CENTRE MEDICAL.
Après avoir été repoussé par la nouvelle chirurgienne, Gonzo doit lui redonner confiance en elle-même lorsqu'un de ses patients demande à changer de médecin.

CKRS - CBFT — PASSE-PARTOUT.
CBJET — CURIOUS GEORGE.
CFCF — GUESS WHAT.
R.-Q. — LE MARCHE AUX IMAGES.
WPTZ — TIME MACHINE.

WVNY — THE LOVE BOAT. Un médecin est dans l'embarras lorsque son amie et son ex-amie se lient d'amitié. — Gopher ne peut croire que son ancien professeur s'éprenne de lui. — A cause de son père, un jeune homme se retrouve dans une situation embarrassante en compagnie de deux femmes.

10h15
CBJET — THE FRIENDLY GIANT.
10h30
CKRS - CBFT — FELIX ET CIBOULETTE.
CBJET — MR. DRESSUP.
CFCF — DEFINITION.
TVFQ — LA BOUTEILLE A LA MER.
WPTZ — SALE OF THE CENTURY.

10h45
CKRS - CBFT — TAPE-TAMBOUR.
11h00
CJPM - CFCF — LES CHAMPIGNOLES.
CKRS — AVIS DE RECHERCHE.
CBFT — LES ATELIERS.
CBJET — SESAME STREET.
CFCF — THE NEW YOU.

R.-Q. — QUEBEC SCHOOL TELECAST.
TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES.
WPTZ — WHEEL OF FORTUNE.
WVNY — TRIVIA TRAP.
11h20
TVFQ — CLIGNOTANT.

14 — LE QUOTIDIEN, vendredi 1er février 1985

11h30
CJPM — LA BANDE A NIMEE.
CFCF — A LA CARTE.
CKRS — GENS DU MIDI.
CBFT — LEGENDES INDIENNES.
CFCF — THE RALPH LOCKWOOD SHOW.
TVFQ — AUJOURD'HUI LA VIE.
WPTZ — SCRABBLE.
WVNY — FAMILY FEUD.

12h00
CJPM — MIDI-NOUVELLES.
CKRS — AU FIL DE L'ACTUALITE.
CBFT — PREMIERE EDITION.
CBJET — MIDDAY.
CFCF — ADVENTURES IN RAINBOW COUNTRY.
R.-Q. — L'ENAP PRESENTE.
WPTZ — LOVE CONNECTION.
WVNY — RYAN'S HOPE.

12h15
CJPM - CFCF — CINE-QUIZ. "Le côté noir de la terreur" (The Darker Side of Terror) (5) — E.-U. 1979. Science-fiction de G. Trikonis avec Robert Forster, Adrienne Barbeau et Ray Milland. — En des expériences secrètes, un professeur d'université fabrique un double de lui-même. — Film tourné pour la télévision. Variations sur des thèmes connus. Mise en scène fonctionnelle. Interprétation convenable. (2h15).

12h20
CBFT — TELEX ARTS.
12h30
CKRS - CBFT — ALLO BOU BOU.
CFCF — PULSE 12.30.
R.-Q. — TELE-UNIVERSITE. "Le corps humain: les hormones".
TVFQ — DE BOUCHE A OREILLES.
WPTZ — SEARCH FOR TOMORROW.
WVNY — LOVING.

12h45
TVFQ — L'HOMME AU PANAMA.
13h00
CBJET - WVNY — ALL MY CHILDREN.
CFCF — THE DON HARRON SHOW.
R.-Q. — QUEBEC SCHOOL TELECAST.
TVFQ — PLATINE 45.
WPTZ — DAYS OF OUR LIVES.

13h30
CKRS - CBFT — AU JOUR LE JOUR.
R.-Q. — LE MARCHE AUX IMAGES.
TVFQ — CONCERT.
14h00
CBJET — DALLAS. Bobby fait des plans pour rendre le bébé de Kristin à son père; Miss Ellie apprend que la "Ewing Oil" est sur le bord d'un désastre financier; Pam veut quitter l'hôpital.

CFCF - WPTZ — ANOTHER WORLD.
WVNY — ONE LIFE TO LIVE.
14h15
TVFQ — BRAQUE.
14h30
CJPM - CFCF — FORUM.
CKRS - CBFT — TELE-FEUILLETON. "Maitres et valets". — L'ex-mari de Rose, Gregory Wilmot, revient lui faire la cour.

15h00
CBJET — CORONATION STREET.
CFCF - WVNY — GENERAL HOSPITAL.
R.-Q. — VIE DE PECHEUR.
WPTZ — TOM AND JERRY AND FRIENDS.
15h05
TVFQ — L'INVITE PIC.
15h30
CJPM - CFCF — DROLE DE MONDE.
CKRS — RIEN QUE POUR VOUS.
CBFT — PRINCE NOIR.



SUZAN Clark, vendredi 1er février 20h30, WVNY.

CBJET — ALL IN THE FAMILY. Pinky s'arrange pour qu'au lendemain d'une réunion Archie se réveille avec une autre femme que la sienne dans son lit.

R.-Q. — TELEFILMS. "Au bout du chemin" (4) — Fr. 1980. Drame psychologique de D. Martineau avec Robert Benoit, Madeleine Cheminat et Claude Jade. — Engagé pour jouer un résistant dans un film, un comédien s'attache à une vieille dame qui a connu celui dont il tient le rôle. — Film tourné pour la télévision. Thèmes divers adroitement mêlés. (90 min.).

TVFQ — LE THEATRE DE BOUVARD.
16h00
CJPM — LA BANDE A NIMEE.
CFCF — L'HEURE DE LA BONNE HUMEUR.
CKRS - CBFT — BOBINO.
CBJET — DO IT FOR YOURSELF.
CFCF — SOAP.
WPTZ — THE DUKES OF HAZZARD. Hogg essaie de mettre la main sur des emeraudes qui ont été cachées par des voleurs dans la cantine d'officier de Enos.

WVNY — HE-MAN AND MASTERS OF THE AVENTURE.
16h30
CJPM — LES SATELLIPOPETTES.
CKRS - CBFT — ULYSSE 31.
CBJET — THE KIDS OF DEGRASSI STREET.
CFCF — SOAP.
TVFQ — LE VILLAGE DANS LES NUAGES.
WVNY — SCOOBY-DOO.

16h50
TVFQ — L'ACADEMIE DES NEUF.
16h55
CFCF — TAKE A BREAK WITH MATTHEW COPE.
17h00
CJPM - CFCF — MONTREAL, EN DIRECT.

CKRS — CINEMA DE 17 HEURES. "Music Machine" (6) — G.-B. 1979. Comédie musicale de I. Sharp avec Gerry Sundquist, Clarke Peters et Patti Boulaye. — Les difficultés d'un jeune habitué de discothèques qui veut participer à un concours de danse. — Plate imitation de "Saturday Night Fever". Production à petit budget. Effets répétitifs. (2h).

CBFT — TELE 5. "Les yeux bleus". Première de six parties. — De retour chez lui pour les vacances de Pâques, un garçon de 17 ans est témoin d'une dispute familiale au cours de laquelle son beau-frère insinue qu'il est un bâtard puisqu'il est le seul de sa famille à avoir les yeux noirs.

CBJET — VIDEO HITS.
CFCF — THE PRICE IS RIGHT.
R.-Q. — NOURRIR LE QUEBEC.
WPTZ — JEOPARDY.
WVNY — DIFFERENT STROKES.

17h30
CBJET — THREE'S COMPANY. Jack et Terri soupçonnent Janet de fréquenter un adolescent.

R.-Q. — MAYA L'ABEILLE.
TVFQ — LE JOURNAL.
WPTZ — M*A*S*H. Le jeune Coréen qui a remporté le tournoi de ping-pong au nom de l'unité 4077 emprunte de l'argent à Hawkeye et à B.J. pour acheter une bague de fiançailles.

WVNY — THREE'S COMPANY.
18h00
CJPM — STUDIO SIX.
CFCF — AUJOURD'HUI 18H.
CBFT — CE SOIR.
CBJET — NEWSWATCH.
CFCF — PULSE.
R.-Q. — PASSE-PARTOUT.
TVFQ — LA BOUTEILLE A LA MER.
WPTZ — NEWS.
WVNY — NEWSCENTER 22.

18h30
CJPM - CFCF — ODYSSEE.
CBFT — LES NOUVELLES DU SPORT.
R.-Q. — TELESERVICE PLUS.
TVFQ — DES CHIFFRES ET DES LETTRES.
WVNY — ABC NEWS.
18h35
CBFT — AVIS DE RECHERCHE.
18h50
TVFQ — CLIGNOTANT.
19h00
CJPM - CFCF — CINEMA DU VENDREDI.

"Les Charlots contre Dracula" (6) — Fr. 1980. Comédie fantaisiste de J.-P. Desagnat avec Gérard Filipelli, Gérard Rinaldi et Jean Sarrus. — Les mésaventures de trois garçons à la recherche d'une amie enlevée par un émissaire du fils de Dracula. — Parodie facile des films de vampire. Inspiration comique peu inventive. Mise en scène négligée. Interprétation inégale. — A. (2h).

CKRS - CBFT — A PLEIN TEMPS.
CBJET — MURDER, SHE WROTE. Avec Angela Lansbury, Clive Revill, Cameron Mitchell, Olivia Cole et Stan Shaw. — Un musicien de jazz de la Nouvelle-Orléans est assassiné de la même façon qu'un personnage dans un livre de Jessica.

CFCF — ENTERTAINMENT TONIGHT.
TVFQ — AUJOURD'HUI LA VIE.
WPTZ — WHEEL OF FORTUNE.
WVNY — BARNEY MILLER. Un inventeur proclame avoir mis au point une batterie qui ne perdra jamais sa charge; Wojo est soumis à l'hypnose dans l'espoir qu'il se souviendra des détails d'un vol dont il a été témoin.

19h30
CKRS — A L'ERE DU VIDEO.

CBFT — VIVRE A TROIS. "La préférée du professeur", avec John Ritter, Joyce DeWitt, Jenilee Harrison, William Peterson et Dorian Lopinto. — Jack donne des cours de cuisine mais il a des problèmes avec une élève, la nièce du recteur qui est prête à tout pour obtenir une bonne note.

CFCF — SNOW JOB. "Slay Ride at the Chateau", avec Jack Creley, Richard Rebiere, Rummy Bishop et Lloyd Bochner. — Un détective de Scotland Yard aide Courtney à éclaircir un meurtre commis à l'hôtel.

R.-Q. — RETRAITE-ACTION.
WPTZ — M*A*S*H. Frustré par la lenteur des pourparlers de paix, Hawkeye envoie une lettre au président Truman lui décrivant la vie des soldats en Corée.

WVNY — THE BENNY HILL SHOW.

20h00
CKRS - CBFT — HORS SERIE. "Marco Polo". Première de neuf parties avec Ken Marshall, Anne Bancroft et Georgia Slowe. — Dans l'espoir d'avoir des nouvelles de son père et de son frère qui sont partis pour l'Orient avant sa naissance, le jeune Marco Polo interroge les marins et les marchands qui reviennent de cette région.

CBJET — THE TOMMY HUNTER SHOW.
CFCF - WPTZ — V.
R.-Q. — DROIT DE PAROLE.
TVFQ — DE BOUCHE A OREILLES.

WVNY — BENSON. Avec Robert Guillaume, James Noble, Inga Swenson, Ruta Lee et Bobby Vinton. — A Las Vegas où il assiste à un congrès, Benson réalise un vieux rêve lorsqu'il participe à une comédie musicale après avoir été hypnotisé.

20h15
TVFQ — LE PETROLE EN SEINE-ET-MARNE.
20h30
TVFQ — PLATINE 45.

WVNY — WEBSTER. Avec Alex Karras, Susan Clark, Emmanuel Lewis, Tiffany Brissette et Diahann Carroll. — Ignorant qu'il est victime d'une farce de ses compagnons, Webster croit que Diahann Carroll va participer à un spectacle à son école.

21h00
CJPM - CFCF — LA PAROLE EST A VOUS.

CKRS - CBFT — DOSSIER. "Le huitième jour". — Documentaire sur les conséquences d'une guerre nucléaire sur l'écologie de notre planète.

CBJET — DALLAS. Avec Larry Hagman, Victoria Principal, Ken Kercheval, Jenilee Harrison et Linda Gray. — Pam se range du côté de Cliff et Jamie dans la bataille pour Ewing Oil. Sue Ellen refuse le soutien financier de J.R. Bobby accuse J.R. d'avoir déçu Pam. Jenna a besoin de savoir qu'elle sera l'épouse de Bobby.

CFCF - WPTZ — HUNTER.
R.-Q. — VENDREDI CHAUD. "Sainte Carmen de la Main". — Drame de M. Tremblay avec Michelle Rossignol, Amulette Garneau, Pierre Dufresne et Carmen Tremblay. — La vie d'une chanteuse western, dans un cabaret de la rue St-Laurent.

TVFQ — L'HEURE DE VERITE.
WVNY — STREET HAWK.
22h00
CJPM - CFCF — VIDEO CLIP.
CKRS - CBFT — LE TELEJOURNAL.
CBJET — THE NATIONAL.

CFCF - WVNY — MATT HOUSTON. Avec Lee Horsley, Pamela Hensley, Lincoln Kilpatrick, Deborah Adair et Geoffrey Scott. — Une femme détective privée s'intéresse à l'enquête de Houston sur une affaire de meurtre et d'extorsion dont sa soeur a été victime.

WPTZ — MIAMI VICE. "Smuggler's Blues", avec Kon Johnson, Philip Michael Thomas et Glen Frey. — Crockett et Tubbs se font passer pour des importateurs de cocaïne dans le but d'éclaircir le meurtre de trafiquants de drogue.

22h20
CBJET — THE JOURNAL.

22h25
CKRS - CBFT — LE POINT.
22h30
R.-Q. — IMAGES PERDUES.
22h45
CJPM - CFCF — TIRAGES DE LA LOTO QUEBEC.

22h58
CFCF — LOTO QUEBEC.
23h00
CJPM - CFCF — LES NOUVELLES TVA.
CKRS - CBFT — LA METEO.
CBJET — NEWSWATCH.
CFCF - WPTZ — NEWS.
R.-Q. — TELESERVICE PLUS.
TVFQ — LE THEATRE DE BOUVARD.
WVNY — NEWSCENTER 22.

23h05
CKRS - CBFT — LES NOUVELLES DU SPORT.

23h15
CKRS — AU FIL DE L'ACTUALITE.
CBFT — TELEX ARTS.
TVFQ — COCORICOCOBOY.
23h20
CBJET — THE NATIONAL UPDATE.
CFCF — PULSE.

23h25
CJPM — LE DIX VINS INFORME.
CFCF — AUJOURD'HUI.
CKRS - CBFT — VIVRE EN FORME.
CBJET — GOOD ROCKIN' TONITE Anim.: Terry David Mulligan.
TVFQ — LE JOURNAL.

23h30
CJPM - CFCF — SPORTS ET METEO.
CKRS - CBFT — CINEMA. "Power Struggle" — G.-B. 1978. Drame de J. Irvin avec Anthony Pullen, Murray Salem et Richard Parmentier. — Un économiste et un avocat lèvent le voile sur un scandale impliquant la Commission de l'énergie atomique des Etats-Unis. (1h50 appr.).

WPTZ — THE TONIGHT SHOW.
WVNY — NIGHTLINE.
23h45
CJPM — CINEMA DE FIN DE SOIREE. "La guerre des monstres" (6) — Jap. 1967. Drame d'horreur de I. Honda avec Russ Tamblyn, Kumi Mizuno et Kenji Sahara. — Deux monstres géants d'origine inconnue sement la panique au Japon. — Intrigue naïve. Mise en scène superficielle. Qualité des trucs inégale. Interprétation artificielle. (1h45 appr.).

CFCF — ROCK ETC.
00h00
CFCF — FUNTASTIC DRAW.
WVNY — 100 HUNTLEY STREET.
00h05
CFCF — NITE LIFE. Anim.: Peter King.

00h30
WPTZ — FRIDAY NIGHT VIDEOS
00h55
CBJET — ROCK WARS.
1h05
CFCF — POTPOURRI. "The Beach Boys 20th Anniversary Special". Celebration du 20e anniversaire des "Beach Boys"; présentation d'extraits d'un concert donné à Washington le 4 juillet 1980. Inv.: Glen Campbell, Andy Williams et Darryl Dragon. REPRISE.

2h05
CFCF — CINEMA 12. "How to Beat the High Cost of Living" (5) — E.-U. 1980. Comédie de R. Scheerer avec Jane Curtin, Susan Saint James et Jessica Lange. — Trois jeunes femmes dont les problèmes conjugaux se doublent d'ennuis financiers, unissent leurs forces pour réussir un vol extravagant. — Intrigue farfelue. Développement plutôt laborieux. Interprétation jouée. (2h appr.).

4h05
CFCF — HART TO HART.

Arts et spectacles

Depuis sa maladie

Adamo près des malades

MONTREAL (PC) — Alors qu'il s'apprête à chanter au Téléthon de la paralysie cérébrale, au complexe Desjardins, Adamo a rappelé jeudi un incident, à l'occasion d'un tour de chant qu'il avait donné en Europe au bénéfice de personnes handicapées.

"En arrivant avec mes musiciens, je reconnais cette jeune femme en fauteuil roulant qui pleurait à chaudes larmes. Elle m'explique alors que le directeur de la salle lui avait interdit d'entrer, elle et les autres malades."

"Avec un cynisme terrible", poursuit Adamo, ce directeur lui a alors affirmé que le public bien portant ne tenait pas tellement à côtoyer des gens en chaise roulante, ceux-là même pour qui il chantait.

Le chanteur ayant pu faire entrer les malades, il put constater à regret qu'une bonne partie des gens étaient effectivement gênés par leur présence. "C'est souvent comme ça. Des gens ordinaires qui fuient littérale-

ment les handicapés qui veulent leur parler."

L'an dernier, Salvatore Adamo a lui-même subi une alerte cardiaque. "Ce séjour à l'hôpital m'a vraiment ouvert les yeux. C'est un monde parallèle, un monde d'injustice."

Il a croisé dans les couloirs des gens qui semblaient poser cette question: "Pourquoi moi?" Et lui qui était sur le point de leur répondre "Excusez-moi si je suis bien portant."

Adamo ne veut pourtant pas être consacré "le chanteur-qui-a-eu-des-ennuis-de-santé". Son opération a très bien réussi, il se produit à nouveau sur scène et s'est même remis au tennis.

Son alerte cardiaque, dit-il encore, a été une petite lampe rouge à son tableau de bord: "J'ai levé le pied un peu..." A 40 ans, il se trouve trop jeune pour se lamenter: "Il faut abattre la maladie."

Sa participation à ce téléthon montréalais est "une occasion de me sentir moins fu-

tile", dit Adamo qui y trouve une réplique à l'assertion voulant que les chanteurs ne fassent que du vent.

Devant les caméras de Radio-Québec, il interprétera une toute nouvelle chanson parlant de solidarité. On est tous sur le même bateau.

Le chanteur signale par ailleurs qu'il reçoit toujours du courrier du Québec où son public, dit-il, est très au fait de ses dernières chansons. Souvent, ce sont les journalistes qui en sont restés à celles des années 60.

Comme l'interprète, le répertoire a vieilli et Adamo se trouverait "hypocrite" d'essayer de donner le change en persistant avec le style de ses débuts.

Préservant ce qu'il appelle sa naïveté, désireux de garder une dimension d'enfance dans ses chansons, Adamo cite un autre Belge, Jacques Brel: "Il faut devenir vieux sans devenir adulte." Adulte ayant dans ce cas le sens de blasé.

Rarement il nous arrive un film qui nous touche comme peu d'autres.

Un film d'amour. De rire. D'épreuves. Et de triomphe.

Le réalisateur de «Rocky» nous présente un film destiné à tous ceux qui ont eu à faire face à un défi impossible. Leur propre moment de vérité.



Le Moment de Vérité Version Française de Karate Kid

JERRY WEINTRAUB JOHN G. MILDEN RALPH MACCHIO NORIYUKI "PAT" MORITA ELISABETH SHUE

AUSSI L'AS DES AS place du royaume 1 bellevue

EN PRISON... elles doivent toutes se soumettre à la règle du jeu... 18 ans



Pour chaque meurtre commis à l'extérieur, un autre est exécuté à l'intérieur.

HAUTE SURVEILLANCE

AVEC LOUISE MARLEAU FRANCOISE DORNER LENORE ZANN ALBERTA WATSON LYN JACKSON réalisé par PIERRE-ALAIN JOLIVET

AUSSI EL CONDOR place du royaume 2

MICHAEL DOUGLAS KATHLEEN TURNER DANNY DE VITO GAGNANT DE 2 GOLDEN GLOBE



A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (ROMANCING THE STONE)

JOHN TRAVOLTA OLIVIA NEWTON JOHN David O'Keefe Rareté

AUSSI place du royaume 3

EN PRIMEUR 18 ANS Adultes

Des Raffinements Jamais atteints

PLAISIRS INTIMES

CHATEAU DES PLAISIRS capitol élysée



Le QUOTIDIEN CKRS-RADIO

ET LES CINEMAS FRANCE FILM

INVITENT 300 PERSONNES A LA PRESENTATION DU FILM...

Prince SA VIE EST UN COMBAT... LA MUSIQUE SON TRIOMPHE.

Purple Rain

14 ANS

«Époustouflant! Jamais, depuis que les Beatles ont fait éclater l'écran dans «A Hard Day's Night, le choc de l'arrivée d'une nouvelle génération n'avait été aussi bien marquée!»

Kurt Loder, Rolling Stone

«Le nouveau prince d'Hollywood. Une vedette incomparable. Prince deviendra sans doute prochainement la nouvelle idole des écrans... et l'une des plus remarquables.»

David Ansen, Newsweek

En Version Française



Une production de A CAVALLO, RUFFALO et FARGNOLI avec APPOLONIA KOTERO, MORRIS DAY, OLGA KARLATOS et CLARENCE WILLIAMS III. Chansons originales composées et écrites par PRINCE. Écrit par ALBERT MAGNOLI et WILLIAM BLINN. Produit par ROBERT CAVALLO, JOSEPH RUFFALO et STEVEN FARGNOLI. Réalisé par ALBERT MAGNOLI.

2e FILM

"QUELLE AFFAIRE" VF "RISKY BUSINESS"

JOËL avait tous les fantasmes d'un garçon de son âge... Les filles, les voitures, l'argent. Un jour ses parents partent pour une semaine, et tous ses rêves se réalisent.

Pour avoir vos laissez-passer, il suffit de remplir ce coupon et de le faire parvenir à:

CKRS-RADIO "PROMOTION FILM" 2455, rue Cantin Jonquière, Qc — G7X 7U8

NOM

ADRESSE:

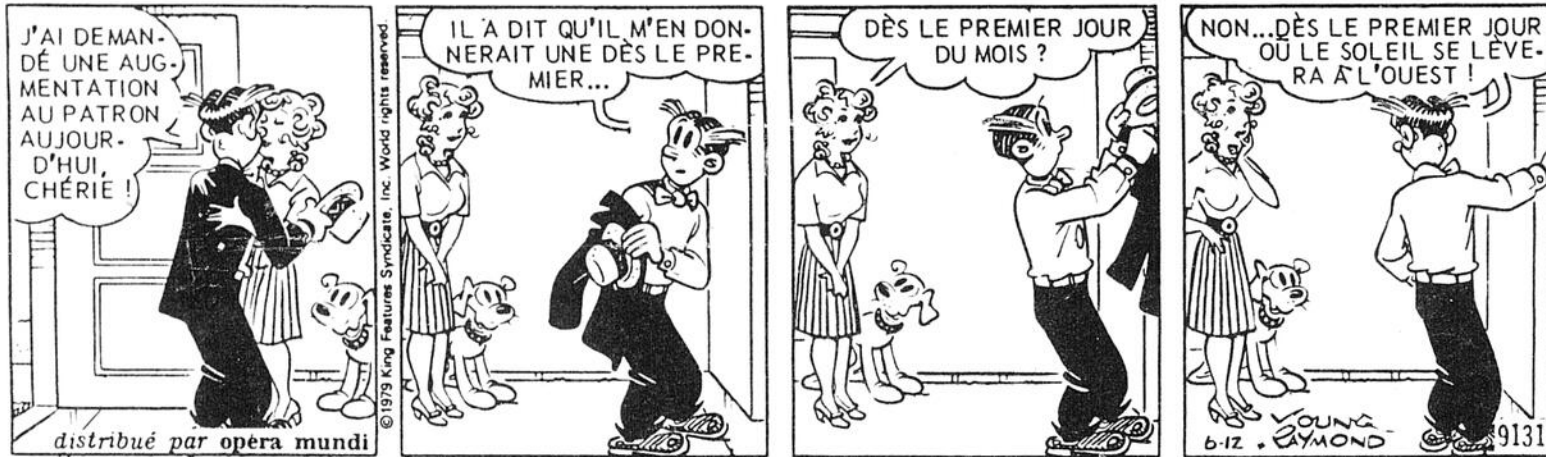
TEL.:

Les tirages au sort s'effectueront chaque jour sur les ondes de CKRS-Radio, à compter du 4 février 85.

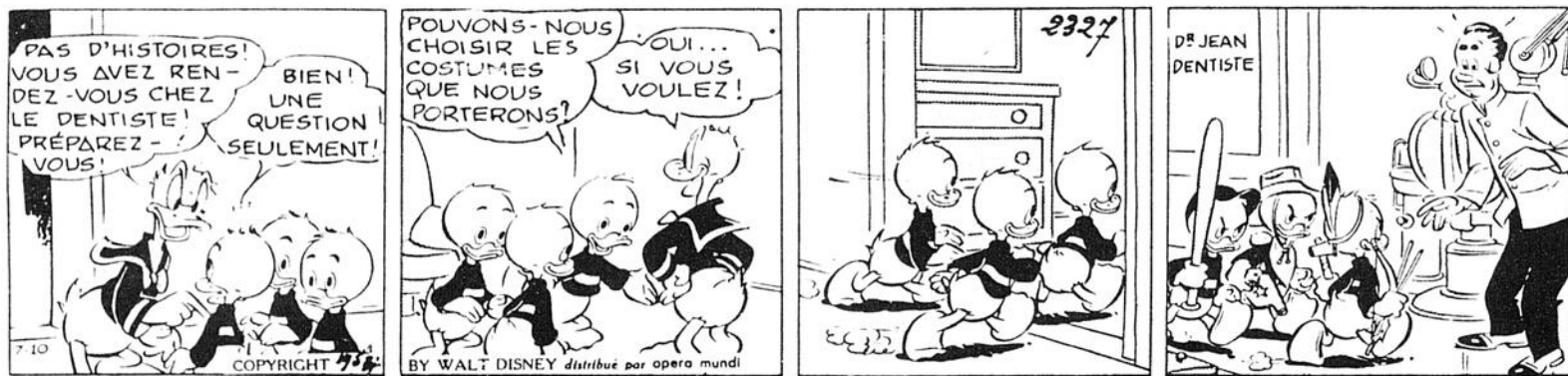
SCAMP



BLONDINETTE



DONALD



L'AGENT CORRIGAN



SOURIS MIQUETTE



Horoscope...

HOROSCOPE du vendredi, 1er février 1984

Le parallèle Vénus-Mars vous fera entrevoir des problèmes que vous aviez tendance à négliger. Vous remettrez en question certains de vos choix et essaieriez de vivre plus conformément à votre idéal. Vous voudrez régler aussi certains problèmes de relation. Chance avec 3 et 71.

ANNIVERSAIRES: Ne relâchez pas vos efforts au moment où vous allez toucher au but. Persévérez et vous obtiendrez enfin le résultat que vous souhaitez.

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront passionnés, impulsifs et volontaires. Vous aurez beaucoup de mal à les faire changer d'avis ou à leur faire adopter d'autres points de vue.

BELIER (21 mars - 20 avril) Profession: Ce sont de petits détails qui vous irriteront le plus et qui vous empêcheront de progresser comme vous le devriez. **Affection:** Des relations anciennes vous combleront. **Santé:** Suivez un régime plus sain.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) Profession: Vous devrez repenser votre organisation autant pour mieux défendre vos intérêts que pour donner un nouvel essor à vos activités. **Affection:** Ne soyez pas trop impulsif. **Santé:** Faites des exercices respiratoires.

GÉMEAUX (21 mai - 21 juin) Profession: C'est sur le plan des réalisations pratiques que vous devez surtout faire porter votre effort, soyez plus concret. **Affection:** Vous serez heureux de savoir vos sentiments compris. **Santé:** Bonne.

CANCER (22 juin - 22 juil.) Profession: Vous ne manquerez pas de confiance en vous et vous saurez imposer à un auditoire un peu hésitant vos idées. **Affection:** Vous manquez de spontanéité et votre partenaire peut en souffrir. **Santé:** Fumez moins.

LION (23 juil. - 22 août) Profession: Quelques difficultés d'ordre secondaire vous irriteront et retarderont la mise en chantier d'un projet qui vous tient à cœur. **Affection:** Vos relations amicales vous donneront de grandes joies. **Santé:** Bonne.

VIERGE (23 août - 22 sept.) Profession: Votre emploi du temps devra être soigneusement étudié si vous voulez respecter les délais qui vous sont impartis. **Affection:** Vous manquez de confiance en votre partenaire. **Santé:** Détendez-vous.

BALANCE (23 sept. - 22 oct.) Profession: Le respect des opinions des autres n'est pas votre vertu principale et cet aspect de votre personnalité vous attire souvent des ennuis. **Affection:** Soyez plus souple avec vos amis. **Santé:** Évitez les boissons alcoolisées.

SCORPION (23 oct. - 21 nov.) Profession: Il vous faudra faire preuve d'ordre et de clarté si vous voulez vous sortir d'une situation un peu délicate. **Affection:** Votre vie sentimentale demande plus d'équilibre. **Santé:** Détendez-vous.

SAGITTAIRE (22 nov. - 20 déc.) Profession: Vous éprouvez le besoin de donner un nouvel élan à vos activités mais vous devez vous garder de toute impulsivité. **Affection:** Vos sautes d'humeur éprouveront votre partenaire. **Santé:** Ne faites pas d'excès.

CAPRICORNE (21 déc. - 19 janv.) Profession: Vous aurez d'excellentes idées qui vous permettront de trouver des solutions originales à vos problèmes. **Affection:** Ne prenez pas de décisions prématurées en ce qui concerne un nouveau lien. **Santé:** Bonne.

VERSEAU (20 janv. - 18 fév.) Profession: Vous manquez d'enthousiasme et cela peut vous faire manquer une excellente occasion d'affirmer votre position. **Affection:** N'attachez pas trop d'importance à des vécilles. **Santé:** Faites un peu de sport.

POISSONS (19 fév. - 20 mars) Profession: Menez à bon terme ce que vous avez mis en chantier avant de vous lancer dans des entreprises nouvelles qui vous absorberont complètement. **Affection:** Efforcez-vous de dissiper les malentendus. **Santé:** Bonne.

Travail au foyer

Les femmes veulent être reconnues

MONTREAL (PC) — Des quatre priorités qui ont émergé des consultations régionales menées en vue d'une conférence sur la sécurité économique des Québécoises, la reconnaissance du travail au foyer "afin de lui donner ses lettres de créance" remporte la part du lion.

Dans dix des 11 régions administratives du Québec, cette priorité a été retenue par les femmes consultées provenant de groupes populaires, de milieux d'enseignement et de

syndicats locaux.

Il en sera donc question les 14, 15 et 16 mai prochains lors de la conférence sur la sécurité économique des Québécoises organisée par le secrétariat à la condition féminine.

La nouvelle ministre déléguée à la Condition féminine, Francine Lalonde, ne semble pas embarrassée outre mesure d'une telle situation même si sa préoccupation majeure se situe du côté de l'emploi.

En conférence de presse hier, Mme La-

londe a cependant indiqué "que l'ensemble des revendications risquent d'être entravées si la situation de l'emploi ne s'améliore pas."

Mme Lalonde a expliqué que la valorisation recherchée du travail domestique provenait vraisemblablement de femme de plus de 40 ans qui s'étaient senties méprisées par celles, plus jeunes, qui réclament l'égalité sur le marché du travail.

Elles n'ont pu choisir le moment d'avoir des enfants, ni leur nombre; elles n'a-

vaient pas facilement accès aux études, ni aux garderies, a résumé la ministre.

Outre la valorisation du travail au foyer, les groupes régionaux réclament que l'accent soit mis sur les métiers non-traditionnels (pour les jeunes en formation) et les programmes de formation et recyclage professionnel dans les entreprises, pour les plus âgées.

Des garderies en plus grand nombre et avec des horaires plus souples, l'obtention d'avantages so-

ciaux pour les travailleuses à temps partiel et les programmes d'égalité en emploi, constituent l'essentiel des revendications qui seront étudiées en fin de semaine.

De leur côté, des déléguées provinciales émanant des centrales syndicales, de l'AFEAS, de la Fédération des femmes du Québec, des cercles de fermières se fixeront des priorités, semblables ou différentes à celles des régions.

La ministre Lalonde est consciente que c'est une véritable "gageure" de réunir des femmes qui oeuvrent dans toutes sortes de champ, avec des idéologies et des antécédents sociaux différents afin qu'elles établissent des priorités.

"Je monte dans un train qui roule à toute allure et qui arrive à la première gare."

Mais l'ancienne militante à la CSN ne craint pas les réu-



La nouvelle ministre déléguée à la Condition féminine, Francine Lalonde.

A l'Assemblée nationale

Lévesque, le responsable?

MONTREAL (PC) — La ministre déléguée à la Condition féminine, Francine Lalonde, estime qu'il serait bénéfique pour le premier ministre Lévesque d'avoir à répondre à l'Assemblée nationale aux questions relevant de son ministère.

Mme Lalonde souhaite que M. Lévesque réponde pour elle "pour le forcer à continuer à plonger là-dedans".

"Ca pourrait être un témoignage, pour moi, de l'importance qu'il accorde à ce dossier", a-t-elle ajouté.

Etant donné que Mme Lalonde a été nommée ministre, sans avoir été élue au préalable, elle ne pourra siéger à titre de député au moment de la reprise des travaux, le 12 mars prochain.

Par ailleurs, la nouvelle ministre a obtenu l'assurance

qu'elle siégera au comité des priorités et au Conseil du Trésor.

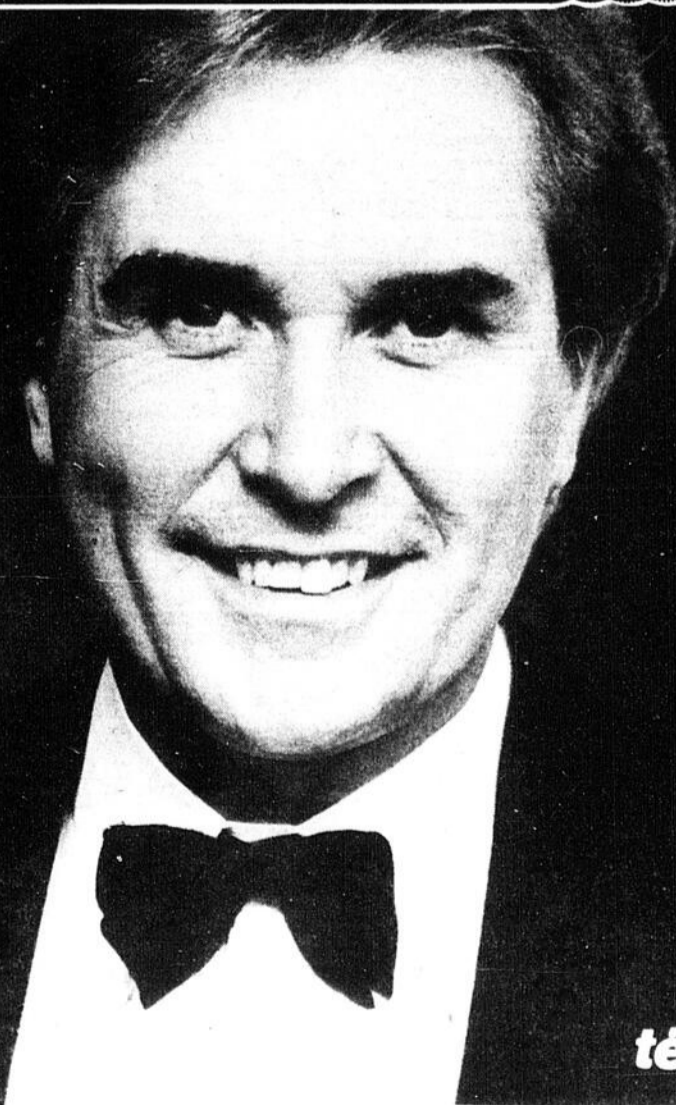
C'est la première fois qu'une femme siégera à la fois dans ces deux lieux de pouvoir, a-t-elle signalé.

L'accès à conseil et au comité lui permettra "de voir l'ensemble du portrait et de pousser sur les priorités", estime-t-elle.

nions de gens aux intérêts parfois divergents.

Elle estime que "l'important c'est que ce rapport de forces sociales puissent servir à aller chercher les gains dont les femmes ont besoin."

Le Téléthon de la paralysie cérébrale



Avec
Serge Laprade
plusieurs participants,
des invités(es)
ET VOUS

Cet espace est gracieusement offert par votre journal

Samedi 2 février
à 20h
...et pour 24 heures

L'autre
télévision  **Radio**
Québec

Subventions aux agriculteurs

Roch LaSalle se prépare à avoir une autre gifle

OTTAWA (PC) — Le ministre conservateur Roch LaSalle devra bientôt tendre l'autre joue à son collègue de l'Agriculture John Wise, qui s'appête à répudier un autre des engagements que le représentant de Joliette avait pris devant les agriculteurs du Québec.

Le ministre Wise annoncera la semaine prochaine qu'Ottawa consacrera jusqu'à \$27 millions pour compenser les pertes de fourrage encourues par plus de 10,000 agriculteurs québécois à la suite de sécheresses à l'été 1983, a appris hier La Presse Canadienne.

Ce geste constituera une nouvelle gifle au ministre des Travaux publics Roch LaSalle qui, en pleine campagne électorale, le 22 août dernier à Longueuil, avait engagé son parti à verser \$60 millions pour compen-

ser la totalité des pertes selon les estimations faites par l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA).

En présence de représentants des deux autres partis, devant 300 cultivateurs, M. LaSalle avait même précisé que le fédéral paierait les deux tiers du montant, laissant le dernier tiers à la province, et, qu'à défaut pour la province de payer sa part, un gouvernement conservateur assumerait la totalité des coûts. "Pour vivre il faut manger, nous on l'a compris", avait claironné M. LaSalle à douze jours des élections.

Cette rencontre de Longueuil semble s'être résumée en une surenchère de promesses pour le ministre LaSalle, qui y avait même signé un chèque de \$13 millions pour les paiements de stabilisation pour les producteurs de porcs

québécois. Cette semaine, son collègue M. Wise précisait qu'il n'était pas question pour Ottawa de faire ce versement qui compromettrait la position de négociation du Canada avec les Etats-Unis dans le délicat dossier des exportations canadiennes de porcs.

Economiste responsable du dossier à l'UPA, M. Pierre Fortin s'est dit hier fort surpris qu'on ne consacre finalement qu'un maximum de \$27 millions à ce fonds d'aide, à la suite de l'engagement formel du ministre LaSalle.

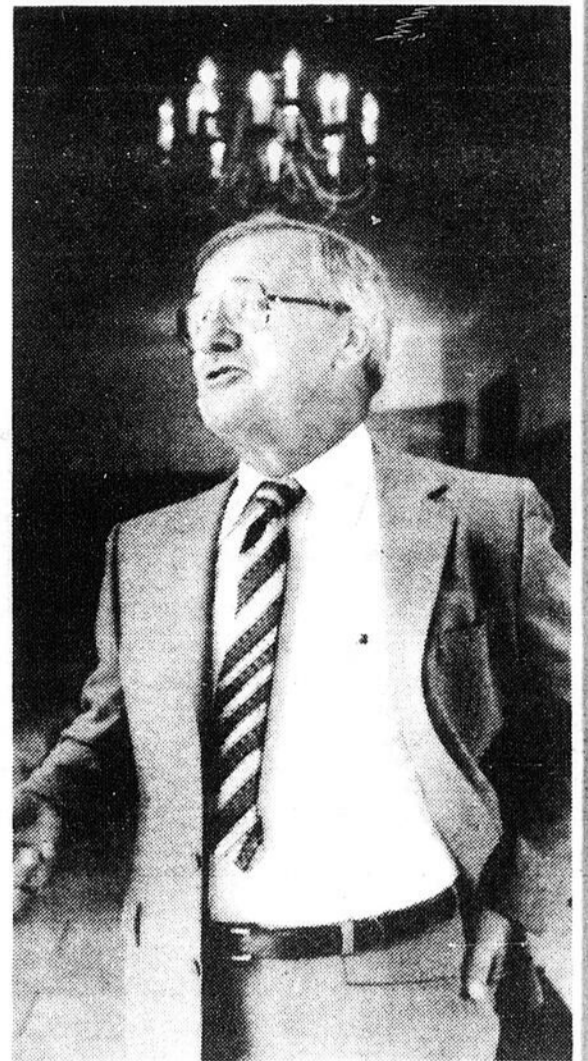
L'aide fédérale

Hier, sans vouloir préciser davantage, le ministre Wise a confirmé que le cabinet avait approuvé un montant "d'environ" \$30 millions pour compenser les pertes de fourrage subies par les producteurs québécois en 1983. Québec n'aura pas à contribuer à ce fond

d'aide, a-t-il précisé, ajoutant toutefois que la province avait accepté "de nous assister dans la distribution des paiements".

Depuis deux ans, l'Union des producteurs agricoles réclamait plus de \$60 millions pour les producteurs de quatre régions, plus particulièrement touchées, celles de Lanaudière, de la Mauricie, de Québec et du Lac-Saint-Jean.

Hier, M. Wise a confirmé qu'Ottawa avait finalement décidé d'étendre à tout le Québec l'admissibilité à ce fonds d'aide. "Cela pourra représenter moins d'argent pour les quatre régions qui avaient été désignées à l'origine, mais nous pensons qu'il y avait d'autres régions qui avaient souffert en plus de celles proposées par l'UPA", a dit M. Wise.



Le ministre Roch LaSalle.

Entourage de Turner

Des têtes vont peut-être rouler

OTTAWA (PC) — L'insatisfaction règne à l'intérieur du Parti libéral fédéral et des têtes pourraient bientôt rouler parmi le personnel de son chef, M. John Turner.

De sources interne et externe au parti, on apprenait jeudi que trois membres clés du personnel de M. Turner étaient les principales cibles des critiques: le chef du personnel John Swift, la directrice de la recherche pour le caucus Catherine Anderson et Don Foley, directeur des communications pour le caucus.

Des libéraux haut placés reconnaissent que le groupe de conseillers à l'emploi de leur leader n'a pas l'expérience requise, tout particulièrement en matière de stratégie et de politiques de communi-

cation. C'est là qu'iraient, en priorité, les efforts visant à redresser la situation.

En outre, certains critiques laissent entendre que John Swift n'a ni le jugement ni le poids politique nécessaires pour être le principal auxiliaire de M. Turner, pour le confronter et l'amener à rectifier son tir en cas d'erreur.

"On s'aperçoit de plus en plus qu'il y a des problèmes à ce niveau", a confié un conseiller en faisant allusion au personnel de M. Turner, au cours d'une entrevue téléphonique.

Interrogé à ce sujet jeudi, M. Turner a nié la possibilité que Swift, Anderson et Foley soient remplacés.

Communications

Nouvelle étape au projet de loi

OTTAWA (PC) — Le projet de loi C-20 sur le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), portant sur la déréglementation et les pouvoirs accrus du gouvernement dans l'élaboration des politiques de communications, a franchi, hier aux Communes, une nouvelle étape.

Dans un discours de circonstance, le ministre des Communications, M. Marcel Masse, a lui aussi, comme tous ses collègues depuis quelque temps, fait l'éloge de l'approche consultative, avant d'affirmer qu'il est responsable de ses actions devant l'électorat, est habilité à établir les grandes politiques du pays."

déréglementation et de l'augmentation des pouvoirs d'intervention du gouvernement étaient largement souhaités.

Le projet de loi propose d'ailleurs que le gouvernement doit être responsable de l'établissement de la politique et le CRTC de sa mise en oeuvre conformément au cadre législatif. "Ce partage des pouvoirs, a souligné le ministre, est conforme au principe démocratique qui veut que seul le gouvernement, parce qu'il est responsable de ses actions devant l'électorat, est habilité à établir les grandes politiques du pays."




ET

VOUS INVITENT À PARTICIPER AUX JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX HIVER '85 À SAINT-FÉLICIEN LES 1-2-3 FÉVRIER

VOLET COMPÉTITIF

DISCIPLINES	SITES DES COMPÉTITIONS	FÉVRIER			DISCIPLINES	SITES DES COMPÉTITIONS	FÉVRIER		
		1	2	3			1	2	3
Badminton	Gymnase, Cégep			•	Nage synchronisée	Piscine, Cégep			•
Basketball	Gymnase, Polyval.	•			Patinage artistique	Aréna			•
Curling	Dolbeau	•	•	•	Patinage de vitesse	Aréna			•
Dards	Salle Chev. Colomb	•			Sacs de sable	École Hébert	•		
Esclime	École Hébert			•	Ski alpin	Tobo-ski			•
Gymnastique	Gymnase, Polyval.			•	Ski de fond	Tobo-ski			•
Haltérophilie	Auditorium, Polyval.	•			Tennis de table	Place centr., Cégep			•
Handball	Gymnase, Polyval.			•	Volleyball	Gymnase, Cégep			•
Judo	Place centr., Cégep			•	Volleyball	Palastre, Polyval.			•



La radio officielle des Jeux du Québec régionaux Hiver '85 à Saint-Félicien

Cadeaux Vive les mariés

Le QUOTIDIEN

et



LES SUPERMARCHÉS **proVigo**



offrent un cadeau gratuit aux futurs mariés.

Une valeur de plus de \$25⁰⁰



IL NE S'AGIT PAS D'UN CONCOURS

UN SEUL COUPON SUFFIT CHAQUE NOUVEAUX MARIÉS INSCRITS RECEVRONT UN CADEAU

Notre cadeau VIVE LES MARIÉS est gratuit, pratique et intéressant. Voici ce que vous recevrez:

- Plus de 20 produits ménagers de qualité, plein format.
- Plus de 20 livrets de recettes et trucs ménagers.
- Deux semaines d'abonnement gratuit au journal Le Quotidien.
- Le tout d'une valeur de plus de \$25.00.

Si votre mariage est prévu d'ici quelques mois, profitez de notre offre et recevez votre merveilleux cadeau VIVE LES MARIÉS. Remplissez le coupon et retournez-le par courrier. Sans débours et sans obligation de votre part. De même, si l'une de vos amies ou parentes projette de se marier, vous pouvez remplir et nous retourner le coupon en son nom. Nous nous occuperons du reste! Tous les formulaires doivent nous parvenir AVANT le mariage. Cette offre se limite aux futurs mariés qui éliront domicile dans le territoire desservi par Le Quotidien où la livraison à domicile est disponible. Un seul coupon par futurs mariés.

Le cadeau VIVE LES MARIÉS est un hommage du journal Le Quotidien

Un seul emballage par couple. Des produits différents peuvent être substitués selon la disponibilité. * Les produits périssables sont représentés par des coupons gratuits.

VIVE LES MARIÉS A/S LE QUOTIDIEN
1051, boul. Talbot
Chicoutimi, P.Q. - G7H 4B5

VEUILLEZ REMPLIR CETTE FORMULE AU COMPLET
Veillez inscrire la personne suivante pour un cadeau VIVE LES MARIÉS gratuit.

(Veillez écrire en lettres moulées)

Nom de la fiancée: _____
Prenom Nom de famille

Nom du fiancé: _____
Prenom Nom de famille

Adresse actuelle de la fiancée: _____
No Rue App

Ville ou village: _____ Province: _____ Code postal: _____ No de téléphone: _____

Date du mariage: _____ Date du retour du voyage de noces: _____
Jour Mois Année Jour Mois Année

Adresse après le mariage (si connue): _____

Cochez si vous êtes: Fiancée Mère Parent(e) Amie

Votre nom: _____

Votre adresse: _____
No Rue App

Ville ou village: _____ Code postal: _____ No de téléphone: _____



Jean-Paul II

L'attentat a été longuement préparé

ROME (AFP) — L'attentat du 13 mai 1981 contre Jean-Paul II avait été décidé en novembre 1980 lors d'une réunion des ministres de la Défense du pacte de Varsovie, a affirmé mercredi l'hebdomadaire italien l'Europeo, citant un document top secret des services secrets militaires (SISMI) de la péninsule.

Le SISMI a eu connaissance de l'implication du Kremlin le 19 mai 1981, six jours après l'attentat, affirme le document, dont l'Europeo

affirme qu'il a été saisi sur ordre du juge d'instruction italien Domenico Sica.

Selon l'Europeo, le rapport, destiné au chef du SISMI de l'époque, le général Giovanni Santovito, commence ainsi: "Selon certaines indiscretions, l'attentat contre Jean-Paul II a été combiné par le GRU (service secrets militaires soviétiques) sur indications du ministre de la Défense, le maréchal Dimitri Oustinov. Il faut rapprocher la décision soviétique de l'ex-

pansion, préoccupante pour le Kremlin, du syndicat polonais Solidarité".

Deux cibles

Toujours selon ce document, les Soviétiques, convaincus que Solidarité n'aurait pas survécu sans le soutien de l'Eglise polonaise et son financement par le Vatican, avaient choisi deux cibles: le cardinal Wyszynski, primat de Pologne, et Jean Paul II.

Quant, à l'automne 1980, le

Kremlin apprit que la maladie du cardinal Wyszynski était parvenue à un stade irrévocable, il décida de ne pas perdre l'occasion ainsi offerte de se débarrasser aussi du pape, sous le couvert d'un acte commis par un fou.

Devant la perplexité de ses alliés, le maréchal Oustinov, selon ce même rapport, aurait affirmé qu'il s'agissait seulement de blesser le pape, de manière à l'empêcher de nuire pendant un bon bout de

temps.

La préparation de l'attentat fut confiée au GRU, poursuit le rapport, de manière à en faire clairement assumer la responsabilité par le ministre de la Défense.

Le GRU, continue-t-il, a demandé au KGB de lui trouver un terroriste, parmi les meilleurs, catalogue comme extrémiste de droite. Le choix tomba sur Ali Agca, repéré depuis quelque temps par le KGB.

Indiens d'Equateur

Le pape Jean-Paul II est nommé grand chef

LATACUNGA, Equateur (AFP) — Le pape Jean-Paul II a été symboliquement nommé grand chef des indiens d'equateur au cours de sa rencontre jeudi matin à Latacunga, à 90 km au sud de Quito, avec 250.000 indigènes qui ont profité de cet événement historique pour dénoncer l'exploitation dont ils sont l'objet depuis les débuts de la colonisation.

Arrivé par avion de Quito, le pape a reçu un accueil très émouvant et coloré des représentants des 16 communautés indigènes équatoriennes, pour la première fois réunis dans un champ à proximité de l'aéroport situé à 2.800 m d'altitude.

Au son des bocinas, longues trompes de quatre mètres faite de corne de taureau et de bambou, le pape est monté sur une tribune représentant une choza, typique maison de chaume indienne, et a pris place sur un trône en pierre recouvert de peau de mouton.

Une douzaine de danseurs masqués, vêtus de costumes bigarrés et coiffés de hauts diadèmes rutilants de verroterie, de couleurs vives et de miroirs, ont effectué une danse des jours de fêtes païennes et chrétiennes, au son des tambourins, quenás (flûtes) et rondadores (instruments à vent).

A l'arrivée du souverain pontife, les indiens ont lâché dans le ciel des mongolfières de papier de couleur.

Au moment où Karol Wojtyła recevait les offrandes des chefs, ponchos, chapeaux, ornements de plumes, et même un bébé lama, il a été salué des cris de "Viva El Papa" et "Jaguay, Jaguay", invocation rituelle et d'allégresse à la Terre et au Soleil.

Luis Felipe Duchicela 17, descendant direct d'Atahualpa, le dernier grand roi inca, a remis au pape son bâton de commandement, symbole de l'espoir que mettent ces nations marginales dans la visite du chef de l'Eglise catholique.

Mgr Leonidas Proano, évê-



GRAND CHEF — Sous un toit de chaume indienne, le pape Jean-Paul II a été nommé, hier, grand chef des Indiens d'Equateur et il a reçu de nombreux présents, dont un poncho et un sombrero.

(Photolaser AP)

que de Riobamba (au sud de Latacunga), a souligné ce moment historique où se réunissent pour la première fois toutes les nations indigènes et où le pape est venu renforcer leur identité catholique face aux forces de division représentées par l'action des sectes protestantes américaines.

S'adressant au pape, Manuel Imbaquingo, coordinateur général du Conseil des nationalités indigènes (Conagnie), a rappelé l'exploitation dont sont l'objet les indiens d'equateur depuis les premiers temps de la colonisation espagnole. "Connaisant l'option préférentielle du pape pour les pauvres, je profite de sa présence pour demander au gouvernement équatorien de reconnaître le caractère pluriculturel du pays et de poursuivre et approfondir la réforme

agraire", a ajouté le dirigeant indigène.

"Je veux encourager cette initiative louable", lui a répondu Jean-Paul II.

Le pape, qui a prononcé quelques mots en quechua (la langue encore vivante des Incas), a assuré les indiens qu'il connaissait leurs difficultés et les souffrances de leur histoire passée et présente, ainsi que leurs efforts pour conserver leurs richesses culturelles.

L'Eglise fait sienne l'aspiration des indigènes à être respectés comme citoyens et comme personnes, a dit Jean-Paul II. Il a approuvé l'aspiration de ces communautés à gérer leur propre progrès sans interférences de ceux qui veulent vous provoquer à la violence u vous maintenir en situation d'acceptable justice.

MAINTENANT
OUVERT

OUVERT 24 HEURES

Les meilleurs prix en ville

SERVICE DE LIVRAISON A DOMICILE

Menu du jour

à \$3²⁵

SPECIAL
ETUDIANT

ASSIETTE
DE FRUITS
DE MER \$5²⁵

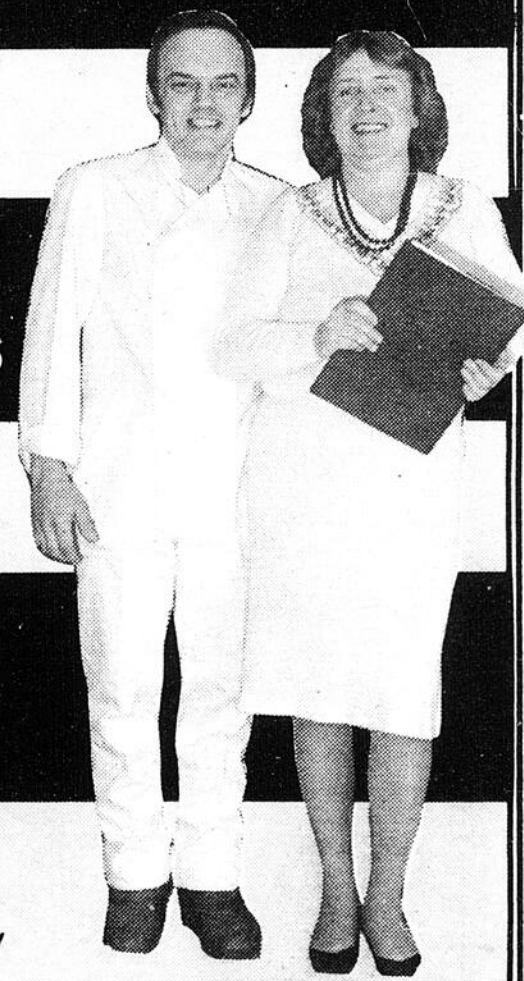
SPECIALITE:
METS
CANADIENS

VISITEZ
NOTRE BAR

Le Bar 350

Vos hôtes:

Olivar Gagnon
Monique Tremblay



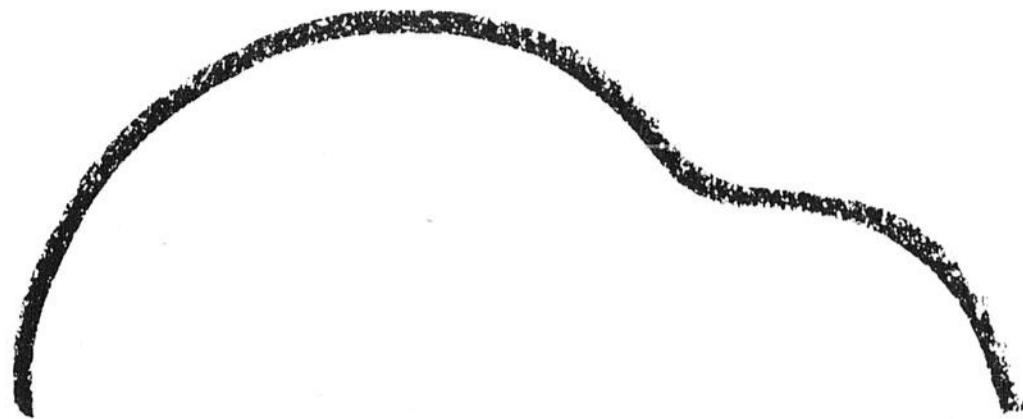
Restaurant-bar
au Toit rouge

350, Bégin, Chicoutimi 549-3346

é

l'atten-
pour-
nière à
suser
le mi-

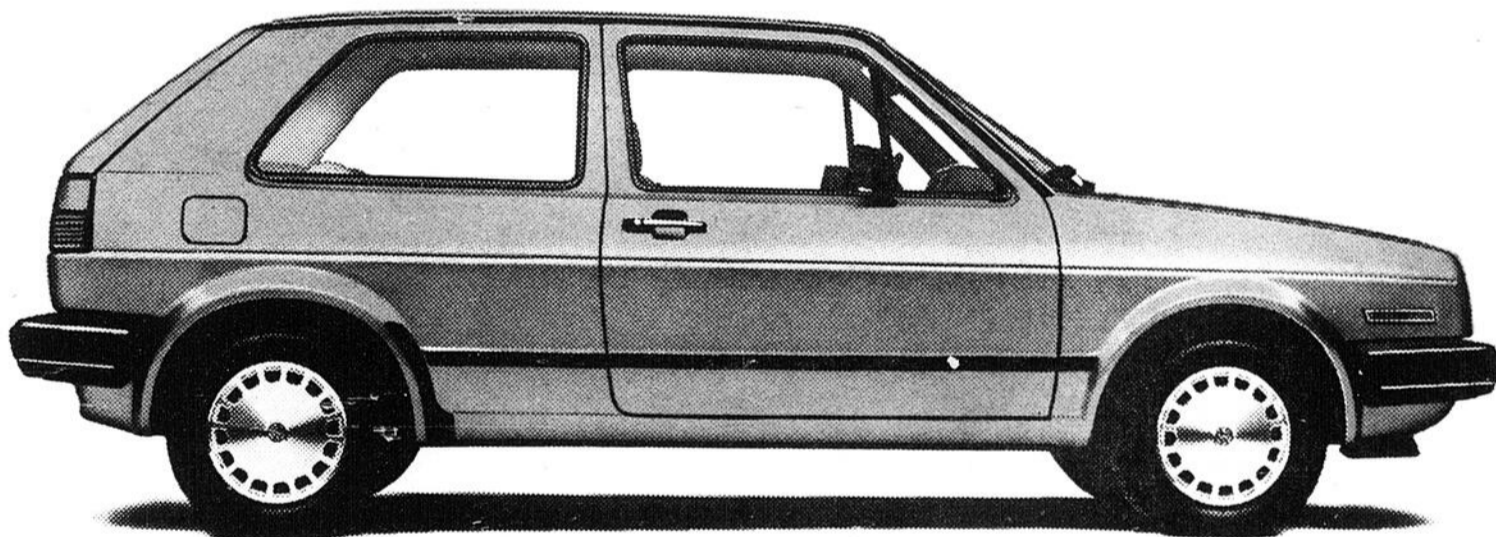
l, a de-
trouver
s meil-
ne ex-
choix
repéré
par le



**Un de nos véhicules devint le
chouchou de l'Amérique du Nord.**



Celui-ci déclencha un plagiat monstre.



Place à un autre coup de maître de Volkswagen:

la Golf.



VOLKSWAGEN

A moins de l'aide américaine

Les F-18 ne seront pas efficaces



Robert Coates.

OTTAWA (PC) — Après avoir pompé \$8,5 milliards des coffres fédéraux, les F-18 de l'armée canadienne ne pourront être utilisés efficacement à moins que le Canada ne se dote, en collaboration avec les États-Unis, d'un système de surveillance de son espace aérien.

C'est ce qui ressort des propos tenus, hier, par le ministre fédéral de la Défense, M. Robert Coates, à sa sortie des Communes. En Chambre, M. Coates et son collègue aux Affaires extérieures, M. Joe Clark ont eu à subir les attaques libérales accusant le gouvernement conservateur de négocier avec les Américains la mise en place d'un système de défense armée en territoire canadien.

"C'est un système de surveillance et non d'armement", a lancé M. Coates au leader libéral John Turner. Rappelant qu'hier le Washington Post révélait la mise en place d'un système de défense en Alaska par les Américains, M. Turner a cité le reportage d'un journaliste canadien à Washington, qui affirme que dans la capitale américaine "on prend pour acquis que la guerre des étoiles et le Canada sont indissociables, et les dirigeants canadiens qui ne le savent pas encore n'ont pas posé les bonnes questions aux bonnes personnes".

Pressé de questions lui aussi, le ministre Clark a soutenu que

des négociations Canada-US sur un système de défense "n'existent pas, et sont entièrement le ferment de l'imagination" des journalistes et de l'Opposition.

En dehors des Communes, M. Coates a soutenu qu'il n'était

pas très utile au Canada de s'être pourvu de chasseurs F-18 si on ne pourrait pas détecter un escadron de bombardiers soviétiques survolant notre territoire.

La semaine dernière un rapport d'un comité du Sénat affir-

mait qu'il y avait de vastes failles dans la surveillance de notre espace aérien.

Il ya de zones importantes de notre espace aérien où les Russes peuvent arriver avec des bombardiers sans qu'on les détecte.

Chartes des droits et libertés

Les lois seront ajustées

OTTAWA (PC) — Le gouvernement interviendra immédiatement pour tenter de corriger une cinquantaine d'anomalies entre la législation fédérale et les droits assurés par le Charte des droits et libertés et tiendra des audiences publiques avant d'aller plus loin dans les modifications d'environ 1.000 autres lois.

Hier aux Communes, le ministre de la Justice, M. John Crosbie, a d'abord présenté un projet de loi visant à modifier cinquante lois pour les rendre conformes à la Charte et a ensuite déposé un document de travail intitulé "Les droits à l'égalité et à la législation fédérale", qui expose un certain nombre d'importantes questions de principe que soulèvent les dispositions de la Charte, qui doivent entrer en vigueur le 17 avril.

Les dispositions de la Charte

des droits et libertés sont entrées en vigueur le 17 avril 1982, à l'exception des toutes celles touchant les droits à l'égalité contenues dans l'article 15, qui devaient être reconnues trois ans plus tard.

Après avoir souligné que le ministère de la Justice a entrepris, en étroite collaboration avec les autres ministères, l'examen de plus de 1.100 textes législatifs pour en vérifier la conformité avec les dispositions de la Charte, et en particulier avec celles de l'article 15, le ministre Crosbie a fait connaître son intention de mettre sur pied un comité spécial de la Chambre des communes chargé de tenir des audiences publiques.

"Dans la société libre et démocratique, a-t-il indiqué, que la Charte vise à préserver, le

gouvernement a besoin de connaître l'opinion des Canadiens et des Canadiennes avant de pouvoir formuler des propositions précises quant aux politiques économiques et sociales qui résulteront de l'entrée en vigueur de l'article 15 portant sur les droits à l'égalité."

Selon le ministre, l'article 15 soulève de nombreuses questions controversées. "Les décisions, a-t-il dit, auront des répercussions d'une portée incalculable dans la société."

L'égalité c'est quoi?

Le gouvernement estime d'ailleurs que cet article garantit les droits à l'égalité mais n'offre pas de définition précise de ce qu'est l'égalité. Il n'indique pas non plus quelle est la meilleure façon d'y parvenir.

Selon le document déposé hier, l'étude des lois fédérales a permis de découvrir de nombreuses "zones grises" qui feront l'objet de la consultation.

NE MANQUEZ PAS

LE
**TOURNOI
BANTAM**



AU CENTRE
GEORGES-VEZINA

en cours jusqu'au 3 février 1985.
Encourageons les équipes participantes
et franc succès au joueurs
et organisateurs.

LE QUOTIDIEN

Mots croisés

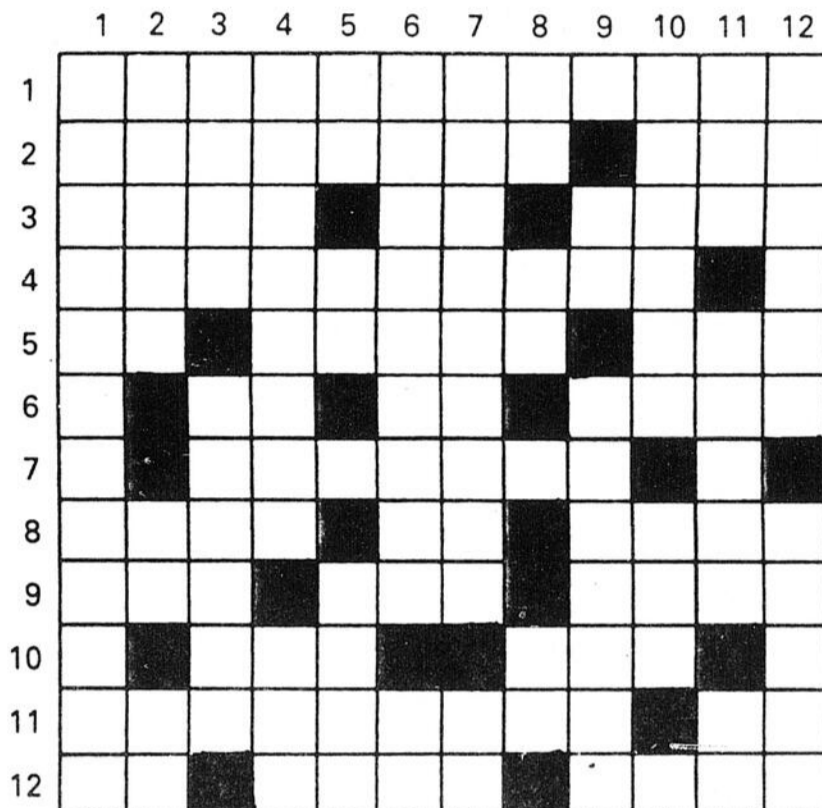
HORIZONTALEMENT

- 1- Sur le côté.
- 2- Plante cultivée pour ses fleurs bleues. - Issue.
- 3- A sec. - Pronom indéfini. - Ordre impératif d'arrêter.
- 4- Domaine de l'imagination.
- 5- Négation. - Muse de l'Élégie. - Pareil.
- 6- Symbole chimique. - Mesure itinéraire chinoise. - Femelle d'un animal.
- 7- Qui a la forme d'un cône.
- 8- Sulfate double d'aluminium et de potassium. - Pronom personnel. - Hachis de viande.
- 9- Pronom personnel. - Rester frappé d'étonnement. - Fleuve de Georgie.
- 10- Semblable. - Interruption.
- 11- Qui occasionnent de grosses dépenses. - Adjectif possessif.
- 12- Négation. - Douille. - Irlande.

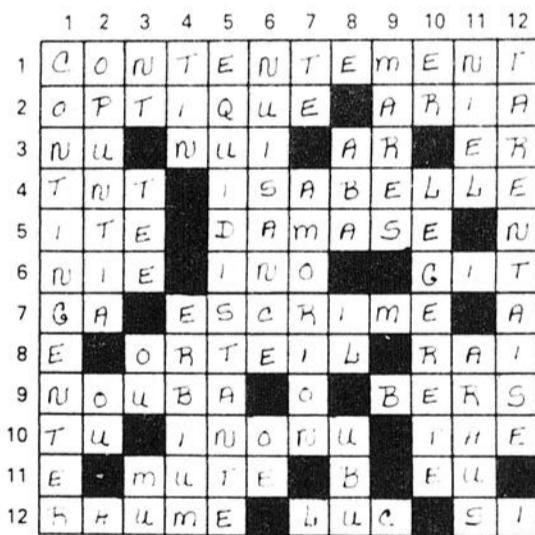
VERTICALEMENT

- 1- Action de latiniser un mot.
- 2- Oiseau de l'Amérique du Sud. - Saint Normand. - Négation.
- 3- Multiplie par un billion. - Qualité de ce qui est aigu.
- 4- Plante herbacée. - Epoque.
- 5- Coups donnés sur un tambour. - Infinitif. - Trop mûr.
- 6- Système d'écriture musicale. - Voyelles jumelles.
- 7- Qui a l'humeur changeante.
- 8- Eminence. - Prêtresse d'Héra. - Symbole chimique.
- 9- Symbole chimique. - Erreur commise sur quelqu'un.
- 10- Obstiné. - Rivière de France.
- 11- Nouveau. - Muse de l'Élégie. - Note de musique.
- 12- Pièce périnthaire des fleurs. - Vente aux enchères.

Problème no 608



Solution du problème no 607



Qui suis-je?

INDICE NO 5

Comédien au talent immense et diversifié.

Semaine du _____

L'invité mystère est _____

Nom: _____

Adresse: _____

Envoyez le tout à:
QUI SUIS-JE?
 Le Quotidien, 1051, boul. Talbot
 Chicoutimi, G7H 5C1



Bridge

BIEN JOUE MAIS

Les défenseurs n'aiment évidemment pas donner une levée gratuite au déclarant, mais à l'occasion, il peut être bon de le faire.

Donneur: Est
 Vulnérables: Nord-Sud
 Nord
 ♠ V 10 5 3
 ♥ 7 4
 ♦ R 10 9 4
 ♣ V 10 6
 Ouest
 ♠ 9 4 2
 ♥ 9 5 3
 ♦ V 7 5 2
 ♣ R D 8
 Est
 ♠ A 8 6
 ♥ D 8 2
 ♦ A D 8 6 3
 ♣ 3 2
 Sud
 ♠ R D 7
 ♥ A R V 10 6
 ♦ A 9 7 5 4

Enchères faites à la table

Ouest Nord Est Sud
 P 3-♣ 1-♦ 2 SA
 P 4-♥ Fin 3-♥

Entame: 2 de carreau.

Explication des enchères

La main du diagramme a été jouée récemment lors d'une compétition par équipe, alors qu'aux deux tables Sud devenait le déclarant d'un contrat de 4 coeurs.

A l'une des tables, on atteignait ce contrat suite aux enchères indiquées. En gageant 2

sans-atout, Sud montrait par convention un bicolore au moins 5-5 aux deux suites les moins chères non gagnées, soit le trèfle et le coeur. Un même saut à 2 sans-atout, après une ouverture disons à 1 trèfle par Est, aurait montré un bicolore carreau et coeur.

Sur 2 sans-atout, Nord donna 3 trèfles et Sud suggéra un fort jeu en revenant à 3 coeurs, après quoi Nord concluait à la manche.

A cause de ses bons piques Sud aurait dû, à mon avis, contrer au départ, plutôt que de gager 2 sans-atout. S'il insiste pour gager 2 sans-atout, il peut au moins, après 3 trèfles, gager 3 piques plutôt que 3 coeurs, pour achever de décrire la distribution et la force de son jeu. Donnez en effet un pique de plus à Nord et le meilleur contrat aurait été de 4 piques.

Conduite du jeu

Aux deux tables, on procéda d'une façon à peu près identique pour réussir le contrat de 4 coeurs.

Sur l'entame d'un petit carreau, Nord appelle le 9 de la table et coupe

A suivre

Mot mystère

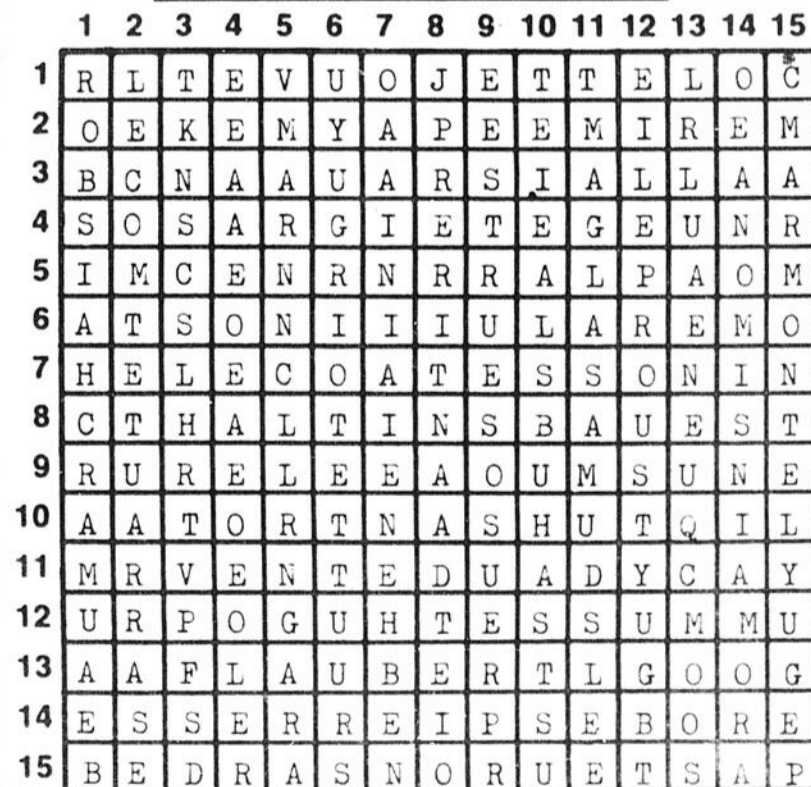
8 Lettres

Le mot clef — Ecrivain français

Lisez attentivement la liste des mots. Lorsqu'ils auront tous été utilisés horizontalement, verticalement, obliquement, et, en plus, de droite à gauche et de bas en haut, il ne restera que les lettres formant le mot-mystère.

Allais	Flaubert	Jaurès	Mérimée	Queneau	Triolet
Aymé	Fontenelle	Jouvet	Musset		
Beaumarchais	Gautier	Karr		Racine	Voltaire
	Guy		Pagnol	Renan	
Cocteau		Lecomte	Pasteur	Robespierre	
Colette	Henri	Luc	Péguy	Romains	Ronsard
	Hugo		Père		
Daudet		Marmontel	Proudhon	Sarraute	
Dumas	Ionesco	Maupassant	Proust	Simon	

Solution du problème précédent: Solennel



La bourse

Toronto

TORONTO (PC) — Les cours se sont tassés mais l'activité est restée vive, jeudi à la Bourse de Toronto. L'indice composé a clôturé en déficit de 8,97 points, à 2595,05.

Les échanges ont porté sur 18,53 millions d'actions, au lieu de 22,76 millions le jour précédent.

Dans les industrielles: Bell Enterprises perd 1 1/2 à \$37 3/8, Union Enterprises 1-8 à \$12 5/8, Gulf Canada 1-8 à \$17 3/4, Husky Oil 1-8 à \$10 1/2 et General Motors 1-4 à \$109 3/4. Dofasco A gagne 5-8

à \$28 3/4, Inco 3-8 à \$19. Domec Pete 24 cents à \$2,50 et Proviso 1-8 à \$19.

Dans les mines, Denison B cède 1-8 à \$12 3/4, Teck Corp B 1-4 à \$12 1/4 et Gowanda Resources 16 cents à 1-40. Echo Bay gaine 1-2 à \$12 1/8 et Campbell Red Lake 3-4 à \$24 1/2.

Côté pétrole: Sceptre Resources abandonne 1-3 à \$5 5/8, Albany Oil et Gas deux cents à 37 cents et Bluesky Oil et Gas 10 cents à \$3,95. Ranger Oil gagne 1-4 à \$6 5/8 et Oakwood A 15 cents à \$3,50.

valeurs Vtas. Haut Bas For. Ch Met.

A&B	142 513	13	13	13
AHL X f	800 59	8 1/4	9	9
AHL Y	600 58 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
AMCA Int	3050 519 1/2	19 1/4	19 1/4	19 1/4
AMCA p	2083 524 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
AMCA 2 p	12365 527 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2
Aberford	13400 58 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Aberford w	2200 145	13	14	14
Abit Prec	282 533 1/2	33 1/2	33 1/2	33 1/2
Arklands	100 517	17	17	17
Atlantic	500 32	32	32	32
Azassis	2500 182	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Agnico E	5500 513 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
Agra Ind A	1300 56	6	6	6
Agra B f	1800 56	6	6	6
Aguabell	100 55	5	5	5
Albany	39500 39	37	37	37
Alr Energy	17053 520 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
Alr Enr A	1600 529 1/2	29 1/2	29 1/2	29 1/2
Alr Enr H25	900 535	35	35	35
Alta Nat	5600 515 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Alcan	92147 540 1/2	40 1/2	40 1/2	40 1/2
Alco	550 519 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Algonia St	14153 524 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Algonia p	800 524 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Algonia St B	5350 526 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2
Alum A	39000 526 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2
Alum 1st p	1100 525 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Alum B	see below			
Alum c p	3310 525 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Alum d p	see below			
Ameco A	2000 15	14	14	14
Am Edue	4400 155	152	152	152
Am Leudie	11200 29	26	27	27
Ang WA f	101 524 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Ang CT 4 1/2	300 525	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Ang CT 315	400 534 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2
Ang dGld	2000 65	65	65	65
Anthes	883 33	33	33	33
Arbor A	200 59 1/4	9 1/4	9 1/4	9 1/4
Argen	14246 517 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Argus	22 511 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Argus 250 p	100 527 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2
Argus 260 p	100 527 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2
Argus B p	125 528 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
Argus C p	28 511 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Asamere	27710 510 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Asoc Pure	107500 200	200	200	200
Astral B f	100 55	5	5	5
Atco I f	17400 59 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Atco II	3775 59 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
Atco III	2500 531	30 1/2	30 1/2	30 1/2
Atco w	10750 150	145	150	150
Atl Shop p	1100 525 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Atlas Vd	233 26	26	26	26
Avinda	3000 132	130	130	130
Avinda w	24000 10	10	10	10
BC Rail p	4875 526 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2
BC Sugar A	2400 523	22 1/2	22 1/2	22 1/2
BC Sugar w	1700 305	305	305	305
BGR A	100 56 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
BGR w	1100 70	70	70	70
BHP Canada	300 590	290	290	290
BHP Comp	2126 528	28	28	28
Bachelor	3000 285	280	285	285
Banister C	1227 57 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Bk Alberta	5200 58 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4
Bk Bank	2925 56	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Bk BC 228	200 523 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Bk BC 222	2600 524 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Bk Mt 285	5200 535	34 1/2	34 1/2	34 1/2
Bk Mt 280	5300 531 1/2	31 1/2	31 1/2	31 1/2
Bk Mt 3 p	7300 524 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Bk N S p	26100 445	425	425	425
Bk NS B	103531 514 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Bk N S Mt	3500 525 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Barbican A	1200 57 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Barbican B	700 57 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Barrick	49495 135	129	130	130
Barrington	12000 115	110	115	115
Bathurst	100 511 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Baxter	9000 30	28	30	30
Baxter w	9000 5	4	4	4
Bay Mills	1100 510 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Beauty C	8000 43	43	43	43
BCE	59810 527 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2
BCE 2 25 p	500 531 1/2	31 1/2	31 1/2	31 1/2
BCE 1 96 p	4578 525 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
BCE 1 96 p	300 545	45	45	45
BCE 2 05 p	3233 537 1/2	37 1/2	37 1/2	37 1/2
BCE 2 05 p	2145 538 1/2	38 1/2	38 1/2	38 1/2
Bentall 1 p	1800 526 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2
Biotech	3100 55	49 5	5	5
Black Phot	2260 519 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Bluesky	38194 405	385	395	395
Bombard A	300 518 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Bombard B	14226 518 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Bonza R w	9624 55	51	51	51
Bonar	4700 512 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
Bonar w	18650 315	305	310	310
Bow Val	27310 517 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Bow Vly	205 3910 526 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2
Bow Vly 2000	see below			
Bow Vly R	6611 57 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Bralorne	13250 55 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Bramalea	5515 518 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Brimley B	1000 525 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
Brimley C	8413 540 1/2	40 1/2	40 1/2	40 1/2
Briscan A	13938 535	34 1/2	34 1/2	34 1/2
Briscan B	3625 526 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2
Brkwater	48876 55 1/2	54 1/2	54 1/2	54 1/2
Brenda M	2100 511 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Bright A	100 519 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
Brimco	1270 180	175	175	175
Brimco p	2000 275	275	275	275
Brisa	300 140	140	140	140
BC Res	21846 524	24 1/2	24 1/2	24 1/2
BC Res p	5900 528 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
BC Res 15712	523 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
BCPH 4 1/2	220 545 1/2	45 1/2	45 1/2	45 1/2
BCPH 4 1/2 p	250 550	50	50	50
BCPH 5 1/2	210 550	50	50	50
BCPH 5 1/2 p	100 561	61	61	61
BCPH 6 1/2	100 519	19	19	19
BCPH 7 1/2	600 519 1/2	19 1/2	19 1/2	19 1/2
BCPH 7 1/2 p	850 529 1/2	29 1/2	29 1/2	29 1/2
Broulan	5000 86	85	85	85
Brunswick	19660 116	115 1/2	116	116

Budd Can

CAE	12367 517 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
CB Pak	15398 514 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
CB Pak w	19700 369	345	350	350
CCCL A	500 527 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2
CCCL B f	7500 527 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2
CCCL Life	21075 514 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
CHL	700 528 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2
CHL p	29 539 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2
CME Res	3000 33	32	32	32
CSA A f	6100 445	415	420	420
Cable	5600 300	300	300	300
Cad Frv A	16200 58 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4
Cad Frv w	2350 58 1/4	8 1/4	8 1/4	8 1/4
Calson	10500 69	67	67	67
Calvert	9000 35	31	35	35
Cambridge	12900 518 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Camco Inc	6000 511 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Camel O G	21000 49	46	48	48
Camdex	1500 50	50	50	50
Camp RL	64485 524 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
Camp Res	1810 57 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
Can Res A	777 517 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Camp Soup	5250 518 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Campout f	20300 523 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Campout w	6200 480	460	480	480
Canarco	11000 58	55	58	58
CCe ex	114829 512 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
CCem 2 p	6715 515 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2
CDC f	59657 518 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
CDC pr B	14510 504 1/2	104 1/2	104 1/2	104 1/2
CDC 1980	27837 516 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2
CDC 1983	11600 525 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
C Nor West	4100 523 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
Camp Ent	63463 527 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2
C Parker	1420 529 1/2	29 1/2	29 1/2	29 1/2
CS Pet f	2350 480	475	475	475
Can Trust	8150 533 1/2	33 1/2	33 1/2	33 1/2
CTrust w A	2390 540	39 1/2	40	40
C Tung	500 515 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Canada	3000 39	39	39	39
CCMrel p	3784 521 1/2	21 1/2	21 1/2	21 1/2
CC Man Y	100 527 1/2	27 1/2	27 1/2	27 1/2
C Curtis	1000 160	160	160	160
CDolar B f	1000 511 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
CFarms A f	5000 440	420	430	430
C Formet B	6670 440	435	440	440
CG Invest	726 539 1/2	39 1/2	39 1/2	39 1/2
CI BK Com	40969 532 1/2	32 1/2	32 1/2	32 1/2
CI BK 250 p	1200 525 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
CI BK 2 05 p	11150 526 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2
CI BK 3625	14275 529	29 1/2	29 1/2	29 1/2
CI BK 3 p	2240 510 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
CI BK w	7800 470	455	470	470
Gdn Jorex	31300 360	345	360	360
C Licort	2000 10	10	10	10
C Manour	2240 39 1/4	39 1/4	39 1/4	39 1/4
C M 32	250 32	32	32	32
C Occidental	6306 526	26 1/2	26 1/2	26 1/2
C Occidnt p	100 526 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2
CP Lid	158716 557 1/2	57 1/2	57 1/2	57 1/2
CPL A p	404 59 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
C Satech	61800 55 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
Cdn Tire	110 513 1/2	13 1/2	13 1/2	13 1/2
C Tire A f	84717 510 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
CUTI A f	44301 517 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
C Utl B	1000 517 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
C Utl 5 p	210 514 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
C Utl 5 w	35419 480	415	420	420
CUTI 2nd f	1175 529 1/2	29 1/2	29 1/2	29 1/2
CUTI 2nd H	7550 523 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
CUTI 2nd I	500 526 1/2	26 1/2	26 1/2	26 1/2
CUTI A w	10002 300	290	290	290
CUTI B w	14329 305	295	300	300
CWN G 4 p	225 57 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
CWN 5 1/2 p	225 511	11	11	11
C Wrld	976 445	430	430	430
C Wrld p	300 520	20	20	20
C Wrld w	17720 515 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2

MONTREAL (PC) — La Bourse de Montréal a perdu du terrain jeudi pour la première fois depuis près de trois semaines. L'indice général a cédé 0.58 point, à 131.46 et cinq des six secteurs du marché se sont repliés sur de nouvelles positions.

En tout 2.992.346 actions ont changé de main, contre 3.304.757 la veille.

Les bancaires régressent de 1.48 à 126.22, les pétrolières de 1.38 à 123.62, les minières de 1.14 à 126.23, les services publics de 0.89 à 127.28 et les industrielles de 0.71 à 124.16, tandis que les forestières marquent un gain de 2.32 à 160.05.

Bell Canada Enterprises a baissé de 1-2 à \$37.3-8 et

189.912 actions ont été brisées.

A la hausse: Provigo 1 à \$183-4, Dome Mines 7-8 à \$113-8, Xerox Canada 5-8 à \$19, Falconbridge Copper Corp. 1-4 à \$18 1-2, McIntyre Mines 1-4 à \$43, Moore Corp. 1-8 à \$68 et Banque nationale 1-8 à \$16 1-4.

A la baisse: Denison Mines A 1 1-4 à \$13 1-4, Banque de Montréal 5-8 à \$27-8, Imasco 1-2 à \$51 3-8, Northern Telecom 1-2 à \$52 1-4, Alcan 1-4 à \$40 1-2 et Argeen Holding Inc. 1-4 à \$17 1-2.

Au total 113 titres sont en hausse, 124 en baisse et 92 stables.

Dans les juniors: Borex Inc. gagne trois à 68 cents; Bruneau baisse de six à 21 cents; Yorbeau Resources est stationnaire à 88 cents.

Values Vtes, Haut Bas Fer. Ch Net.

Table of stock values for various companies including Aberford, Agnico, Aiguabelle, Alta energ, Alcan, etc.

Values Vtes, Haut Bas Fer. Ch Net.

Table of stock values for various companies including Alcan, Alcan 2.312, AMCA Int, Amca95, Argene, Asamera, BCE, BCE 1.80p, etc.

Table of stock values for various companies including C Bath B, C Gas Wt, Coseka Rs, Cosek 7P, etc.

Table of stock values for various companies including Brisco A, Brunswick, CAE Int, CDC Life, etc.

Table of stock values for various companies including Nova 12, Nova 9 12f, Oakwood, Okawood, etc.

Table of stock values for various companies including T/Can pf, Trs mount, Trillium T, Trilog, etc.

Table of stock values for various companies including T/Can pf, Trs mount, Trillium T, Trilog, etc.

Table of stock values for various companies including T/Can pf, Trs mount, Trillium T, Trilog, etc.

Table of stock values for various companies including T/Can pf, Trs mount, Trillium T, Trilog, etc.

Table of stock values for various companies including T/Can pf, Trs mount, Trillium T, Trilog, etc.

MONTREAL (PC) — Voici les prix payés au Marché central métropolitain tels que fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec

Pommes McIntosh, Spartan et Empire: 12x3 lb ou 9x4 lb, au détaillant, \$12.50, au grossiste, \$8.94; 8x5 lb, au détaillant, \$13.00, au grossiste, \$11.38; Cell pack, grosseur 120, au détaillant, \$16.00, au grossiste, \$14.00; Cell pack, grosseur 140, au détaillant, \$14.00, au grossiste, \$12.25; 4x4 pintes, au détaillant, \$9.00, au grossiste, \$7.88; minot en vrac, au détaillant, \$9.50, au grossiste, \$8.31.

Toronto

Table of stock values for various companies including Timina o, Tiverton o, TD Bk, etc.

Toronto

Table of stock values for various companies including U Keno, U Sisco, U Tire, etc.

Dividendes

Table of dividends for various companies including Canadian Corporate Management Co. Ltd., etc.

Devises

Table of exchange rates for various currencies including Danemark, Espagne, Etats-Unis, etc.

Devises

Table of exchange rates for various currencies including Afrique du Sud, Allemagne, Arabie Saoudite, etc.

Devises

Table of exchange rates for various currencies including Belgique, Bermudes, Brésil, etc.

Devises

Table of exchange rates for various currencies including Chine, x-Colombie, Danemark, etc.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, \$4.76 le kg; No 93, \$4.78 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: \$5.15 le kg.

Denrées

Fromage cheddar au kilo: blanc, \$4.869; colore: \$4.876. Produits concentrés: lait en poudre écrémé: No 1, sac de 25 kg, \$2.85 le kg; lait écrémé destiné à l'alimentation: \$1.103; petit lait en poudre comestible, \$0.474 le kg; petit lait destiné à l'alimentation, \$0.352 le kg; lait de beurre, \$1.947 le kilo.

Oeufs: prix moyens des grossistes au détaillants, boîte d'une douzaine, A-extra-gros, \$1.30-8-10; A-gros, \$1.29-6-10; A-moyens, \$1.26-4-10; A-petits, \$0.89-1-10. Prix de gros aux distributeurs établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, \$1.27; A-gros, \$1.26; A-moyens, \$1.23; A-petits, \$0.86. A-pee-wee, \$0.53. Pommes de terre, prix de gros: Québec, nouvelles: \$0.80 à \$0.85 le 10 lb; \$1.30 à \$1.40 le 20 lb; \$3.25 à \$3.50 le 50 lb; Ile du Prince-Edouard: \$0.90 à \$0.95 le 10 lb; \$1.85 à \$1.95 le 20 lb; \$4.00 à \$4.25 le 50 lb.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, \$4.76 le kg; No 93, \$4.78 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: \$5.15 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, \$4.869; colore: \$4.876. Produits concentrés: lait en poudre écrémé: No 1, sac de 25 kg, \$2.85 le kg; lait écrémé destiné à l'alimentation: \$1.103; petit lait en poudre comestible, \$0.474 le kg; petit lait destiné à l'alimentation, \$0.352 le kg; lait de beurre, \$1.947 le kilo.

Advertisement for Bouchard, Larouche et Brassard featuring 'surveillez les résultats!' and 'POUR UNE VENTE RAPIDE ET PAYANT LES PETITES ANNONCES DU QUOTIDIEN'. Includes contact information for 393 EST, RACINE - CHICOUTIMI.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, \$4.76 le kg; No 93, \$4.78 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: \$5.15 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, \$4.869; colore: \$4.876. Produits concentrés: lait en poudre écrémé: No 1, sac de 25 kg, \$2.85 le kg; lait écrémé destiné à l'alimentation: \$1.103; petit lait en poudre comestible, \$0.474 le kg; petit lait destiné à l'alimentation, \$0.352 le kg; lait de beurre, \$1.947 le kilo.

Petites annonces

POUR NOUS REJOINDRE

SECTEUR SAGUENAY

ALMA ET LES ENVIRONS

ST-FELICIE ET LES ENVIRONS

545-4474 668-4506 679-3832

TARIFS PETITES ANNONCES

Une insertion de 10 mots ou moins

ANNONCES CLASSEES	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE
1 jour	\$4.00	\$4.85
2 jours	\$4.50	—
3 jours	\$5.00	—
4 jours	\$6.00	—
5 jours	\$7.00	—
6 jours	\$8.00	—
Chaque mot additionnel	\$0.25	\$0.25
Encadrement autour de l'annonce	\$1.65	\$1.65
Chaque mot ou no de téléphone en gros caractères	\$1.65	\$1.65

Note:
Les petites annonces du Progres-Dimanche reçues le vendredi sont placées sous la rubrique Dernière Heure avec un supplément de \$0.50 du tarif régulier.

ANNONCES PLACARDS	QUOTIDIEN \$0.72/lig. agate	PROGRES-DIMANCHE \$0.87/lig. agate
NO DE DEPARTEMENT Courrier à expédier à l'annonceur Courrier retenu à nos bureaux	QUOTIDIEN \$20.00 \$15.00	PROGRES-DIMANCHE \$20.00 \$15.00

AVIS	Avec photo	Sans photo	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE
Décès	\$35.00	\$30.00	\$35.00	\$30.00
Remerciements	\$35.00	\$30.00	\$35.00	\$30.00
Service anniversaire	\$35.00	\$30.00	\$35.00	\$30.00

POEMES OU PENSEE EN SUPPLEMENT	QUOTIDIEN \$5.00	PROGRES-DIMANCHE \$5.00
PRIERES AU SAINTS	QUOTIDIEN \$20.00	PROGRES-DIMANCHE \$20.00

QUOTIDIEN

Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 11h30 la veille de la parution.

PROGRES-DIMANCHE

Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après jeudi 3h30 p.m.

INDEX DES RUBRIQUES

HABITATIONS	Remarques	(38)
A partager		(1)
A vendre ou à louer		(2)
Bâtisses commerciales		(3)
Bloc appartements		(4)
Chalets à vendre		(5)
Chalets à louer		(6)
Chambres à louer		(7)
Commerces à vendre		(8)
Commerces à louer		(9)
Condominiums à vendre		(10)
Condominiums à louer		(11)
Ferme à vendre		(12)
Garages à vendre		(13)
Garages à louer		(14)
Locaux à louer		(15)
Logements à louer		(16)
Maisons à vendre		(17)
Maisons à louer		(18)
Maisons mobiles à vendre		(19)
Maisons mobiles à louer		(20)
Terrains à vendre		(21)
Terrains à louer		(22)
VEHICULES		
Autos à vendre		(30)
Avions à vendre		(31)
Bateaux à vendre		(32)
Camions à vendre		(33)
Machinerie		(34)
Motos à vendre		(35)
Motocycles à vendre		(36)
Pièces et accessoires		(37)

CARTES DE CREDIT ACCEPTÉES: VISA et MASTER CARD

IL SUFFIT DE DONNER LE NUMERO ET LA DATE D'EXPIRATION DE VOTRE CARTE

AVIS A NOS ANNONCEURS

PROGRES-DIMANCHE OU LE QUOTIDIEN ne se tient pas financièrement responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires, mais il s'engage à reproduire la partie du texte où se trouve l'erreur. Les annonceurs sont priés d'alerter le plus tôt possible le journal, dès qu'ils noteront des erreurs semblables dans leurs textes publicitaires. Le journal se réserve cependant le droit de refuser toute publicité ne convenant pas avec sa politique.

DE PLUS:
Nos annonceurs sont priés de prendre note que toutes les annonces doivent être publiées en conformité avec la Loi sur la protection du consommateur, article 242, qui stipule: "Aucun commerçant ne peut, dans un message publicitaire, omettre son identité et sa qualité de commerçant", ainsi que la charte des droits et libertés de la personne qui stipule que:
10- Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier à ce handicap. Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit.
10-1 Nul ne doit harceler une personne en raison de l'un des motifs visés dans l'article 10.
11- Nul ne peut diffuser, publier ou exposer en public un avis, un symbole ou un signe comportant discrimination ni donner une autorisation à cet effet.
* Toutes les annonces classées sont payables à l'avance. La Direction

EMPLOI - ENSEIGNEMENT

DIVERS

A vendre ou à louer (2)

FONDS DE COMMERCE de bar-salon en opération, possibilité d'un très bon chiffre d'affaires, conditions avantageuses. Tél.: 548-7103. F-21856-2-2

Bâtisses commerciales (3)

OCCASION UNIQUE

A PRIX PLUS QUE RAISONNABLE

BATISSE A VENDRE

— idéale pour bureau ou entrepôt;
— 30,000 pieds carrés de plancher;
— terrain: 46,000 pieds carrés;
— très bien située au centre-ville de Chicoutimi.

INFORMATIONS:

545-4474
poste 241

F-00000-3-3

Chalets à vendre (5)

PARTICULIER recherche à louer une maison de campagne, avec option d'achat. Tél.: 678-9857. F-20600-5-2

Chambres à louer (7)

KENOGAMI: chambre et pension, tranquille, entrée indépendante, tél.: 542-2300. F-21802-7-3

JONQUIERE: entrée indépendante possibilité de cuisiner, salle de bains, \$35.00 semaine \$42-6361. F-21798-7-3

CHICOUTIMI: près de McDonald's, laveuse, sècheuse, stationnement, entrée indépendante. Tél.: 545-7125. F-21855-7-2

RIVIERE CHICOUTIMI: possibilité de cuisiner, laveuse, sècheuse, stationnement. Tél.: 549-2622. F-21841-7-2

CHICOUTIMI: près cégep et université, très belle chambre, cuisine commune, literie et nécessaire de cuisine fournis, entrée indépendante, quartier de la polyclinique. Tél.: 543-0970. F-21988-7-2

CHICOUTIMI: 1140, Mozart, voisin Place Saguenay, modernes, cuisine commune, laveuse, sècheuse, tél.: 696-1633, 545-4684. F-22010-7-3

CHICOUTIMI: cuisine, laveuse gratuite, près cégep, université, dépanneur, stationnement. Tél.: 549-6705, 545-5404. F-22005-7-3

JONQUIERE: chambre, cuisine commune, entrée indépendante, tél.: 542-7880. F-21681-7-3

JONQUIERE: chambre et pension, libre immédiatement, tél.: 547-9023. F-21640-7-3

ARVIDA: possibilité de cuisiner, près centre-ville, tél.: après 17h00 548-6098. F-21637-7-3

JONQUIERE: chambre et pension, idéale pour personne autonome, tél.: 542-1109. F-21468-7

CHICOUTIMI: chambre près cégep, hôpital, cuisine commune, tél.: 543-9491, 545-6370. F-21585-7

CHICOUTIMI: avec salon, salle de bains, tél.: 543-2085. F-21634-7-3

CHICOUTIMI: chambre à la semaine ou au mois. Inf.: Château Champlain, 306, Labrecque. Tél.: 543-9003. F-20565-7-3

ARVIDA: restaurant licencié, bonne rentabilité, conditions de vente et prix exceptionnel. Inf.: Régis Morin, 545-7125, Re-Max Saguenay Inc.. F-21735-8-2

HOTEL: directement du propriétaire, cause: retraite, moitié prix, tél.: 1 (418) 343-3045. F-20422-2

JONQUIERE: 3 1/2 pièces, non chauffé, non éclairé. Tél.: 547-5286. F-21853-16-2

JONQUIERE: 5 1/2 pièces, non chauffé, non éclairé, rue Montcalm, libre 1er mars, tél.: 548-1020. F-21818-16

CHICOUTIMI: 3495, boul. St-Jean-Baptiste, ferme porcine comprenant: maison 28 x 44, 2 porcherie maternité, 1 porcherie d'engraissement, 50 acres de terre. Le tout sera vendu par le shérif au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, le 12 février 1985 à 10h00. Pour informations additionnelles, communiquez avec Société du Crédit Agricole, tél.: 275-0822 heures d'affaires. F-21750-12-3

CHICOUTIMI: 3495, boul. St-Jean-Baptiste, ferme porcine comprenant: maison 28 x 44, 2 porcherie maternité, 1 porcherie d'engraissement, 50 acres de terre. Le tout sera vendu par le shérif au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, le 12 février 1985 à 10h00. Pour informations additionnelles, communiquez avec Société du Crédit Agricole, tél.: 275-0822 heures d'affaires. F-21750-12-3

CHICOUTIMI: 349, des Champs-Elysées, 5 1/2 pièces, \$575.00, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél.: 543-1268. F-21788-16-3

CHICOUTIMI: coin Taché et Fafard, 5 1/2 pièces et 4 1/2 pièces, repeints à neuf, tapis et lustres, stationnement avec prise, \$415.00 et \$350.00. Libre 1er mars. Tél.: 549-6648, 549-9039. F-21787-16-3

VILLE DE LA BAIE: local commercial en Viron 5,000 pl. car., système de glacières, chauffé, conviendrait pour tous genres de commerce, libre immédiatement, tél.: 544-2370, 544-6233. F-21584-15

CHICOUTIMI: rue Jacques-Cartier, local 1500 pl. car., pour atelier, entrepôt ou autres, tél.: 543-9069, 545-2822. F-21164-15

ESPACE COMMERCIAL A LOUER: espace de 2,806 pieds carrés, soit une partie du deuxième plancher de La Maison de la Presse, 1051, boulevard Talbot, Chicoutimi. Convientrait pour professionnels ou autres. Disponible immédiatement. Pour informations: tél.: 545-4474, poste 241, M. Jacques Larouche. F-000000-1-2

CHICOUTIMI: éclairé, chauffé, entretien extérieur et intérieur, vaste stationnement, conviendrait pour représentants. Tél.: 549-6276. F-21738-15-2

Logements à louer (16)

LA BAIE: 4 1/2, non chauffé, non éclairé, entrée indépendante, situé au 1175, Albert-Dufour, \$300.00 par mois. Tél.: 544-1880. F-21598-16-2

CHICOUTIMI-NORD: grands logements 3 1/2, 4 1/2, porte panoramique, accès contrôlé, face à l'école Charles-Gravel. Tél.: 543-5330 ou 545-7381 ou 662-5340, frai virés. F-21705-16-2

JONQUIERE: 5 1/2 à sous-louer, rénové récemment, près centre-ville, \$350.00, non chauffé, non éclairé, libre mi-février, tél.: 542-2164. F-21775-16-3

CHICOUTIMI: garçonnière 1 1/2 pièces, meublée, chauffée, eau chaude fournie, libre immédiatement, \$295.00, située rue Alma, tél.: 543-9705. F-21813-16

CHICOUTIMI: 6 1/2, chauffé, éclairé, libre immédiatement, 174, Price est, \$450.00 par mois. Tél.: 543-6552. F-21870-16-2

CHICOUTIMI: 3 1/2, meuble, chauffé, éclairé, centre-ville, 826, boul. Saguenay, idéal pour personne seule ou couple. \$350.00 par mois. Tél.: 544-5512. F-21845-16-2

JONQUIERE: 3 1/2 pièces, meublées, non chauffé, non éclairé. Tél.: 547-5286. F-21853-16-2

JONQUIERE: 5 1/2 pièces, non chauffé, non éclairé, rue Montcalm, libre 1er mars, tél.: 548-1020. F-21818-16

CHICOUTIMI: 4 1/2 pièces, libre immédiatement, situé 743, Sydenham, chauffé, eau chaude fournie, entrées laveuse, sècheuse, \$460.00, tél.: 549-0957. F-21821-16

CHICOUTIMI: 349, des Champs-Elysées, 5 1/2 pièces, \$575.00, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél.: 543-1268. F-21788-16-3

CHICOUTIMI: coin Taché et Fafard, 5 1/2 pièces et 4 1/2 pièces, repeints à neuf, tapis et lustres, stationnement avec prise, \$415.00 et \$350.00. Libre 1er mars. Tél.: 549-6648, 549-9039. F-21787-16-3

VILLE DE LA BAIE: local commercial en Viron 5,000 pl. car., système de glacières, chauffé, conviendrait pour tous genres de commerce, libre immédiatement, tél.: 544-2370, 544-6233. F-21584-15

CHICOUTIMI: rue Jacques-Cartier, local 1500 pl. car., pour atelier, entrepôt ou autres, tél.: 543-9069, 545-2822. F-21164-15

ESPACE COMMERCIAL A LOUER: espace de 2,806 pieds carrés, soit une partie du deuxième plancher de La Maison de la Presse, 1051, boulevard Talbot, Chicoutimi. Convientrait pour professionnels ou autres. Disponible immédiatement. Pour informations: tél.: 545-4474, poste 241, M. Jacques Larouche. F-000000-1-2

CHICOUTIMI: éclairé, chauffé, entretien extérieur et intérieur, vaste stationnement, conviendrait pour représentants. Tél.: 549-6276. F-21738-15-2

CHICOUTIMI: 6 1/2, chauffé, éclairé, libre immédiatement, 174, Price est, \$450.00 par mois. Tél.: 543-6552. F-21870-16-2

CHICOUTIMI: 3 1/2, meuble, chauffé, éclairé, centre-ville, 826, boul. Saguenay, idéal pour personne seule ou couple. \$350.00 par mois. Tél.: 544-5512. F-21845-16-2

JONQUIERE: 3 1/2 pièces, meublées, non chauffé, non éclairé. Tél.: 547-5286. F-21853-16-2

JONQUIERE: 5 1/2 pièces, non chauffé, non éclairé, rue Montcalm, libre 1er mars, tél.: 548-1020. F-21818-16

CHICOUTIMI: 4 1/2 pièces, libre immédiatement, situé 743, Sydenham, chauffé, eau chaude fournie, entrées laveuse, sècheuse, \$460.00, tél.: 549-0957. F-21821-16

CHICOUTIMI: 349, des Champs-Elysées, 5 1/2 pièces, \$575.00, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tél.: 543-1268. F-21788-16-3

CHICOUTIMI: coin Taché et Fafard, 5 1/2 pièces et 4 1/2 pièces, repeints à neuf, tapis et lustres, stationnement avec prise, \$415.00 et \$350.00. Libre 1er mars. Tél.: 549-6648, 549-9039. F-21787-16-3

VILLE DE LA BAIE: local commercial en Viron 5,000 pl. car., système de glacières, chauffé, conviendrait pour tous genres de commerce, libre immédiatement, tél.: 544-2370, 544-6233. F-21584-15

CHICOUTIMI: rue Jacques-Cartier, local 1500 pl. car., pour atelier, entrepôt ou autres, tél.: 543-9069, 545-2822. F-21164-15

ESPACE COMMERCIAL A LOUER: espace de 2,806 pieds carrés, soit une partie du deuxième plancher de La Maison de la Presse, 1051, boulevard Talbot, Chicoutimi. Convientrait pour professionnels ou autres. Disponible immédiatement. Pour informations: tél.: 545-4474, poste 241, M. Jacques Larouche. F-000000-1-2

CHICOUTIMI: arrière Place du Royaume, duplex, neuf, moderne, porte patio, 4 1/2, non meublé ou semi-meublé, tél.: 545-3639. F-21949-16-2

CHICOUTIMI: 5 1/2, neuf, arrière Place Royaume, porte-patio, remise extérieure, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, \$435.00 négociable. Tél.: 549-0467. F-22016-16-3

JONQUIERE: rue Montcalm, 4 1/2 pièces, non chauffé, non éclairé, tapis mur à mur, stationnement, avec remise, \$300.00 par mois. Tél.: 548-6775. F-21996-16-2

CHICOUTIMI: 1 1/2, chauffé, éclairé, meublé, au 256, Bégin, près de la Cathédrale, libre immédiatement. Tél.: 696-2602. F-21989-16-2

CHICOUTIMI: 2 1/2, meuble, chauffé, éclairé, arrière Place du Royaume, libre immédiatement. Tél.: 545-8062. F-21984-16-2

CHICOUTIMI: à sous-louer 3 1/2, arrière Place Saguenay, meuble, chauffé, éclairé, porte-patio, neuf, tél.: 696-3315. F-21962-16-3

CHICOUTIMI-NORD: 3 1/2 pièces, libre immédiatement, rénové à neuf, non chauffé, non éclairé, tél.: 543-2110. F-21954-16-3

CHICOUTIMI: 3 1/2, meuble, chauffé, éclairé, près Laure-Conan, tél.: 696-4097, 544-8241 poste 383. F-21959-16-3

CHICOUTIMI: 1 1/2 pièces, meublées, chauffé, éclairé, situé 533, Racine, app. 8, \$255.00, libre immédiatement, tél.: 549-7562. F-21944-16

CHICOUTIMI: duplex 4 1/2 pièces, arrière Place du Royaume, neuf, jamais habité, moderne, possibilité semi-meublé, tél.: 543-6888, 549-9792. F-21935-16

CHICOUTIMI-NORD: 3 1/2 pièces, meublées, chauffé, tél.: 543-2430, 545-1705. F-21928-16

KENOGAMI: 4 1/2 pièces. Tél.: 547-7314 ou 548-9733. F-21909-16-2

VILLE DE LA BAIE: 2 1/2 pièces, refait à neuf, meublé ou non, laveuse, sècheuse, chauffage électrique, stationnement. Tél.: 544-3744. F-21924-16-2

CHICOUTIMI: 3 1/2, moderne, arrière Place Royaume, non chauffé, non éclairé, libre 1er mars, \$350.00, tél.: 545-3949 après 17h00. F-21780-16-3

LA BAIE: 2 1/2, meublé, chauffé, éclairé, tél.: 544-4252. F-21754-16-3

CHICOUTIMI: 2 1/2 pièces, meublées, chauffé, éclairé, laveuse, sècheuse, libre 1er février, 26, William est, \$260.00 par mois. Tél.: 549-6594. F-21730-16-2

RIVIERE-DU-MOULIN: 3 1/2, meublées, chauffé, éclairé, libre 1er février, 1291, boulevard Renaud, \$320.00 par mois. Inf.: 549-9717 ou 35 B, Hypolithe, Rivière-du-Moulin. F-21741-16-2

CHICOUTIMI: 3 1/2, meublées, chauffé, éclairé, tapis, buanderie, sous-location 6 mois ou bail 12 mois. Libre immédiatement, \$355.00, 205, Champs-Elysées, app. 5. Tél.: (heures des repas), 545-2782. F-21725-16-2

JONQUIERE: 2 1/2 pièces, meublées, chauffé, éclairé, entrée indépendante, libre immédiatement. Tél.: 547-4091, après 17h00. F-21742-16-2

CHICOUTIMI-NORD: 5 1/2 pièces, 3 chambres au 2ème étage, libre 1er mars, tél.: 543-0028, 549-4082. F-21803-16

CHICOUTIMI: grand 5 1/2 pièces, à sous-louer, libre 1er mars, non chauffé, non éclairé, face Laure-Conan, \$455.00. LOGEMENT: 3 1/2 pièces, rue des Grands-Ducs, non chauffé, non éclairé. Tél.: 545-8192. F-21748-16-1

CHICOUTIMI: 4 1/2 pièces, neuf, stationnement, tapis, entrées laveuse, sècheuse, non chauffé, non éclairé, \$400.00, libre immédiatement, coin tranquille, visite au 77, Bacon, entre 8h00 et 5h00. Tél.: 549-1863. F-21747-16-1

KENOGAMI: 2 1/2, meublées, chauffé, eau chaude fournie, entrée indépendante, \$200.00, idéal pour personne seule, tél.: 547-9506 jour, 542-5778 soir. F-21684-16-3

CHICOUTIMI: à sous-louer, 4 1/2 pièces, près Place du Saguenay, libre 1er mars. Tél.: 543-0396, après 17h00. F-21717-16-2

LA BAIE: 4 1/2, chauffé, eau chaude fournie, moderne, tél.: 548-4275. F-21679-16-3

CHICOUTIMI: 1824, chemin de la Réserve, 4 1/2, libre 1er mars, \$275.00, tél.: 549-6663. F-21685-16-3

JONQUIERE: 3 1/2, non meublées, centre-ville, libre immédiatement. Tél.: 542-3904, (\$230.00). F-21677-16-2

CHICOUTIMI-NORD: boulevard Ste-Geneviève

Logements à louer (16)

CHICOUTIMI: 4 1/2 et 5 1/2, rue Alphonse-Desjardins, arrière Place du Royaume, construction neuve, tel.: 543-5741, 543-9433. F-20768-16-3

CHICOUTIMI: duplex 4 1/2, 491, rue Marcel-Portal, parallèle au boul. Barrette, tel.: 543-5741, 543-9433. F-20770-16-3

JONQUIERE: 4 1/2, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, tel.: 547-1456, 547-5286. F-21013-16-3

CHICOUTIMI-NORD: 4 1/2, remise intérieure, non chauffé, non éclairé, eau chaude fournie, \$375,00, tel. jour: 543-7797, après 17h00: 545-6741. F-21625-16-3

ARVIDA: spacieux 4 1/2, moderne, tranquille et bien situé, rez-de-chaussée dans bloc de 4 logements, rue Neilson, \$365,00, non chauffé, non éclairé, frais point, tel. jour: 548-1121, local 2200, soir: 548-2333. F-21648-16

CHICOUTIMI: 3 1/2, chauffé, éclairé, arrière Place Saguenay, près cégep et université, Tel.: 549-1513. F-21671-16-2

VILLE DE LA BAIE: 2 1/2 pièces, \$230,00, 3 1/2 pièces, \$300,00, meubles, chauffés, éclairés, service de buanderie, libres 1er février, tel.: 544-2370, 544-6233. F-21652-16

CHICOUTIMI-NORD: 4 1/2 pièces, tapis, porte-patio, entrées laveuse sècheuse, tel.: 549-8771. F-21532-16-3

LA BAIE: 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, moderne, lavage, sècheuse, stationnement, libre immédiatement, \$315,00 par mois, tel.: 544-8579. F-20382-16-3

ARVIDA: UN MOIS GRATUIT, Dubose, grand 4 1/2, non chauffé, non éclairé, patio, balcon, libre immédiatement, Tel.: 549-6418. F-19714-4-2

CHICOUTIMI: rue Georges-Vanier, 5 1/2, non chauffé, non éclairé, tapis, porte patio, entrée contrôlée, tel.: 549-6418. F-19713-4-2

CHICOUTIMI: 2 1/2, meublé, chauffé, éclairé, libre 1er février, tel.: après 16h00 549-4095. F-21590-16-3

CHICOUTIMI: 4 1/2 pièces, près cégep, hôpital, université, libre immédiatement, Tel.: 696-3685. F-21597-16-2

ARVIDA: 5 1/2 pièces, construction récente, duplex, spacieux et moderne, non chauffé, \$425,00, libre immédiatement, tel.: 548-3646. F-21548-16

ST-JEAN-EUDES: 4 1/2, non meublé, non chauffé, non éclairé, \$325,00 par mois, tel.: 548-5948. F-21619-16-3

CHICOUTIMI: 6 1/2 pièces, non chauffé, non éclairé, \$360,00, libre immédiatement, Tel.: 696-1538. F-21609-16-2

CHICOUTIMI: très grand 3 1/2, meublé, chauffé, éclairé, porte patio, libre immédiatement, Tel.: 696-1462, 549-7700. F-21604-16-2

CHICOUTIMI: rue Ste-Anne, 4 1/2 pièces, chauffé, libre 1er février, 686, rue Ste-Anne, \$375,00 par mois, tel.: 549-5397. F-21603-16-2

RIVIERE-DU-MOULIN: 3 1/2 pièces, meublé, eau chaude fournie, grande galerie extérieure, \$310,00 par mois, Tel.: 549-9854. F-21575-16-2

CHICOUTIMI: 5 1/2 pièces, a sous-louer, arrière Place Saguenay, libre immédiatement, Tel.: 543-0551. F-21605-16-2

LA BAIE: 3 1/2, meublé, très propre, libre immédiatement, services laveuse, sècheuse, \$290,00 par mois, Tel.: 544-3700. F-21606-16-2

VILLE DE LA BAIE: 4 1/2 et 5 1/2 pièces, situés près de la polyvalente et de l'Alcan, 1 mois gratuit, Tel.: 544-5084. F-21569-16-3

ARVIDA: 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces, éclairés, chauffés, Tel.: 547-5286, 543-9147, 547-1165. F-21568-16-3

CHICOUTIMI: arrière Place Saguenay, près université, 1 1/2 pièce, meublé, tel.: 545-4020, 549-0691. F-20653-16-3

SHIPSHAW: 4 1/2, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, tapis mur à mur, libre 1er avril ou avant, \$350,00 par mois, Aussi: orgue de marque Kawai à vendre, Tel.: 542-5156. F-21499-16-2

JONQUIERE: quartier Chateaugay, deux 5 1/2 pièces, non chauffé, non éclairé, tel.: 547-3882, 547-8913. F-20644-16-3

JONQUIERE: neufs et modernes, 4 1/2 pièces, entrée indépendante, balcon, patio, remise, habitables 1er avril, Tel.: 548-2295. F-20086-5-2

JONQUIERE: deux 3 1/2 pièces, neufs, semi-meublés, chauffés, éclairés, eau chaude fournie, libres immédiatement, \$395,00, tel.: 547-8750. F-20149-16

CHICOUTIMI-NORD, Chicoutimi, St-Jean-Eudes: 3 1/2 et 4 1/2 pièces, Tel.: 545-1812. F-21092-16-2

CHICOUTIMI: 5 1/2 pièces, non chauffé, non éclairé, tapis, \$385,00, tel.: 543-3400. F-20692-16

CHICOUTIMI: quartier université, 3 1/2 et 4 1/2, meublés, semi-meublés ou non meublés, quelques-uns avec foyer, piscine extérieure, conciergerie permanente, porte-fenêtre avec balcon, prix à discuter, Tel.: 549-9983, 549-6909, 543-1435, 696-0727, 543-4640, 696-3555. F-20363-16-3

CHICOUTIMI: rue Angoulême, 2 1/2 pièces, meublé, non chauffé, non éclairé, eau chaude fournie, stationnement, libre 1er février, \$260,00, tel.: 549-6418. F-21220-16-3

CHICOUTIMI: arrière Place du Royaume, 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2, \$395,00, \$395,00, \$595,00, tel.: 545-8737, 549-9983, 549-6909. F-20362-16-2

CHICOUTIMI: près hôpital et cégep, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 avec balcon, meublés, semi-meublés ou non meublés, \$215,00, \$325,00, \$375,00, Tel.: 545-8737, 549-9983, 549-6909. F-20361-16-3

CHICOUTIMI: 7 1/2 pièces, 2 salles de bains, salle de lavage, toiles, tapis, lustres, remise \$ 12, stationnement, reptil neuf, \$500,00 non chauffé, non éclairé, tel.: 549-1575. F-21385-16

ST-HONORE: 620, rue Coulombe, 4 1/2, tapis mur à mur, chauffage électrique, inf.: 673-3225 ou 672-4758. F-21461-16-2

CHICOUTIMI: a sous-louer, 4 1/2, non chauffé, non meublé, non éclairé, \$210,00 par mois, Tel.: 543-9755 ou 542-0331. F-21495-16-2

CHICOUTIMI: a sous-louer, 3 1/2, chauffé, éclairé, meublé, tel.: 696-2959, après 18h00. F-21490-16-2

JONQUIERE: 5 1/2, tapis et prélat fournis, très propre, tel.: 547-9620. F-21446-16-3

CHICOUTIMI-NORD: 3 1/2 pièces, non meublé, non chauffé, non éclairé, endroit tranquille, tel.: après 17h00 545-7934. F-21443-16-3

ALMA: les immeubles Marie-Eve Enr., grands logements 4 1/2, 5 1/2, portes panoramiques, entrée contrôlée, service de conciergerie, près Carrefour Alma, stationnement individuel avec dénégement, Tel.: 668-2145. F-21914-16-2

CHICOUTIMI: 3 1/2 pièces, dans maison privée, entrée indépendante, personne aimant tranquille, tel.: 545-9792, 543-7831. F-21531-16-3

LATERVILLE: situé au centre du village, construction neuve, 4 1/2 et 5 1/2, tel.: 678-9686, 678-2533. F-21269-16-3

CHICOUTIMI: deux 4 1/2 pièces, neufs, 1765 et 1767 des Messanges, arrière Place Royaume, tel.: 549-4803, 549-9644. F-20292-5-3

CHICOUTIMI: 3 1/2 pièces, semi-meublé, non chauffé, non éclairé, \$225,00 par mois, 80, rue Ste-Anne, \$375,00 par mois, Tel.: 549-5397. F-21603-16-2

CHICOUTIMI: 3 1/2 pièces, dans maison privée, entrée indépendante, personne aimant tranquille, tel.: 545-9792, 543-7831. F-21531-16-3

CHICOUTIMI: situé au centre du village, construction neuve, 4 1/2 et 5 1/2, tel.: 678-9686, 678-2533. F-21269-16-3

CHICOUTIMI: deux 4 1/2 pièces, neufs, 1765 et 1767 des Messanges, arrière Place Royaume, tel.: 549-4803, 549-9644. F-20292-5-3

CHICOUTIMI: 3 1/2 pièces, semi-meublé, non chauffé, non éclairé, \$225,00 par mois, 80, rue Ste-Anne, \$375,00 par mois, Tel.: 549-5397. F-21603-16-2

CHICOUTIMI: 3 1/2 pièces, dans maison privée, entrée indépendante, personne aimant tranquille, tel.: 545-9792, 543-7831. F-21531-16-3

CHICOUTIMI: situé au centre du village, construction neuve, 4 1/2 et 5 1/2, tel.: 678-9686, 678-2533. F-21269-16-3

CHICOUTIMI: deux 4 1/2 pièces, neufs, 1765 et 1767 des Messanges, arrière Place Royaume, tel.: 549-4803, 549-9644. F-20292-5-3

CHICOUTIMI: 3 1/2 pièces, semi-meublé, non chauffé, non éclairé, \$225,00 par mois, 80, rue Ste-Anne, \$375,00 par mois, Tel.: 549-5397. F-21603-16-2

CHICOUTIMI: 3 1/2 pièces, dans maison privée, entrée indépendante, personne aimant tranquille, tel.: 545-9792, 543-7831. F-21531-16-3

CHICOUTIMI: situé au centre du village, construction neuve, 4 1/2 et 5 1/2, tel.: 678-9686, 678-2533. F-21269-16-3

CHICOUTIMI: deux 4 1/2 pièces, neufs, 1765 et 1767 des Messanges, arrière Place Royaume, tel.: 549-4803, 549-9644. F-20292-5-3

CHICOUTIMI: 3 1/2 pièces, semi-meublé, non chauffé, non éclairé, \$225,00 par mois, 80, rue Ste-Anne, \$375,00 par mois, Tel.: 549-5397. F-21603-16-2

CHICOUTIMI: 3 1/2 pièces, dans maison privée, entrée indépendante, personne aimant tranquille, tel.: 545-9792, 543-7831. F-21531-16-3

CHICOUTIMI: situé au centre du village, construction neuve, 4 1/2 et 5 1/2, tel.: 678-9686, 678-2533. F-21269-16-3

CHICOUTIMI: deux 4 1/2 pièces, neufs, 1765 et 1767 des Messanges, arrière Place Royaume, tel.: 549-4803, 549-9644. F-20292-5-3

CHICOUTIMI: 3 1/2 pièces, semi-meublé, non chauffé, non éclairé, \$225,00 par mois, 80, rue Ste-Anne, \$375,00 par mois, Tel.: 549-5397. F-21603-16-2

CHICOUTIMI: 3 1/2 pièces, dans maison privée, entrée indépendante, personne aimant tranquille, tel.: 545-9792, 543-7831. F-21531-16-3

CHICOUTIMI: situé au centre du village, construction neuve, 4 1/2 et 5 1/2, tel.: 678-9686, 678-2533. F-21269-16-3

CHICOUTIMI: 4 1/2 pièces, non meublé, non chauffé, non éclairé, libre 1er mai, 5 1/2 pièces, libre immédiatement, \$475,00, situés près centres commerciaux, université, tel.: 543-3966, après 17h00. F-21942-16

CHICOUTIMI-NORD: grands logements 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces, portes panoramiques, accès contrôlé, face école Charles-Gravel et Institut Roland-Saucier, Tel.: 543-5330, Nicole Bouchard, 545-7381 ou 662-5340 (frais vides). F-21202-16-2

CHICOUTIMI-NORD: 4 1/2 et 5 1/2 pièces, non chauffés, non éclairés, eau chaude fournie, libres immédiatement, rue Vimy, 1 mois gratuit pour ball d'un an. Tel.: 696-2994, 543-9147, 547-5286. F-21785-16-3

CHICOUTIMI: Les Appartements Abeille Inc., 3 1/2 pièces, libre immédiatement, 1209, Adélaïde-Plourde, tel.: 549-8918, 549-7274. F-22021-16-3

TERRASSES DU ROYAUME: construction récente, près centres d'achats, insonorisation impeccable, libre immédiatement, logement 4 1/2 pièces, visites de 9h00 à 21h00. Tel.: 543-9135. F-19860-5-3

CHICOUTIMI: Place des Allées, 4 1/2, 5 1/2 pièces, près centres d'achats, grand salon, porte patio, salle à manger, tapis, entrée contrôlée, conciergerie. Tel.: 543-0222 ou 543-2983. F-21221-16-2

CHICOUTIMI: Place des Allées, 4 1/2, 5 1/2 pièces, près centres d'achats, grand salon, porte patio, salle à manger, tapis, entrée contrôlée, conciergerie. Tel.: 543-0222 ou 543-2983. F-21221-16-2

CHICOUTIMI: Place des Allées, 4 1/2, 5 1/2 pièces, près centres d'achats, grand salon, porte patio, salle à manger, tapis, entrée contrôlée, conciergerie. Tel.: 543-0222 ou 543-2983. F-21221-16-2

CHICOUTIMI: Place des Allées, 4 1/2, 5 1/2 pièces, près centres d'achats, grand salon, porte patio, salle à manger, tapis, entrée contrôlée, conciergerie. Tel.: 543-0222 ou 543-2983. F-21221-16-2

CHICOUTIMI: Place des Allées, 4 1/2, 5 1/2 pièces, près centres d'achats, grand salon, porte patio, salle à manger, tapis, entrée contrôlée, conciergerie. Tel.: 543-0222 ou 543-2983. F-21221-16-2

CHICOUTIMI: Place des Allées, 4 1/2, 5 1/2 pièces, près centres d'achats, grand salon, porte patio, salle à manger, tapis, entrée contrôlée, conciergerie. Tel.: 543-0222 ou 543-2983. F-21221-16-2

CHICOUTIMI: Place des Allées, 4 1/2, 5 1/2 pièces, près centres d'achats, grand salon, porte patio, salle à manger, tapis, entrée contrôlée, conciergerie. Tel.: 543-0222 ou 543-2983. F-21221-16-2

CHICOUTIMI: Place des Allées, 4 1/2, 5 1/2 pièces, près centres d'achats, grand salon, porte patio, salle à manger, tapis, entrée contrôlée, conciergerie. Tel.: 543-0222 ou 543-2983. F-21221-16-2

CHICOUTIMI: Place des Allées, 4 1/2, 5 1/2 pièces, près centres d'achats, grand salon, porte patio, salle à manger, tapis, entrée contrôlée, conciergerie. Tel.: 543-0222 ou 543-2983. F-21221-16-2

CHICOUTIMI: Place des Allées, 4 1/2, 5 1/2 pièces, près centres d'achats, grand salon, porte patio, salle à manger, tapis, entrée contrôlée, conciergerie. Tel.: 543-0222 ou 543-2983. F-21221-16-2

CHICOUTIMI: Place des Allées, 4 1/2, 5 1/2 pièces, près centres d'achats, grand salon, porte patio, salle à manger, tapis, entrée contrôlée, conciergerie. Tel.: 543-0222 ou 543-2983. F-21221-16-2

CHICOUTIMI: Place des Allées, 4 1/2, 5 1/2 pièces, près centres d'achats, grand salon, porte patio, salle à manger, tapis, entrée contrôlée, conciergerie. Tel.: 543-0222 ou 543-2983. F-21221-16-2

CHICOUTIMI: Place des Allées, 4 1/2, 5 1/2 pièces, près centres d'achats, grand salon, porte patio, salle à manger, tapis, entrée contrôlée, conciergerie. Tel.: 543-0222 ou 543-2983. F-21221-16-2

CHICOUTIMI: Place des Allées, 4 1/2, 5 1/2 pièces, près centres d'achats, grand salon, porte patio, salle à manger, tapis, entrée contrôlée, conciergerie. Tel.: 543-0222 ou 543-2983. F-21221-16-2

CHICOUTIMI: Place des Allées, 4 1/2, 5 1/2 pièces, près centres d'achats, grand salon, porte patio, salle à manger, tapis, entrée contrôlée, conciergerie. Tel.: 543-0222 ou 543-2983. F-21221-16-2

CHICOUTIMI: Place des Allées, 4 1/2, 5 1/2 pièces, près centres d'achats, grand salon, porte patio, salle à manger, tapis, entrée contrôlée, conciergerie. Tel.: 543-0222 ou 543-2983. F-21221-16-2

CHICOUTIMI: Place des Allées, 4 1/2, 5 1/2 pièces, près centres d'achats, grand salon, porte patio, salle à manger, tapis, entrée contrôlée, conciergerie. Tel.: 543-0222 ou 543-2983. F-21221-16-2

CHICOUTIMI: Place des Allées, 4 1/2, 5 1/2 pièces, près centres d'achats, grand salon, porte patio, salle à manger, tapis, entrée contrôlée, conciergerie. Tel.: 543-0222 ou 543-2983. F-21221-16-2

CHICOUTIMI: Place des Allées, 4 1/2, 5 1/2 pièces, près centres d'achats, grand salon, porte patio, salle à manger, tapis, entrée contrôlée, conciergerie. Tel.: 543-0222 ou 543-2983. F-21221-16-2

CHICOUTIMI: Place des Allées, 4 1/2, 5 1/2 pièces, près centres d'achats, grand salon, porte patio, salle à manger, tapis, entrée contrôlée, conciergerie. Tel.: 543-0222 ou 543-2983. F-21221-16-2

CHICOUTIMI: Place des Allées, 4 1/2, 5 1/2 pièces, près centres d'achats, grand salon, porte patio, salle à manger, tapis, entrée contrôlée, conciergerie. Tel.: 543-0222 ou 543-2983. F-21221-16-2

CHICOUTIMI: Place des Allées, 4 1/2, 5 1/2 pièces, près centres d'achats, grand salon, porte patio, salle à manger, tapis, entrée contrôlée, conciergerie. Tel.: 543-0222 ou 543-2983. F-21221-16-2

CHICOUTIMI: Place des Allées, 4 1/2, 5 1/2 pièces, près centres d'achats, grand salon, porte patio, salle à manger, tapis, entrée contrôlée, conciergerie. Tel.: 543-0222 ou 543-2983. F-21221-16-2

CHICOUTIMI: Place des Allées, 4 1/2, 5 1/2 pièces, près centres d'achats, grand salon, porte patio, salle à manger, tapis, entrée contrôlée, conciergerie. Tel.: 543-0222 ou 543-2983. F-21221-16-2

CHICOUTIMI: Place des Allées, 4 1/2, 5 1/2 pièces, près centres d'achats, grand salon, porte patio, salle à manger, tapis, entrée contrôlée, conciergerie. Tel.: 543-0222 ou 543-2983. F-21221-16-2

Maisons mobiles à vendre (19)

MIAMI: maison mobile 36 x 12, très propre, située dans un beau parc, près Biscayne, \$8,000.00 U.S. tel.: 549-0883. F-21620-19-3

SHIPSHAW: Bendix 14 x 68, très propre, terrain paysage 140 x 112, remise extérieure, patio 15 x 15, rideaux, lave-vaisselle, tapis, lustres, chauffage électrique, \$25,500.00, acheteur sérieux seulement. Tel.: 542-4988. F-21616-19-3

JONQUIERE: 14 X 65, rénovation, 5 1/2 pièces, très propre, chauffage électrique, terrain 50 X 90, avec ou sans piscine, remise, stationnement double. Tel.: 547-9635. F-21041-19-2

CHICOUTIMI: 14 X 60, rénovation, entièrement, chauffage électrique, remise 12 X 12, terrain 50 X 90. Tel.: 545-6668. F-21668-19-2

MAISON MOBILE avec sous-sol fini, grand terrain, garage, piscine, Tel.: 547-6580. F-21436-19-1

CHICOUTIMI: 14 X 60, rénovation, entièrement, chauffage électrique, remise 12 X 12, terrain 50 X 90. Tel.: 545-6668. F-21668-19-2

MAISON MOBILE avec sous-sol fini, grand terrain, garage, piscine, Tel.: 547-6580. F-21436-19-1

CHICOUTIMI: 14 X 60, rénovation, entièrement, chauffage électrique, remise 12 X 12, terrain 50 X 90. Tel.: 545-6668. F-21668-19-2

MAISON MOBILE avec sous-sol fini, grand terrain, garage, piscine, Tel.: 547-6580. F-21436-19-1

CHICOUTIMI: 14 X 60, rénovation, entièrement, chauffage électrique, remise 12 X 12, terrain 50 X 90. Tel.: 545-6668. F-21668-19-2

MAISON MOBILE avec sous-sol fini, grand terrain, garage, piscine, Tel.: 547-6580. F-21436-19-1

CHICOUTIMI: 14 X 60, rénovation, entièrement, chauffage électrique, remise 12 X 12, terrain 50 X 90. Tel.: 545-6668. F-21668-19-2

MAISON MOBILE avec sous-sol fini, grand terrain, garage, piscine, Tel.: 547-6580. F-21436-19-1

CHICOUTIMI: 14 X 60, rénovation, entièrement, chauffage électrique, remise 12 X 12, terrain 50 X 90. Tel.: 545-6668. F-21668-19-2

MAISON MOBILE avec sous-sol fini, grand terrain, garage, piscine, Tel.: 547-6580. F-21436-19-1

CHICOUTIMI: 14 X 60, rénovation, entièrement, chauffage électrique, remise 12 X 12, terrain 50 X 90. Tel.: 545-6668. F-21668-19-2

MAISON MOBILE avec sous-sol fini, grand terrain, garage, piscine, Tel.: 547-6580. F-21436-19-1

CHICOUTIMI: 14 X 60, rénovation, entièrement, chauffage électrique, remise 12 X 12, terrain 50 X 90. Tel.: 545-6668. F-21668-19-2

MAISON MOBILE avec sous-sol fini, grand terrain, garage, piscine, Tel.: 547-6580. F-21436-19-1

CHICOUTIMI: 14 X 60, rénovation, entièrement, chauffage électrique, remise 12 X 12, terrain 50 X 90. Tel.: 545-6668. F-21668-19-2

MAISON MOBILE avec sous-sol fini, grand terrain, garage, piscine, Tel.: 547-6580. F-21436-19-1

Offre de services (52)

SPECIAL D'HIVER: LAVAGE DE TAPIS et meubles à la vapeur, estimation gratuite, \$20.00 la pièce. NETOYEUR JACK, tél.: 549-0002. F-22019-52-3

MENUISIER avec expérience offre ses services pour travaux de tout genre. Tél.: 549-6231. F-21898-52-3

SPECIAL D'HIVER: LAVAGE DE TAPIS et meubles à la vapeur, estimation gratuite, \$20.00 la pièce. NETOYEUR JACK, tél.: 549-0002. F-22019-52-3

CHICOUTIMI secteur Notre-Dame-du-Saguenay: aide-ménagère (e) demandée à la semaine, devra s'occuper de 2 enfants (7 et 8 ans). Tél.: après 18h00 543-4728. F-21890-53-3

REMBOURRAGE: Pour rénover votre mobilier de salon, fauteuil ou autres genres, 16 ans d'expérience, estimation gratuite, tél.: 542-2880. F-21809-52

OFFRONS NOS SERVICES pour tous genres de travaux, peinture, etc. tél.: 677-2820, Alain ou 677-2586, Michel. F-21846-52-2

J'AIMERAIS garder des enfants sur semaine, tél.: 545-7095. F-21722-52-3

POUR PEINTURE, plâtrage, avec estimee gratuit. Achetez votre peinture, nous fournissons le reste. Tél.: 548-6462. F-21676-52-2

J'OFFRE mes services pour faire des menages de bureau dans Jonquière ou servisee dans un restaurant, un an d'expérience, temps plein ou partiel. Tél.: 542-0094. F-21557-52-2

Dame avec expérience offre ses services pour garder des enfants à son domicile, du lundi au vendredi, rue St-Emile, Chicoutimi-Nord, \$13.00 par jour, si intéressé, tél.: 696-2163. F-21474-52

CURRICULUM VITAE (réaction professionnelle et personnalisée), Dactylographe, Secrétariat Expert. Tél.: 549-0053. F-21438-52-3

DAME demeurant quartier St-Leidre, Rivière-du-Moulin, offre ses services pour garder bébé de 3 mois et plus, du lundi au vendredi. Tél.: 549-2277. F-21883-52-3

PLANS DE MAISON: dessinateur avec expérience offre ses services pour faire des plans de maison. Tél.: 543-1574, Serge. F-21355-52-2

POURQUOI ACHETER DU NEUF? Faites decaper et rénover vos meubles. Estimation gratuite. Tél.: 543-1452. F-21347-52-3

CONSTRUCTION, NOUATION. Estimation gratuite, Daniel Beaulieu Construction et Renovation Inc. Tél.: 543-6917. F-21388-52-3

SPECIAL: fabrication d'armoires de cuisine en chêne, \$42.00 le pied. Tél.: 548-1231. F-19354-37

HYDROVAP SAGUENAY: nettoyage de tapis à la vapeur. Prix spécial. Estimation gratuite. Tél.: 547-6115. F-20558-52-3

MASSAGE 7 JOURS: massage professionnel pour tous, bain de pieds. Pour rendez-vous, tél.: 542-6200. F-14950-52-2

DECAPAGE SAGUENAY ENR: décapage, vernissage, réparation de meubles, service professionnel garanti, estimation gratuite. Tél.: 542-2674. F-21663-52-2

VOUS OPEREZ un commerce ou une P.M.E., vous projetez partir en affaire, vous cherchez quelqu'un d'expérience à qui confier votre tenue de livre, vos impôts, etc... Je suis votre homme. Tél.: 542-8059. F-21123-52-3

LES BAIGNOIRES DU SAGUENAY ENR. Ré-émailage sur place de votre baignoire, douche, tuiles, lavabo. Résidentiel et commercial. Couleur à choix. Garantie écrite. Aussi: appareils ménagers. Allons partout dans SAGUENAY Lac-St-Jean. Tél.: rés.: 543-1697. F-20863-52-2

ES-TU intéressé par tout ce qui touche le soin de la peau, le maquillage, et par la merveilleuse technique des couleurs? Et bien je t'offre l'emploi de tes rêves, dans les cosmétiques Lady-Finelle. Pour renseignements, tél.: Dany Lessard, 544-6506. F-21877-52-3

GARDIEN(NE) demandé(e) pour bébé de 6 mois. Tél.: après 17h00, 696-0330. F-21728-53-2

Personnel demandé (53)

ES-TU intéressé par tout ce qui touche le soin de la peau, le maquillage, et par la merveilleuse technique des couleurs? Et bien je t'offre l'emploi de tes rêves, dans les cosmétiques Lady-Finelle. Pour renseignements, tél.: Dany Lessard, 544-6506. F-21877-52-3

GARDIEN(NE) demandé(e) pour bébé de 6 mois. Tél.: après 17h00, 696-0330. F-21728-53-2

GARDIEN(NE) demandé(e) pour bébé de 6 mois. Tél.: après 17h00, 696-0330. F-21728-53-2

GARDIEN(NE) demandé(e) pour bébé de 6 mois. Tél.: après 17h00, 696-0330. F-21728-53-2

COSMETIQUE: J'ai besoin de quelqu'un pour m'aider dans mon commerce, en expansion rapide. Si vous êtes disponible 6 à 10 heures par semaine, je vous enseignerai le soin de la peau et les masques faciaux. Entraînement complet gratuit, pas de porte à porte, pas d'investissement, tél.: 668-2016, heures de repas. F-21830-53

Hommes ou femmes demandés possédant le certificat d'étude du 5ième secondaire ou l'équivalent. Automobile nécessaire, salaire de base plus commission, clients fournis, tél.: 549-4317. F-19938-36

TEMPS PLEIN OU PARTIEL: distributeurs indépendants pour compagnie nationale. Pas d'investissement spécifique. Revenu de \$400.00 à \$900.00 par semaine. Expérience non nécessaire. Entraînement complet. Pour informations, tél.: sans frais, 1-800-361-9625. F-17552-36-2

RECHERCHE vendeur(s) pour distribuer systèmes d'alarme. Tél.: 549-5686. F-21782-53-3

LES ENTREPRISES P.V. vous offrent une opportunité extraordinaire pour faire de l'argent à temps plein ou temps partiel. Pour rendez-vous, tél.: 547-6572, Roger Pilote. F-20463-53-2

Vendez parfum Pierre d'Ambré, spécialiste en reproduction de parfum tel.: Opium, Chanel no.5, Oscar de la Renta, Shalimar, Chloé, (30 fragrances) et cosmétiques. Bon profit. Appelez à: 544-8484. F-21655-53

DESIREZ-VOUS un revenu supplémentaire? Dans la vente de bijoux, aucun investissement, entraînement fourni. Contactez Danielle, 544-5152 ou 544-6336. F-19978-36-2

URGENT: Une compagnie de renommée supérieure bien connue dans la région est à la recherche de deux candidats(e) pour faire de la vente à domicile, possibilité de \$400.00 et plus par semaine, automobile nécessaire. Pour plus d'informations, tél.: 547-5727. F-21810-53

FRANCHISES Courtier en franchise déjà établi au Québec, recherche une personne sérieuse, dynamique et intéressée pour la vente de ces "franchises" au Saguenay-Lac-St-Jean. Rémunération intéressante et possibilité d'association. Veuillez faire parvenir votre demande par écrit avant le 22 février 1985 à: Le Quotidien, dépt. 3317, 1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1. F-21695-53-3

FRANCHISES Courtier en franchise déjà établi au Québec, recherche une personne sérieuse, dynamique et intéressée pour la vente de ces "franchises" au Saguenay-Lac-St-Jean. Rémunération intéressante et possibilité d'association. Veuillez faire parvenir votre demande par écrit avant le 22 février 1985 à: Le Quotidien, dépt. 3317, 1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1. F-21695-53-3

FRANCHISES Courtier en franchise déjà établi au Québec, recherche une personne sérieuse, dynamique et intéressée pour la vente de ces "franchises" au Saguenay-Lac-St-Jean. Rémunération intéressante et possibilité d'association. Veuillez faire parvenir votre demande par écrit avant le 22 février 1985 à: Le Quotidien, dépt. 3317, 1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1. F-21695-53-3

FRANCHISES Courtier en franchise déjà établi au Québec, recherche une personne sérieuse, dynamique et intéressée pour la vente de ces "franchises" au Saguenay-Lac-St-Jean. Rémunération intéressante et possibilité d'association. Veuillez faire parvenir votre demande par écrit avant le 22 février 1985 à: Le Quotidien, dépt. 3317, 1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1. F-21695-53-3

FRANCHISES Courtier en franchise déjà établi au Québec, recherche une personne sérieuse, dynamique et intéressée pour la vente de ces "franchises" au Saguenay-Lac-St-Jean. Rémunération intéressante et possibilité d'association. Veuillez faire parvenir votre demande par écrit avant le 22 février 1985 à: Le Quotidien, dépt. 3317, 1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1. F-21695-53-3

FRANCHISES Courtier en franchise déjà établi au Québec, recherche une personne sérieuse, dynamique et intéressée pour la vente de ces "franchises" au Saguenay-Lac-St-Jean. Rémunération intéressante et possibilité d'association. Veuillez faire parvenir votre demande par écrit avant le 22 février 1985 à: Le Quotidien, dépt. 3317, 1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1. F-21695-53-3

FRANCHISES Courtier en franchise déjà établi au Québec, recherche une personne sérieuse, dynamique et intéressée pour la vente de ces "franchises" au Saguenay-Lac-St-Jean. Rémunération intéressante et possibilité d'association. Veuillez faire parvenir votre demande par écrit avant le 22 février 1985 à: Le Quotidien, dépt. 3317, 1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1. F-21695-53-3

FRANCHISES Courtier en franchise déjà établi au Québec, recherche une personne sérieuse, dynamique et intéressée pour la vente de ces "franchises" au Saguenay-Lac-St-Jean. Rémunération intéressante et possibilité d'association. Veuillez faire parvenir votre demande par écrit avant le 22 février 1985 à: Le Quotidien, dépt. 3317, 1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1. F-21695-53-3

FRANCHISES Courtier en franchise déjà établi au Québec, recherche une personne sérieuse, dynamique et intéressée pour la vente de ces "franchises" au Saguenay-Lac-St-Jean. Rémunération intéressante et possibilité d'association. Veuillez faire parvenir votre demande par écrit avant le 22 février 1985 à: Le Quotidien, dépt. 3317, 1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1. F-21695-53-3

FRANCHISES Courtier en franchise déjà établi au Québec, recherche une personne sérieuse, dynamique et intéressée pour la vente de ces "franchises" au Saguenay-Lac-St-Jean. Rémunération intéressante et possibilité d'association. Veuillez faire parvenir votre demande par écrit avant le 22 février 1985 à: Le Quotidien, dépt. 3317, 1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1. F-21695-53-3

FRANCHISES Courtier en franchise déjà établi au Québec, recherche une personne sérieuse, dynamique et intéressée pour la vente de ces "franchises" au Saguenay-Lac-St-Jean. Rémunération intéressante et possibilité d'association. Veuillez faire parvenir votre demande par écrit avant le 22 février 1985 à: Le Quotidien, dépt. 3317, 1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1. F-21695-53-3

FRANCHISES Courtier en franchise déjà établi au Québec, recherche une personne sérieuse, dynamique et intéressée pour la vente de ces "franchises" au Saguenay-Lac-St-Jean. Rémunération intéressante et possibilité d'association. Veuillez faire parvenir votre demande par écrit avant le 22 février 1985 à: Le Quotidien, dépt. 3317, 1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1. F-21695-53-3

FRANCHISES Courtier en franchise déjà établi au Québec, recherche une personne sérieuse, dynamique et intéressée pour la vente de ces "franchises" au Saguenay-Lac-St-Jean. Rémunération intéressante et possibilité d'association. Veuillez faire parvenir votre demande par écrit avant le 22 février 1985 à: Le Quotidien, dépt. 3317, 1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1. F-21695-53-3

FRANCHISES Courtier en franchise déjà établi au Québec, recherche une personne sérieuse, dynamique et intéressée pour la vente de ces "franchises" au Saguenay-Lac-St-Jean. Rémunération intéressante et possibilité d'association. Veuillez faire parvenir votre demande par écrit avant le 22 février 1985 à: Le Quotidien, dépt. 3317, 1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1. F-21695-53-3

FRANCHISES Courtier en franchise déjà établi au Québec, recherche une personne sérieuse, dynamique et intéressée pour la vente de ces "franchises" au Saguenay-Lac-St-Jean. Rémunération intéressante et possibilité d'association. Veuillez faire parvenir votre demande par écrit avant le 22 février 1985 à: Le Quotidien, dépt. 3317, 1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1. F-21695-53-3

FRANCHISES Courtier en franchise déjà établi au Québec, recherche une personne sérieuse, dynamique et intéressée pour la vente de ces "franchises" au Saguenay-Lac-St-Jean. Rémunération intéressante et possibilité d'association. Veuillez faire parvenir votre demande par écrit avant le 22 février 1985 à: Le Quotidien, dépt. 3317, 1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1. F-21695-53-3

FRANCHISES Courtier en franchise déjà établi au Québec, recherche une personne sérieuse, dynamique et intéressée pour la vente de ces "franchises" au Saguenay-Lac-St-Jean. Rémunération intéressante et possibilité d'association. Veuillez faire parvenir votre demande par écrit avant le 22 février 1985 à: Le Quotidien, dépt. 3317, 1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1. F-21695-53-3

FRANCHISES Courtier en franchise déjà établi au Québec, recherche une personne sérieuse, dynamique et intéressée pour la vente de ces "franchises" au Saguenay-Lac-St-Jean. Rémunération intéressante et possibilité d'association. Veuillez faire parvenir votre demande par écrit avant le 22 février 1985 à: Le Quotidien, dépt. 3317, 1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1. F-21695-53-3

FRANCHISES Courtier en franchise déjà établi au Québec, recherche une personne sérieuse, dynamique et intéressée pour la vente de ces "franchises" au Saguenay-Lac-St-Jean. Rémunération intéressante et possibilité d'association. Veuillez faire parvenir votre demande par écrit avant le 22 février 1985 à: Le Quotidien, dépt. 3317, 1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1. F-21695-53-3

CUISINIÈRE électrique, en bon état, tél.: après 18h00 543-6477. F-21801-62-3

MOBILIER de salon modulaires, poêle, réfrigérateur, couleur amande, un an d'usage. Tél.: 549-2733. F-21866-62-2

ACHETEUR de réfrigérateurs défectueux ou en bon état. Tél.: 696-1718. F-21871-62-2

Mobilier de salon, 4 pièces, état neuf, divan-lit bibliothèque et lampes. prix à discuter, tél.: 549-7093. F-21651-62

TELEVISION RCA 26", couleurs, très bon état, prix à discuter. Tél.: 549-3378. F-21544-62-3

MOBILIER DE CUISINE, style moderne, très bon état, tél.: 343-3793. F-21639-62-3

NOUVEAU A CHICOUTIMI

Unique manufacturier de toiles venetiennes horizontales — Installation et estime gratuits. — Fabricant aussi de venetiennes verticales

LIVRAISON RAPIDE

"VENITIENNE "83" 810, Chemin de la Réserve CHICOUTIMI TEL.: 543-0524

Florent et Edgar Tremblay 543-0524 - 545-3090

Animaux (63)

SIX CHIENS husky, traîne et attelage, prix à discuter. Tél.: 542-4195. F-21990-63-2

CHIENS HUSKY de race, pas chers, premier arrivé, premier servi. Tél.: 549-6856. F-21530-63-3

JEUNES CHIENS de chasse Epagneul Breton, pure race, enregistrés, vaccinés, \$225.00. Tél.: 548-8197. F-19432-42-3

CHIENS de chasse labrador, epagneul anglais (springer), chien de protection: berger allemand, danois, doberman et boxer, chiens de compagnie: cocker américain. Tous enregistrés, vaccinés, vermifuges et tatoués. Aussi disponible: cours de dressage d'obéissance, de garde et de chasse. Inf.: 543-3204 ou 543-1874. F-19708-42-2

CHIENS de chasse labrador, epagneul anglais (springer), chien de protection: berger allemand, danois, doberman et boxer, chiens de compagnie: cocker américain. Tous enregistrés, vaccinés, vermifuges et tatoués. Aussi disponible: cours de dressage d'obéissance, de garde et de chasse. Inf.: 543-3204 ou 543-1874. F-19708-42-2

CHIENS de chasse labrador, epagneul anglais (springer), chien de protection: berger allemand, danois, doberman et boxer, chiens de compagnie: cocker américain. Tous enregistrés, vaccinés, vermifuges et tatoués. Aussi disponible: cours de dressage d'obéissance, de garde et de chasse. Inf.: 543-3204 ou 543-1874. F-19708-42-2

CHIENS de chasse labrador, epagneul anglais (springer), chien de protection: berger allemand, danois, doberman et boxer, chiens de compagnie: cocker américain. Tous enregistrés, vaccinés, vermifuges et tatoués. Aussi disponible: cours de dressage d'obéissance, de garde et de chasse. Inf.: 543-3204 ou 543-1874. F-19708-42-2

CHIENS de chasse labrador, epagneul anglais (springer), chien de protection: berger allemand, danois, doberman et boxer, chiens de compagnie: cocker américain. Tous enregistrés, vaccinés, vermifuges et tatoués. Aussi disponible: cours de dressage d'obéissance, de garde et de chasse. Inf.: 543-3204 ou 543-1874. F-19708-42-2

CHIENS de chasse labrador, epagneul anglais (springer), chien de protection: berger allemand, danois, doberman et boxer, chiens de compagnie: cocker américain. Tous enregistrés, vaccinés, vermifuges et tatoués. Aussi disponible: cours de dressage d'obéissance, de garde et de chasse. Inf.: 543-3204 ou 543-1874. F-19708-42-2

CHIENS de chasse labrador, epagneul anglais (springer), chien de protection: berger allemand, danois, doberman et boxer, chiens de compagnie: cocker américain. Tous enregistrés, vaccinés, vermifuges et tatoués. Aussi disponible: cours de dressage d'obéissance, de garde et de chasse. Inf.: 543-3204 ou 543-1874. F-19708-42-2

CHIENS de chasse labrador, epagneul anglais (springer), chien de protection: berger allemand, danois, doberman et boxer, chiens de compagnie: cocker américain. Tous enregistrés, vaccinés, vermifuges et tatoués. Aussi disponible: cours de dressage d'obéissance, de garde et de chasse. Inf.: 543-3204 ou 543-1874. F-19708-42-2

CHIENS de chasse labrador, epagneul anglais (springer), chien de protection: berger allemand, danois, doberman et boxer, chiens de compagnie: cocker américain. Tous enregistrés, vaccinés, vermifuges et tatoués. Aussi disponible: cours de dressage d'obéissance, de garde et de chasse. Inf.: 543-3204 ou 543-1874. F-19708-42-2

CHIENS de chasse labrador, epagneul anglais (springer), chien de protection: berger allemand, danois, doberman et boxer, chiens de compagnie: cocker américain. Tous enregistrés, vaccinés, vermifuges et tatoués. Aussi disponible: cours de dressage d'obéissance, de garde et de chasse. Inf.: 543-3204 ou 543-1874. F-19708-42-2

CHIENS de chasse labrador, epagneul anglais (springer), chien de protection: berger allemand, danois, doberman et boxer, chiens de compagnie: cocker américain. Tous enregistrés, vaccinés, vermifuges et tatoués. Aussi disponible: cours de dressage d'obéissance, de garde et de chasse. Inf.: 543-3204 ou 543-1874. F-19708-42-2

CHIENS de chasse labrador, epagneul anglais (springer), chien de protection: berger allemand, danois, doberman et boxer, chiens de compagnie: cocker américain. Tous enregistrés, vaccinés, vermifuges et tatoués. Aussi disponible: cours de dressage d'obéissance, de garde et de chasse. Inf.: 543-3204 ou 543-1874. F-19708-42-2

CHIENS de chasse labrador, epagneul anglais (springer), chien de protection: berger allemand, danois, doberman et boxer, chiens de compagnie: cocker américain. Tous enregistrés, vaccinés, vermifuges et tatoués. Aussi disponible: cours de dressage d'obéissance, de garde et de chasse. Inf.: 543-3204 ou 543-1874. F-19708-42-2

CHIENS de chasse labrador, epagneul anglais (springer), chien de protection: berger allemand, danois, doberman et boxer, chiens de compagnie: cocker américain. Tous enregistrés, vaccinés, vermifuges et tatoués. Aussi disponible: cours de dressage d'obéissance, de garde et de chasse. Inf.: 543-3204 ou 543-1874. F-19708-42-2

CHIENS de chasse labrador, epagneul anglais (springer), chien de protection: berger allemand, danois, doberman et boxer, chiens de compagnie: cocker américain. Tous enregistrés, vaccinés, vermifuges et tatoués. Aussi disponible: cours de dressage d'obéissance, de garde et de chasse. Inf.: 543-3204 ou 543-1874. F-19708-42-2

CHIENS de chasse labrador, epagneul anglais (springer), chien de protection: berger allemand, danois, doberman et boxer, chiens de compagnie: cocker américain. Tous enregistrés, vaccinés, vermifuges et tatoués. Aussi disponible: cours de dressage d'obéissance, de garde et de chasse. Inf.: 543-3204 ou 543-1874. F-19708-42-2

Demandé (67)

LOQUAIS maison seule, libre pour mai, juin ou juillet, dans Chicoutimi ou Arvida. Tél.: 543-7541. F-21710-67-2

DEMANDE poêles, réfrigérateurs, laveuses, sècheuses, mobiliers de chambre, bureaux et commodes. Tél.: 542-3196. F-21707-67-2

ACHETONS automobiles, camions et métaux, pour la ferraille. Payons comptant. Tél.: 542-6938. F-21704-67-2

RECHERCHE: chanteur, chanteuse "Western Country" et autre pour grand concours populaire. Audition les 4-5 février 1985. "Bar Bonanza". Gros prix à la fin du concours. Tél.: après 15h00, demandez Marcel, 542-5095. F-21075-67-3

CHICOUTIMI: gens sérieux cherchent dépanneur avec loyer à louer. Tél.: 543-7725. F-21513-67-3

Divers (68)

MACHINE à boules Williams (Apollo), très bonne condition, \$200.00. Tél.: 548-7290. F-21872-68-2

COLLECTIONNEUR de vieilles voitures: Ford 1950, en bon état. Aussi frigidaire, poêle. Tél.: 547-0928, heures des repas. F-21514-68-3

Lot de pièces pour plomberie et chauffage, de 1/2 pouce à 3 pouces, en cuivre galvanisé et A.B.S., matériel neuf, estimé à environ \$7,000.00, à vendre en bloc: \$1,300.00; fournitures à l'huile 300,000 BTU à prix d'aubaine. Tél.: 275-5135. F-21946-68

Team pour motoneige, \$150.00, tél.: 549-8802. F-21744-68

Divan-lit (hide-bed), avec tissu et matelas neuf, valeur: \$600.00, laissé pour \$350.00. Tél.: 542-2880. F-21808-68

A QUI LA CHANCE. Presse à portes sur coussin d'air à vendre, 5 pieds large X 10 pieds long. Peut presser à la fois 60 portes 1 3/8". Si intéressé, tél.: 549-1306. F-21724-68-2

FABRICATION d'escaliers et de rampes en bois franc, portes anciennes, menuiserie générale. Tél.: 544-9173, J.-M. Doré. F-21736-68-2

Congélateur 20 pi. cu., état neuf, \$300.00, tél.: 544-5353. F-21804-68

ACHAT de téléviseurs 20" et moins à bon prix. Tél.: 549-6380. F-21721-68-3

MARCHE AUX PUCES. Liquidation, toutes sortes d'articles, tels que: bureaux, lavabos, brûleurs à l'huile, tables de salon, lingerie, etc... 2720, Marquette, Arvida. F-21534-68

CHICOUTIMI: rue Jacques-Cartier, salle à louer tous les jours de la semaine, excepté les vendredis et samedis soirs. Tél.: 543-9059, 545-2822. F-21165-68

Table de billards payante avec équipement, \$1,000.00, tél.: 672-2725, 672-4376. F-21373-68

Aspirateur avec balai électrique et accessoires, tél.: 543-3400. F-20690-68

VENTE A L'ENCAN: samedi, le 2 février à 13h00 au Bar-Salon Aero-Parc, 2991, St-Dominique, Jonquière. Tél.: 542-7978. Livres vaisselle, meubles, etc. Apportez les choses qui ne vous servent plus. F-21305-68-3

PLAQUES D'ALUMINIUM: 24 pouces X 36 pouces, épaisseur: 9 millièmes de pouce. Prix: \$0.40 la plaque en paquet de 25 seulement. S'adresser à la MAISON DE LA PRESSE, 1051, boulevard Talbot, Chicoutimi. Tél.: 545-4474. F-00000-48-2

"Options-décllic", pas du tout apprécié

CHICOUTIMI (YB) — Conjointement avec le Regroupement des assistés sociaux de Chicoutimi (RAS), le Syndicat des em-

ployés de service du collège de Chicoutimi (FESP-CSN) a vivement dénoncé, hier, la participation du cégep de Chicoutimi aux divers programmes tempo-

raires baptisés "Options-décllic" mis sur pied le printemps dernier par le gouvernement du Québec dans le but de procurer de l'emploi aux jeunes prestataires d'aide sociale (de 18 à 30 ans) jugés aptes au travail.

Questionnés sur l'objectif visé par une

telle dénonciation, des porte-parole du syndicat ont expliqué qu'une participation à un tel programme contribue à réduire les possibilités réelles d'accès à un travail stable, compte tenu que la direction du collège a aboli des postes en 1979 et à quelques autres occasions. Compte tenu également que le prestataire d'aide sociale participant à ce programme "Options-décllic" n'est pas protégé par les lois du travail ni par les conventions collectives existantes, exception faite de la Loi sur les accidents du travail. L'adoption en juin dernier de la Loi 65 empêche les prestataires participant à ces programmes d'adhérer au syndicat ou de participer à la formation d'un syndicat, bien qu'ils soient des salariés au sens du Code du travail.

Selon le président du syndicat des employés de service, Serge Gagné, l'opération amorcée il y a quelques jours per-



DENONCIATION — Le président et le secrétaire du Syndicat des employés de service du collège de Chicoutimi, Serge Gagné et Eric Ménard, ont fait connaître, hier, les préoccupations du syndicat relativement au programme gouvernemental "Options-décllic".

(Photo: Rocket Lavoie)

met au collège de Chicoutimi d'embaucher une main-d'oeuvre à

et du RAS, chacun des membres du syndicat a remis, hier avant-

Cécile Simard, à indiqué que le Regroupement des assistés so-



Yvon Bernier

bon marché afin de dispenser des services permanents qui ont été supprimés à la suite de compressions budgétaires ou d'abolitions de postes.

Parallèlement à l'intervention de l'exécutif syndical

midi, au directeur du personnel du collège, Martial Darveau, un dollar symb olique, signalant par ce geste qu'ils tiennent eux aussi à participer à la "générosité apparente" de l'administration.

Pour sa part le président du Conseil central de la CSN, Serge Lemelin, a questionné la moralité et l'efficacité réelle de programmes qui permettent de procurer de l'emploi à de jeunes prestataires de l'aide sociale à un taux horaire bien en-deçà du salaire minimum. Dans le cas des personnes qui travailleront 35 heures par semaine et recevront \$150 par mois du gouvernement et \$100 par mois de l'administration du cégep, le salaire horaire se situe à \$1.79 l'heure tandis que dans le cas des personnes qui vont travailler 20 heures par semaine et vont obtenir \$150 du gouvernement et \$100 du cégep, le salaire horaire se situe à \$3.12 l'heure. Le salaire minimum est actuellement de \$4.00 l'heure.

M. Lemelin a par ailleurs souligné que les bénéficiaires d'aide sociale se voient de plus privés de droits reconnus aux autres citoyens, à savoir le droit à la syndicalisation, à un salaire minimum ainsi, notamment, qu'à des conditions minimales de travail.

A son tour questionné sur le programme gouvernemental, l'une des porte-parole du RAS, Cécile Simard, a

chiaux ne trouve pas mauvaise en soi l'idée de procurer aux jeunes une formation individualisée sur les lieux mêmes de travail, mais que, par ailleurs, il faut éviter que les stages en milieu de travail et les travaux communautaires se transforment en exploitation de main-d'oeuvre à bon marché. "Ce que nous réclamons, de préciser Mme Simard, est essentiellement un travail décent accompagné d'un revenu décent."

Faisant plus directement allusion aux cinq jeunes prestataires qui vont travailler au collège de Chicoutimi, Mme Simard a indiqué que le RAS et le Syndicat des employés de service vont prochainement sensibiliser ces derniers à tous leurs droits, lesquels sont sérieusement amputés par la Loi 65.

Le directeur général du cégep de Chicoutimi, Clément Martel, a reconnu pour sa part que le programme va toucher cinq personnes, soit une personne qui effectue depuis quelques temps déjà un stage en milieu de travail et quatre personnes qui oeuvreront bientôt à titre d'animateurs ou aides au département d'éducation physique et au département de micro-informatique. De plus, a ajouté le directeur, il a toujours été garanti au syndicat que "les programmes d'insertion sociale n'ont pas pour effet de diminuer les emplois réguliers".

COUR PROVINCIALE

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE CHICOUTIMI CHICOUTIMI, le 14 janvier 1985

Commission des Normes du travail, 750, boul. Charest Est, Québec, G1K 7Z5.

Demandeur — vs — **Monsieur Bernard Boulay, 385, St-Gérard, 3e étage, apt 124, Chicoutimi-Nord, G7G 3N9, autrefois. Maintenant d'adresse inconnue.**

Défendeur

ASSIGNATION

OPÈRE est donné à Monsieur Bernard Boulay de comparaître au greffe de cette Cour dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de la présente publication.

Une copie de bref d'assignation a été laissée au greffe de cette Cour à l'intention de Monsieur Bernard Boulay.

Gabrielle L'Espérance greffier adjoint C.P.

AVIS

1ère publication

Prenez avis que Mme Moissette Côté, 670, R.R. 2, Delisle, G0W 1L0, titulaire du (des) permis de camionnage en vrac numéro Q-505-982-0002 pour la région 02 s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de 2314-0346 QUEBEC INC., 670, R.R. 2, Delisle, G0W 1L0.

Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest Est, Québec, G1K 7W5.

1ère avis 1er février 1985

AVIS

Avis est donné par les présentes, conformément aux dispositions de l'article 1571d du Code Civil, que G.T. Construction Enr. une compagnie ayant son principal établissement en la cité d'Alma, province de Québec, a le 19ième jour de mars 1974, cédé à la Banque Royale du Canada toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette cession a été dûment inscrite dans la division d'enregistrement de Lac-St-Jean est Hébertville, le 20ième jour de mars 1974, sous le numéro 111628.

Ce 30ième jour de janvier 1985.

La Banque Royale du Canada
510, Sacré-Coeur O.
Alma, P.Q.
G8B 5V5

MISE AU POINT SEARS

Dans notre cahier publicitaire "Sears, Dur à battre", en vigueur jusqu'au 2 février.

A la page 3, le mot "chacune" suivant le prix \$9.99 se rapporte à **chaque pièce** des tenues molletonnées, c'est-à-dire à chaque Haut ou Pantalon des séries No. 06029-09029, tailles: P.M.G.

A la page 8, pour l'article P, on aurait dû lire: "Paquet de 200 doublures" et non pas 300.

NOUS NOUS EXCUSONS DE CE CONTRETEMPS.

Sears Canada Inc.

FRANCHISE DISPONIBLE STEAMATIC

LE SERVICE DE NETTOYAGE COMPLET

Joignez-vous à un réseau national de services de nettoyage de tapis, meubles, draperies, de dommages causés par le feu ou l'eau.

Il y a une franchise disponible dans la région.

Si vous êtes ambitieux et desirez un salaire au-dessus de la moyenne, nous voulons vous rencontrer.

CAPITAL MINIMUM REQUIS:

\$20,000.00

Appelez M. Gerry Théberge

(519) 886-7900

ou écrivez à:

STEAMATIC FRANCHISE LTD

31, Durward Place
Waterloo, Ontario
M2L 4E5

ON DEMANDE

JEUNES FILLES
JEUNES HOMMES
POUR TRAVAIL FACILE
PAR TELEPHONE

TEMPS PLEIN: 40 heures.

TEMPS PARTIEL: 20 heures.

QUALIFICATIONS:

Facilité d'expression au téléphone.
Apparence soignée.
Personnes sérieuses.
Esprit d'initiative.

Travail de 9h00 à 13h00, de 17h00 à 21h00.

DEMANDEZ:

Léon Guévremont

Tél.: **545-8528**

Des ex-felquistes bientôt extradés

OTTAWA (PC) — L'extradition aux Etats-Unis des ex-felquistes Alain Allard et Jean-Pierre Charette est entre les mains de la Cour suprême du Canada, qui a accepté, jeudi, d'entendre l'appel logé par le gouvernement américain contre la décision d'un tribunal d'extradition canadien.

Le juge Réjean Paul, de la Cour supérieure, avait décidé, en septembre dernier, de rejeter la requête du gouvernement américain qui désirait obtenir la garde de MM. Charette et Allard afin qu'ils répondent d'un détournement d'avion vers Cuba survenu en mai 1969.

Le juge Paul avait alors soutenu que le délai "extraordinaire et inexplicable" des autorités américaines d'agir plus de cinq ans après le retour de Charette et Allard d'un exil de 10 ans à Cuba, constituait "l'équivalent d'un déni de justice".

Selon lui, cela constituait une violation des dispositions de la Charte des droits qui garantissent le droit à la vie et à la liberté.

Les procureurs du gouvernement américain soutenaient, pour leur part, qu'une telle application de la Charte des droits constituait une application extra-territoriale de la Charte canadienne et venait en contradiction avec un traité d'extradition signé avec le Canada.

Attente de financiers

OTTAWA (PC) — En ce qu'ils aient rencontré le caucus conservateur québécois, les milieux financiers montréalais sont loin d'avoir trouvé leur interlocuteur idéal au sein du gouvernement, estime le président du conseil d'administration de la Chambre de commerce de Montréal, M. Pierre Goyette.

M. Goyette, avec le président de la Chambre M. Phil O'Brian, et son vice-président M. André Vallerand, ont rencontré pendant une demi-heure, mardi soir, le caucus conservateur québécois. De l'ordre du jour de neuf points qu'ils avaient amené avec eux, seul le premier, l'implantation d'un centre bancaire international à Montréal, a pu être abordé.

Les représentants de la Chambre de commerce voulaient aussi parler du centre d'entretien de Via Rail, du centre de sécurité aérienne déménagé à Hull, du contrat des frégates qui semble en péril, de l'avenir de Pétromont à la fin de sa subvention le 31 avril, et du dossier des brevets dans l'industrie pharmaceutique.

"Ce n'était pas vraiment le groupe approprié, ils ne nous ont donné qu'une demi-heure, ce n'était pas idéal", a soutenu hier M. Goyette. Les trois hommes se sont re-

trouvés devant 54 des 58 députés du Québec et, "pour des dossiers aussi techniques, avoir presque 60 personnes n'est pas idéal", d'ajouter M. Goyette, le président de la Banque d'Épargne.

"Une partie du caucus n'était pas intéressée plus que cela, on peut comprendre que les problèmes de Montréal intéressent moins le député de Gaspé", a-t-il ajouté. Il n'est pas question pour les milieux d'affaires montréalais d'adopter ces rencontres avec le caucus comme "solution permanente", a-t-il dit.

Les ministres de l'Environnement,

Au Canada \$755 millions pour les chômeurs

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a versé \$755 millions au chapitre de l'assurance-chômage au mois de novembre, soit 0,8 pour cent de moins qu'en novembre de l'an dernier.

Malgré tout, les demandes d'assurance-chômage ont été plus nombreuses ce même mois de novembre 1984 qu'à la même époque, en 1983. Quelque 404.000 personnes, soit 2,2 pour cent de plus, ont réclamé de l'assurance-chômage en novembre 1984.

Statistique Canada a fait savoir jeudi que 11,3 pour cent de la main-d'œuvre était sans emploi en novembre, contre 11,1 pour cent il y a un an.

Selon les chiffres rendus publics par l'Agence fédérale, les versements d'assurance-chômage ont totalisé \$9,2 milliards entre janvier et novembre, l'an passé, ce qui représente une baisse de 2,5 pour cent par rapport à la même période, l'année précédente.

Décès

DIONNE (Mme Irène) — Est décédée à l'Hôtel-Dieu d'Alma, le 31 janvier à l'âge de 92 ans et 1 mois, Dame Irène Dionne, épouse de feu M. Jean-Baptiste Larouche, demeurant au 199, rue Principale, St-Leon.

La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire Lac St-Jean, 611, chemin du Pont Tache nord, Alma. Les funérailles auront lieu samedi le 2 février à 11h00, en l'église St-Leon et l'inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Johnny (Gracia Maltais), Patrick (Adrienne Perron), feu Henriette (Lucien Lessard), Eugène (Jeannine Lemay), Albertine (feu Albert Lebel), Rose-Blanche, Béatrice (feu Lorenzo Simard), Fernand (Claudette St-Gelais) et Pierre. Direction funéraire: Coopérative Funéraire Lac St-Jean.



DUCHESNE (M. Arsène) — Est décédé au Centre hospitalier de Jonquière le 31 janvier 1985 à l'âge de 72 ans 1 mois, M. Arsène Duchesne, époux de Dame Rose-Alba Savard, demeurant au 3837, rue Gauthier, Jonquière.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire Nault & Caron, 3970, de la Fabrique, Jonquière. Les funérailles auront lieu lundi le 4 février 1985 à 14h00, en

Mme Suzanne Blais-Grenier, et le responsable du Conseil du trésor, M. Robert René de Cotret, se sont montrés les plus intéressés au projet d'implantation d'un centre bancaire international à Montréal, mais personne ne s'est engagé à pousser ce dossier au cabinet, a dit M. Goyette.

l'église St-Albert-le-Grand et l'inhumation au cimetière Shipshaw.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Adrien (Patricia Belley), Colette (Louis-Marie Lapointe), Leon (Louissette Perron), Yvan (Lorraine Galant), André (Lisette Tremblay), Dolores (Jean-Jacques Saulnier), Jocelyne (Serge Lavoie), Mme Stella Duchesne, Rosella (Jacques Gagné), Mona (André Malaisson), Ghislain (France Boivin), Monique (Jean-Baptiste Samuelson), plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs.

Direction funéraire: Nault & Caron.



RICHARD (Mme Velma) — Est décédée à l'hôpital de St-Jerome le 30 janvier 1985 à l'âge de 73 ans et 6 mois, Mme Velma Richard, M. William Gauthier, 3737, rue Notre-Dame à Jonquière.

La dépouille mortelle est exposée au Funerarium Coop., 2555, St-Dominique Jonquière. Les funérailles auront lieu samedi le 2 février à 10h00, en l'église Notre-Dame et l'inhumation au cimetière de Shipshaw.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Roger Gauthier (Bernadette Côté), Elenor (Charles-Edouard Gauthier), Renald (Raymonde Brassard), Michel (Louise Salesses). Direction funéraire: La Coopérative Funéraire du Saguenay.



VINCENT (M. Zéphirin) — Est décédé à l'Hôtel-Dieu Laval le 30 janvier 1985 à l'âge de 63 ans et 2 mois, M. Zéphirin Vincent, époux de Dame Rosa Plourde, demeurant au 2, rue St-Pierre, Hébertville-Station. La dépouille mortelle est exposée à la résidence Fortin & Fils, 609, Villeneuve, Hébertville-Station.

Les funérailles auront lieu samedi le 2 février 1985 à 11h00, en l'église St-Wilbrod d'Hébertville-Station et l'inhumation au cimetière paroissial.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Jacques (Monique Desbiens), Jacqueline (Grégoire Bouchard), Doris (Patricia Lecuyer), Réjean (Sylvie Gagné), Yves (Sylvie Thériault), Real, Suzie (Luc Dallaire), ainsi que ses petits-enfants, ses frères, ses beaux-frères et belles-sœurs. Ceux qui le désirent peuvent faire parvenir leurs dons à la Société Canadienne du Cancer.



LECLERC (M. Joachim) — Est décédé à l'hôpital de Chicoutimi le 31 janvier 1985 à l'âge de 68 ans, M. Joachim Leclerc, époux de Dame Paule-Irene Couture, demeurant au 2817, rue Boily, Jonquière secteur Arvida.

La dépouille mortelle ne sera pas exposée.

Les funérailles auront lieu samedi le 2 février à 14h00, en l'église St-Jacques.

La dépouille mortelle sera incinérée et les cendres déposées au cimetière Cap Santé à Québec.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Carol Leclerc (Pierrette Morin), Guy (Nicole Bouchard), ses petits-enfants: Karl, Annabelle, Patrick, ses frères et sœurs: Bernard Leclerc (Catherine Garneau), Fabielle (Louis-Arthur Drolet), Juliette (Roger De Croiselles), beaux-frères et belles-sœurs: Mme Jeannine Couture-Côté, Maurice (Carmen Tremblay), Marianne (Louis-Philippe Couture), Raymond (Yolande Helle).

Veillez prendre note que la famille recevra les condoléances au sous-sol de l'église après la cérémonie religieuse. Direction funéraire: La Coopérative Funéraire du Saguenay.

COULOMBE (Mlle Anna-Marie) — Est décédée à Roberval le 30 janvier 1985 à l'âge de 82 ans et 5 mois, Mlle Anna-Marie Coulombe, demeurant au 400, avenue Bergeron, Roberval. La dépouille mortelle est exposée au Funerarium Harvey Ltée, 816, boul. St-Joseph, Roberval.

Les funérailles auront lieu vendredi le 1er février 1985 à 14h00, en l'église St-Jean de Brébeuf de Roberval et l'inhumation au cimetière de St-Prime.

Direction funéraire: Harvey Ltée, Roberval.

NOEL (M. Lauréat) — Est décédé le 30 janvier 1985 à Métabetchouan, à l'âge de 74 ans et 8 mois, M. Lauréat Noël, fils de feu M. Emile Noël et de feu Dame Délima Martel, demeurant au 40, rue de l'Hôpital, Métabetchouan, autrefois de Desbiens.

La dépouille mortelle est expo-

sée à la salle du Couvent, rue

Marcellin, Desbiens. Les funérailles auront lieu vendredi le 1er février 1985 à 14h00, en l'église de Desbiens et l'inhumation au cimetière paroissial de Desbiens.

Il laisse dans le deuil, son frère: Fernand (Lucienne Tremblay), ses sœurs: Germaine (feu M. Edgar Lapière), Marie-Ange (feu Paul-Emile Lemay), ses belles-sœurs: Mme Edmour Nél, Mme Oscar Noël (Emile), Mme Raoul Noël, son beau-frère: M. David Tremblay, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Direction funéraire: Desbiens & Frères Inc., Métabetchouan.



DESAGNE (M. Albert) — Le service anniversaire de M. Albert Desgagné, époux de feu Dame Marcelle Houde, demeurant au 1248, rue Bagot, Ville de La Baie, sera chanté vendredi le 1er février à 19h00, en l'église St-Marc de Ville de La Baie.

Parents et amis sont invités à y assister.



LAROUCHE (Mme Lilly) — Est décédée subitement à Jonquière, le 29 janvier à l'âge de 71 ans et 3 mois, Mme Lilly Larouche, épouse de feu M. Marcellin Ouellet, demeurant au 2001, rue Bourassa, Jonquière.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire: Nault & Caron, 2033, rue Ste-Famille, Jonquière.

Les funérailles auront lieu vendredi le 1er février à 14h00, en l'église Ste-Famille et l'inhumation au cimetière de Kénoogami.

Elle laisse dans le deuil sa fille: Andrée Ouellet, sa mère: Mme Marie-Rose Larouche de Hauteville, sa sœur: Mme Rolande Tremblay de Pointe-aux-Outardes, ses frères: M. Wellie Larouche, René Larouche. Elle était fille d'Isabelle du cercle 670, St-Henri, secteur Kénoogami. Direction funéraire: Nault & Caron.



GOBEL (M. Carol) — Le service anniversaire de M. Carol Gobeil de Jonquière sera chanté lundi le 4 février 1985, en l'église St-Dominique de Jonquière à 19h00.

Parents et amis sont invités à y assister. Direction funéraire: Coopérative funéraire du Saguenay.



LAVOIE (Mme Marcelle) — Le service anniversaire de Mme Marcelle Lavoie épouse de M. Lucien Laberge sera chanté samedi, le 2 février 1985 à 17h00 en l'église Sacré-Coeur de Chicoutimi. Parents et amis sont invités à y assister.

La pensée du jour

Nous sommes tous solidaires dans la souffrance de nos frères... (J.-P. II, au Centre François Charron)

LORS DU DECES DE Monsieur Laurent Fortin de Chicoutimi

ses parents et ses amis ont voulu perpétuer son nom en faisant des dons à la Fondation régionale de l'hôpital de Chicoutimi

Ces dons aideront l'achat d'équipements destinés aux spécialités et aux ultra spécialités à vocation régionale

La population du Saguenay-Lac-St-Jean dit MERCI aux généreux donateurs



La Fondation Régionale de l'Hôpital de Chicoutimi

TEL.: (418) 549-2195, poste 568
305, Avenue St-Vallier, Chicoutimi, Qué., G7H 5H6



Les Jeux régionaux débutent ce matin

Participation record à Saint-Félicien

SAINT-FÉLICIEN (SE) - Saint-Félicien attendait entre 900 et 1,000 athlètes. Elle en recevra plutôt environ 1,800, en fin de semaine, lors de la présentation des finales régionales des Jeux du Québec.

Roger Gauthier, responsable des compétitions aux finales régionales, a du mal à s'expliquer cette réponse extraordinaire.

"La finale provinciale a lieu à Dolbeau, a rappelé

Gauthier, hier. Peut-être que cela a créé un engouement encore plus important. Je crois que nous établirons un record pour le nombre de participants à une finale régionale.

Auparavant, les finales n'avaient jamais attiré plus de 1,100 athlètes."

"La réponse est très forte dans le haut du Lac. 190 athlètes viennent de Saint-Félicien uniquement. Nous aurons aussi un bon groupe de Chapais, 167 personnes."

"Ce grand nombre de participants cause un certain problème, a-t-il précisé. Les compétitions se termineront plus tard. Tout va quand même bien aller."

Les finales régionales des Jeux du Québec débutent officiellement aujourd'hui. Ce soir, à compter de 18h00, se déroulera la cérémonie d'ouverture, au centre sportif de Saint-Félicien.

Cette municipalité présentera 17 disciplines, d'ici dimanche. Deux, les sacs de

sable et les dards, sont réservées aux gens de l'âge d'or.

"Tous les sports qui seront présentés à Dolbeau se trouvent aussi à Saint-Félicien, sauf la ringuette", a ajouté Roger Gauthier.

Les compétitions se dérouleront sur sept sites. La majorité sont situés à Saint-Félicien. Par contre, le curling sera joué à Dolbeau.

Aujourd'hui, le basketball, le curling, les dards, l'haltérophilie et les sacs de sable

sont au programme.

"La réponse du public devrait être très bonne, a encore dit le responsable des compétitions. Aux Jeux du Québec, il n'y a aucun frais d'admission et aucune réservation. Nous attendons beaucoup de monde durant toute la fin de semaine."

"A Saint-Félicien, on ne parle que de cela. Ça ne déroule pas depuis le début de la semaine. Tout roule bien, tout est prêt."

le QUOTIDIEN SPORTS

Compétition de judo en Colombie

Jean-Pierre Cantin revient avec l'argent

JONQUIÈRE (SE) - Jean-Pierre Cantin, de Jonquière, a obtenu une médaille d'argent, lors d'une récente compétition de judo présentée à Vancouver, en Colombie-Britannique.

Cantin était l'un des trois membres de l'équipe de judo du Québec inscrits à cette épreuve. Chez les 60 kilos, il a perdu la médaille d'or à un autre Québécois, Sylvain Lamade, de Montréal.

Entraîneur de l'équipe du Québec, Roger Tremblay était aussi en Colombie-Britannique. Il a vu un autre de ses protégés, Larry Besson, triompher chez les 65 kilos. Ce dernier est originaire de Dolbeau et s'entraîne maintenant à

Montréal.

"Ces résultats étaient prévisibles, a expliqué Roger Tremblay, de Jonquière. Dans les petites catégories, le Québec est très fort. Il l'est moins dans les plus lourdes. D'ailleurs, je vais recommander qu'on délègue les catégories les plus lourdes dans ces tournois, à l'avenir."

"Je croyais que le calibre allait être un peu plus fort. Une équipe du Japon devait y être mais elle n'est pas venue. Les Etats-Unis avaient deux équipes très fortes. Nous les avons battues, mais difficilement. Ce fut quand même une bonne compétition."

Celle-ci était complétée par la présentation d'un stage de

trois jours.

"Ce fut très intéressant pour tout le monde, a encore expliqué Tremblay. Les gars ont pu s'entraîner avec les membres des équipes provinciales et américaines."

"Ce fut bon aussi pour moi puisque j'ai pu surveiller un peu les têtes d'affiche de la catégorie junior. Quelques judokas de Jonquière devaient les affronter, lors des prochains championnats canadiens."

Selon l'entraîneur de l'équipe du Québec, Marc Bergeron, Dany Côté, Luc Hovington et Jean-Pierre Cantin, tous du club de Jonquière, ont de grandes chances de se retrouver à Kamloops, en Colombie-



ROGER TREMBLAY... estime que le voyage dans l'Ouest a été profitable, compte tenu qu'il a pu surveiller quelques têtes d'affiche de la catégorie junior.

(Photo: Le Quotidien)

Britannique, au début de juillet.

En bref...

Le judo est l'une des disciplines des Finales régionales des Jeux du Québec...

Un entraînement triangulaire aura lieu à Montréal pour les membres de l'équipe du

Québec, au cours des prochains jours. Bergeron, Hovington et Côté y seront. Les deux derniers doivent d'ailleurs en profiter pour passer leur ceinture noire. Des judokas du New Jersey et de l'Ontario s'entraîneront avec les Québécois...

Du 15 au 17 février, l'équipe régionale se rendra à Sept-Îles pour un camp d'entraînement...

"Il faut lutter contre la violence"

— Marcel Aubut

HULL (PC) — Après l'entrée des Nordiques dans la LNH, la venue des Stastny, l'agrandissement du Colisée, les droits de télévision, Me Marcel Aubut, président des Nordiques de Québec, compte faire de la violence dans la LNH son prochain cheval de bataille.

"Quand ça commence à toucher au porte-feuille des propriétaires, la raison s'installe beaucoup plus vite", a-t-il souligné mercredi soir, lors d'une conférence de presse tenue dans le cadre de sa venue à Hull comme conférencier au premier gala sportif

hullois.

"Avec le nouveau système des droits de télévision, tout le monde est maintenant partenaire à parts égales et une nouvelle mentalité s'est installée dans la ligue. Il faut profiter de cette mentalité pour aller de l'avant dans la lutte contre la violence. Le président John Ziegler émettait d'ailleurs un communiqué disant qu'il y avait pas moins de 72 joueurs blessés dans la ligue mardi. Il faut faire quelque chose."

Selon Me Aubut, la violence actuelle est directement reliée au système d'arbi-

trage: "Ce n'est pas que les arbitres sont moins bons qu'avant, mais le jeu a changé. Il est beaucoup plus vite. Il y a eu de la recherche pour l'équipement, pourquoi n'y en aurait-il pas pour l'arbitrage?"

Le président des Nordiques prétend qu'il peut être possible d'avoir deux arbitres et un seul juge de lignes, ou un autre arbitre hors de la glace, ou un système de reprise télévisée, etc...

"Il faut absolument faire de la recherche de ce côté, a

poursuivi Me Aubut.

"Parallèlement, il faut renforcer l'application des règlements qui sont pourtant bien explicites dans la livre, a-t-il renchéri. Je pense par exemple aux punitions pour avoir accroché, retenu ou pour obstruction."

Mais pour que cela devienne opérationnel dès la saison prochaine, estime Me Aubut, c'est dès maintenant qu'il faut que les gouverneurs en discutent.

"J'irais jusqu'à suggérer que le système d'arbitrage soit confié à un organisme complètement indépendant

de la ligue pendant la saison, a-t-il mentionné. Les gouverneurs pourraient décider une fois ce qu'ils veulent et l'organisme verrait à son application, sans aucune influence."

Par ailleurs, Me Aubut était évidemment très fier du nouveau contrat au sujet des droits de télévision: "Maintenant, avec deux réseaux au Canada, toutes les équipes sont égales. A long terme, toutes les équipes recevront le même montant d'argent, ce qui assurera la survie d'équipes installées dans des plus petits marchés, comme Québec et Winnipeg."

Le gérant d'estroade...

Il fait face aux Saguenéens, ce soir

Le temps est long à Granby, pour Bureau

Il n'est pas facile de jouer au hockey à Granby, avec une équipe perdante et mêlée.

Marc Bureau s'en doutait bien, lorsqu'il est passé des Saguenéens de Chicoutimi aux Bisons. Aujourd'hui, quelques semaines après la transaction, il ne trouve pas la vie plus rose. Ses premiers moments avec sa nouvelle équipe n'ont fait que confirmer les appréhensions qu'il avait en partant de Chicoutimi.

Hier soir, pendant qu'il essayait de parler, quelques uns de ses coéquipiers s'amusaient autour de lui. "C'est le party, mais on ne gagne pas grand-chose", a lancé Bureau en repoussant les mauvais plaisantins.

"La situation n'est pas comparable avec ce que c'était à Chicoutimi. Par exemple, mercredi soir, on marque neuf buts et on trouve le moyen d'en donner 14. Personnellement, ça va bien. Mais, à quoi bon obtenir 50 buts et 50 passes si tu ne fais pas les séries."

"Il n'y a rien à Granby. C'est peut-être parce que je viens d'arriver que je dis cela. Mais, dès ma première présence à Chicoutimi j'avais aimé la ville."

Depuis son arrivée à Granby, Marc Bureau a obtenu six buts et huit passes. Mercredi, il a participé à quatre filets de son club, dans une défaite contre Hull.

Mais, ce n'est pas cela qui va lui rendre sa bonne humeur. Il n'aime pas la façon



Marc Bureau... regrette toujours le temps où il jouait, et gagnait, pour les Saguenéens.

(Photo: Le Quotidien)

de fonctionner des joueurs des Bisons de Granby et il ne s'est pas gêné pour leur passer le message, récemment.

"Je leur ai fait une page dans le journal du coin, explique l'ancien joueur des Saguenéens. J'ai dit que les trois quarts des joueurs ne veulent pas gagner. J'ai ajouté que ce que Stéphane Richer a dit en partant était vrai."

Richer, en arrivant à Chicoutimi, a déclaré que plusieurs joueurs des Bisons pensent d'avantage à la fête qu'au hockey.

"Le coach (Claude Saint-Sauveur) est revenu à la charge en disant que j'avais parlé de cette façon parce que je ne produisais pas,

poursuit Bureau. Mais, par après, à la radio, il a dit que j'avais eu du courage de dire ce que je pensais."

"Je ne hais personne dans l'équipe. Il faut continuer. Nous n'avons pas le choix, il faut gagner. Nos chances sont minces de faire les séries."

Marc Bureau a calculé que son club doit gagner 15 de ses 20 dernières parties pour avoir de bonnes chances de participer aux éliminatoires. Toute une commande pour un club qui n'a triomphé que 17 fois depuis le début de la saison...

"Ca veut dire environ neuf victoires sur dix matches à domicile et six sur dix à l'extérieur", précise Bureau sans trop y croire.

Si les calculs de ce dernier sont exacts, les Bisons devront se mettre à l'ouvrage de bonne heure.

Ils recevront d'ailleurs, ce soir, la visite des Saguenéens. Bureau, Stéphane Roy et René L'Écuyer auront alors l'occasion de se frotter pour la première fois à leur anciens coéquipiers.

Bureau, Roy et Mike Marcinkiewicz, un autre ancien des Saguenéens, seront réunis sur un même trio pour l'occasion.

"Ce sera certainement plus "peppant", a conclu Marc Bureau. J'ai aussi hâte d'aller là-bas, à Chicoutimi..."

Un petit commentaire qui en dit long sur l'état d'esprit de celui qui portait le numéro 18 avec l'équipe de Mario Bazinet.

Un centre impressionnant

Le Valinouet: à découvrir

Nous allons préciser une chose en commençant. Le ski alpin, avant mars 1984, je n'y avais jamais touché. Pas même une petite fois.

Alors vous devinez que je suis bien loin de la Coupe du Monde. Je ne suis pas un très grand connaisseur en cette matière et ma technique fait défaut. Je me tiens debout et je descends le mieux possible.

Mais, j'ai eu beaucoup de

contre la plus aisée de toutes les pistes "régulières" offertes au Valinouet.

J'ai trouvé les autres aussi exigeantes qu'intéressantes. Elles sont diversifiées et pleines de surprises.

J'imagine que les gens qui pratiquent le ski alpin depuis quelques années éprouvent encore plus de satisfaction.

Ceux qui n'ont jamais fait de ski de leur vie ont certaine-



Serge Emond

plaisir, cette semaine, à ma toute première visite au centre de ski Le Valinouet.

Tout le monde ne parle que de ce centre des monts Valin. Les autres clubs semblent d'ailleurs passer en second plan, ce qui est malheureux. Cet "oubli" des autres n'élève cependant rien aux qualités du Valinouet.

J'avais entendu beaucoup de choses sur lui, depuis le début de l'hiver. On m'avait parlé de la route, du chalet, des pistes et des conditions d'enneigement. Mais, jamais je ne m'y étais arrêté, avant cette semaine. Ce qui suit est une opinion personnelle. L'opinion d'un bonhomme loin d'être un expert...

Ce que j'ai vu m'a beaucoup impressionné. C'est vrai, les pistes du Valinouet ne sont pas les plus faciles. Même la pente "familiale" comporte certains points qui vous font ouvrir les yeux. Elle est par

ment intéressé à se familiariser un peu avec cette discipline avant de se lancer à la conquête des pentes du Valinouet.

Pour eux, trois pistes pour débutants sont ouvertes et faciles à négocier.

Les parcours sont relativement étroits, ce que je n'ai pas trouvé désagréable. "Ce ne sont certainement pas des champs," disait l'un des responsables, il y a une semaine. Oh non, ce ne sont pas des champs.

Le Valinouet est un centre remarquable. En y passant quelques heures, on comprend pourquoi tant de gens s'y rendent depuis le début de l'hiver. C'est de toute beauté.

A propos, la route n'est pas si mauvaise qu'on me l'avait conté. Si vous êtes déjà allés à la pêche sur le mont-Valin, vous allez même la trouver très belle...

Dans les coulisses...

Excursion en motoneige

Le club motoneigiste Saguenay organise une nouvelle excursion, en fin de semaine. Samedi, les participants auront cette fois l'occasion de se rendre à Saint-Léon. Des départs sont prévus au pavillon Cap-Ouest (8h30), à la brasserie Grand-Brulé de Laterrière (9h00), au motel Richelieu (10h00) et au mont Jacob (10h30). Tout le monde sera à Saint-Léon pour le dîner et reviendra vers la fin de la journée. "La semaine dernière, 75 motoneigistes ont participé à une excursion", a indiqué Jos Thomas...

Le Bank-O-Bar crie au vol

Les joueurs de l'équipe de hockey du Bank-O-Bar sont en tabarnouche. Ils crient "au vol", depuis leur participation 32 — LE QUOTIDIEN, vendredi 1er février 1985

à un tournoi de hockey amateur, à Petit-Saguenay. Ce club a perdu la finale de la classe intermédiaire face aux As de Petit-Saguenay, en fin de semaine passée. Serge Gaudreault, le grand boss, explique: "Ca fait quatre ans de suite que Petit-Saguenay gagne son tournoi. Dimanche, en finale, on s'est fait voler par les arbitres. On menait 4-2 et nous avons perdu 5-4. Michel Fillion s'est fait refuser un but. En plus, quelqu'un a même gâté ses patins, dans le vestiaire. C'est la dernière fois que nous allons à ce tournoi." Je vous le dis, ils n'ont pas du tout apprécié leur expérience, les gars du Bank-O-Bar...

Lafleur aurait été sévère

Comme tout le monde, Guy Lafleur estime que la Ligue nationale a complètement manqué le bateau, lorsqu'elle n'a suspendu Billy Smith que pour six parties. Le gardien des

Islanders de New York a écopé de cette sentence après avoir frappé Curt Fraser, de Chicago, avec son bâton. Il est reconnu pour utiliser son hockey d'une façon pas très catholique. "Il aurait dû être suspendu pour 25 parties, a dit Lafleur à propos de Smith. Un gars comme Marc Messier, qui frappe aussi ses adversaires avec son bâton, aurait également dû être suspendu pour 25 parties". Le Démon blond n'apprécie pas du tout les agissements du cerbère des Islanders...

Rencontre de natation

La polyvalente de La Baie sera le théâtre, samedi, d'une compétition de natation groupes d'âges B. 90 nageurs devraient participer à cette rencontre qui est sous la responsabilité d'Andrew O'Doherty. Les représentants de sept clubs seront présents. Ce sera la troisième épreuve du genre, depuis le début de la présente saison.



GALA DE BOXE — Richard Gauthier (à gauche) et André Vaillancourt ont gagné leur combat respectif, dimanche passé, lors du programme de boxe présenté à Jonquière. Le premier a vaincu Donald Cadran, alors que le second a pris soin de Sylvain Côté.

(Photo: Réal Tremblay)

Les chiffres

Hockey

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince-de-Galles										
Section Adams										
	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts			
Montréal	51	25	16	10	198	169	60			
Buffalo	50	23	15	12	181	146	58			
Québec	51	24	20	7	199	181	58			
Boston	52	24	21	7	191	180	55			
Hartford	46	17	24	5	156	200	39			
Section Patrick										
Washington	51	31	13	7	214	151	69			
Philadelphie	49	29	14	6	207	147	64			
NY Islanders	50	26	21	3	229	201	55			
NY Rangers	48	17	23	8	173	192	42			
Pittsburgh	48	18	25	5	179	220	41			
New Jersey	49	15	29	5	167	206	35			
Conférence Clarence-Campbell										
Section Norris										
St. Louis	49	21	19	9	184	189	51			
Chicago	51	22	26	3	200	194	47			
Minnesota	50	15	25	10	175	204	40			
Detroit	52	15	30	7	182	236	37			
Toronto	49	11	32	6	15	218	28			

Section Smythe										
Edmonton	51	36	9	6	259	167	78			
Calgary	51	25	19	7	236	200	57			
Winnipeg	52	26	21	5	226	228	57			
Los Angeles	50	21	20	9	228	211	51			
Vancouver	52	13	32	7	176	275	33			

Section Smythe										
Jeudi										
Québec 5 Boston 6										
New Jersey 1 Philadelphie 3										
NY Rangers à Calgary										
Detroit 2 St. Louis 3										
Hartford à Los Angeles										
Vendredi										
Hartford à Vancouver										
NY Islanders à New Jersey										
Toronto à Washington										
Samedi										
Winnipeg à Boston										
Buffalo à Philadelphie										
Québec à Detroit										
Islanders NY à Pittsburgh										
Minnesota à Toronto										
Rangers NY à Edmonton										
Chicago à St. Louis										
Montréal à Los Angeles										
Dimanche										
Winnipeg à Washington										
St. Louis à Chicago										
Calgary à Buffalo										
Minnesota à Québec										
Detroit au New Jersey										
Hartford à Edmonton										
Rangers NY à Vancouver										

UQTR	17	7	8	2	72	89	16
Ottawa	16	6	8	2	71	82	14
Concordia	18	4	12	2	73	84	10

Jeudi										
Ottawa à Concordia										
Samedi										
McGill à UQTR										
Dimanche										
McGill à UQAC										
Mardi										
McGill à Ottawa										
Vendredi										
Ottawa à McGill										
Samedi										
UQAC à UQTR										
Dimanche										
UQAC à McGill										
UQTR à Ottawa										

JUNIOR MAJEUR

CLASSEMENT

Division Robert-Label										
	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts	B		
Verdun	49	25	22	2	263	233	55	(3)		
Saint-Jean	49	25	24	0	252	238	54	(4)		
Hull	51	24	26	1	272	268	52	(3)		
Laval	52	22	29	1	236	263	47	(2)		
Longueuil	50	14	34	2	209	261	36	(6)		

Division Frank-Dillo										
	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts	B		
Shawinigan	50	37	12	1	279	178	76	(1)		
Chicoutimi	48	26	18	4	223	201	59	(3)		
Drummond	48	27	17	4	256	231	58	(1)		
Trois-Rivières	50	23	26	1	230	229	51	(4)		
Québec	50	23	24	3	221	277	49	(1)		
Granby	49	17	31	1	237	299	36	(1)		

Mercredi										
Hull 14 Granby 9										
Trois-Rivières 9 Chicoutimi 5										
Laval 5 Verdun 3										

Jeudi										
Shawinigan 5 Longueuil 2										
Vendredi										
Chicoutimi à Granby										
Longueuil à Québec										
Drummondville à Shawinigan										
Hull à St-Jean										
Trois-Rivières à Verdun										
Dimanche										
Longueuil à Granby										
Chicoutimi à Hull										
St-Jean à Québec										
Drummondville à Trois-Rivières										
Shawinigan à Verdun										

Lundi										
Chicoutimi à Laval										
Mardi										
Hull à Longueuil										

LES MARQUEURS

	B	P	Pts
L. Robitaille, Hull	47	65	112
G. Rouleau, Lon.	51	60	111
M. Damphousse, Shaw.	46	63	109
M. Mongeau, Lav.	42	60	102
S. Momesso, Shaw.	41	60	101
C. Lemieux, Ver.	48	51	99
J. Foglietta, Hull	35	64	99
M. Belanger, Shaw.	39	59	98
P. Emond, Chi.	42	53	95
G. Benoit, Dru.	41	49	90
C. Gagnon, T.-R.	37	53	90

JUNIOR REGIONAL

Lundi, 28 janvier										
Citadins (Jon) 1 Chicoutimi 6										
Vendredi, 1er février										
Chicoutimi vs Marquis (Jon) 21h00										
Metabetchouan vs Citadins (Jon) 21h00										

CLASSEMENT

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Jonquière (M)	31	23	2	6	289	187	48
Metabetchouan	32	20	1	11	231	183	41
Dolbeau	31	18	0	13	231	192	36
Jonquière (Cit)	32	8	3	21	153	225	19
Chicoutimi	32	5	4	23	153	260	14

LES MARQUEURS

	B	A	Pts
Guy Ouellet, SS	35	60	95
Serge Gagnon, Marquis	34	51	85
Gilles Repner, SS	41	42	83
Marc LePage, Marquis	37	46	83
Gontrand Gilbert, Marquis	30	51	81
Serge St-Pierre, Castors	23	54	77
Aïan Boulanger, Castors	39	36	75
Fabien Bouchard, Saguenéens	30	45	75
Karl Thibault, Marquis	32	41	73
J.-F. Furlotte, Castors	30	41	71

JUNIOR "CC"

Jeudi, 31 janvier										
Marquis (Jon) 4 Chicoutimi 0 (arrête en 2e période)										
Samedi, 2 février										
La Baie à Chicoutimi										

CLASSEMENT

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
La Baie	24	17	4	3	150	91	37
Marquis (Jon)	24	12	9	3	144	131	27
Claveau (Jon)	26	9	13	4	127	141	22
Chicoutimi	24	5	17	2	104	162	12

COLLEGIALE "AAA"

CLASSEMENT

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Victoriaville	33	25	4	4	191	117	54
Lévis-Lauzon	34	20	13	1	171	151	41
St-Jérôme	34	16	16	2	151	149	34
St-Laurent	33	15	15	3	139	158	34
St-Georges	34	16	18	0	164	161	32
St-Hyacinthe	33	13	19	1	163	167	27
Thetford Mines	32	12	19	1	132	164	25
Sherbrooke	33	10	23	0	132	177	20

Jeudi

St-Jérôme à St-Hyacinthe							
St-Laurent à Victoriaville							
Lévis-Lauzon à Thetford Mines							
Samedi							
St-Georges à Sherbrooke							
Dimanche							
Sherbrooke à St-Laurent							
St-Georges à St-Jérôme							
Lévis-Lauzon à Victoriaville							
Thetford Mines à St-Hyacinthe							
Vendredi							
St-Hyacinthe à Lévis-Lauzon							
Victoriaville à St-Georges							
St-Jérôme à Sherbrooke							
Thetford Mines à St-Laurent							

LES MARQUEURS

	B	P	Pts
F. Lapointe, Vic.	32	42	74
A. Giroux, St-Geo.	30	35	65
M. Fafard, Vic.	23	35	58
E. Leveillé, St-Hya.	25	31	56
M. Richer, Vic.	28	26	54
S. Falardeau, Lévi-Lau.	21	33	54
D. Dessureault, Thet.	15	37	52
R. Vermette, St-Jer.	15	37	52

COLLEGIALE "AA"

CLASSEMENT

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Hauterive	24	39	22	11	136	131	267
Alma	22	24	28	14	95	128	223
St-Felicien	24	31	32	9	101	107	208
Chicoutimi	24	24	36	12	95	109	204

Vendredi, 1er février

Chicoutimi à Alma 20h30							
Samedi, 2 février							
St-Felicien à Hauterive 19h00							
Dimanche, 3 février							
St-Felicien à Hauterive 13h30							
Alma à Chicoutimi 19h30							

MIDGET "AAA"

CLASSEMENT

	Mj	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Lac St-Louis	34	27	7	0	212	171	54
St-Foy	34	26	6	2	210	178	54
Richelieu	34	21	11	2	190	147	44
Laval	33	15	17	1	186	207	31
Bourassa	32	12	20	0	148	187	24
Cantons Est	34	11	22	1	151	180	23
Montréal	32	7	21	4	143	194	18
Laurentides	31	8	23	0	124	200	16

Vendredi

Bourassa à Laval							
Montréal à Laurentides							
Dimanche							
Laval à Bourassa							
Laurentides à Montréal							
Vendredi							
Montréal à Richelieu							
Laurentides à Cantons de l'Est							
Samedi							
Bourassa à St-Foy							

LES MARQUEURS

	B	P	Pts
S. Couturier, Rich.	34	54	88
P. Sabourin, St-Foy	37	43	80
P. Turgeon, Bour.	36	39	75
E. Pinard, Rich.	44	29	73
N. Desjardins, Lon.	33	33	66
B. Groulx, St-Foy	28	37	65
E. Galarneau, Lon.	24	33	57
S. Giguère, Lon.	20	30	50
C. Anderson, Lac. St-L.	17	33	50



Daniel Côté au Tournoi Bantam...

Gain important contre le Spartak

Les Basques ont su se motiver



L'ENTRAINEUR DENIS GAGNON... estime que le tournoi bantam constitue une excellente préparation en vue du championnat provincial bantam.

(Photo: Rocket Lavoie)

En bref...

---Responsable du dépistage pour la Ligue junior majeure et le circuit midget AAA, Florent Potvin sera à Chicoutimi aujourd'hui, afin de repérer quelques prospects. En plus d'assister à des matches du midget AA et du junior AA, il verra plusieurs rencontres, dans le cadre du tournoi bantam. Normalement, il devrait rester dans la région tout la fin de semaine.

---Rendons à César ce qui revient à César. Une erreur s'est glissée dans les résultats de mercredi, à l'intérieur de la classe Invitation. Ainsi, au lieu de lire que le Solaris avait gagné 2-1, face aux Basques de Sept-Iles, il aurait fallu voir l'inverse, soit que l'équipe locale a été défaite. Voilà, c'est fait.

---Certaines équipes bantam ne manquent pas d'humour. A preuve les Dynamos de Chicoutimi, qui se font surnommer la Grosse Machine Bleue depuis leur participation au tournoi de Sept-Iles, la semaine dernière. Si vous voulez savoir quel est le secret de leurs résultats, il suffit de le demander à l'entraîneur Jacques Girard. Il

emploie un stratagème plutôt habile, pour donner ses explications.

---Un mot au sujet de Richard Morissette, l'un des travailleurs bénévoles au tournoi bantam. En plus de concevoir le journal "Au jeu", il touche le clavier, à l'occasion. Musicien accompli, il a fait étalage de sa virtuosité, mercredi soir, avec un répertoire allant de Van Halen à Santana.

---C'était la journée des étudiants, hier, et 527 jeunes ont franchi les portes des centres sportifs Johnny-Gagnon et Georges-Vézina, au cours de l'après-midi. Cette initiative sera poursuivie aujourd'hui et l'un des responsables du projet, Jean-François Savard, s'attend à accueillir plus de 600 écoliers.

---Toujours hier, la mascotte "Bantam" a eu de la compagnie, alors que deux autres "grosses têtes" lui ont tenu compagnie. Ainsi, "Le Professeur" et "Le Petit Voleur" de McDonald's étaient de la partie. Ils reviendront cet après-midi, à la faveur de la visite des étudiants.

Par Daniel Côté

CHICOUTIMI(DC) "Avant d'arriver au tournoi, nous nous sommes motivés en pensant aux Marquis de Jonquière et au Solaris de Chicoutimi, les deux plus gros clubs bantam du Saguenay-Lac-St-Jean. Notre but premier est de nous préparer pour le championnat provincial et je ne serai pas trop déçu, si nous ne gagnons pas la finale." Avez candide ou préparation psychologique habile, que cette déclaration de l'entraîneur Denis Gagnon, des Basques de Sept-Iles. Evoluant dans la classe Invitation, son équipe a compilé une fiche de deux victoires et aucune défaite, à ce stade de la compétition à la ronde. C'est peut-être un club qui se prépare, mais certainement pas à partir vite du Saguenay.

Les Basques ont d'abord gagné 2-1, contre le Solaris de Chicoutimi. Ensuite, ils ont dominé 4-3 face au Spartak de Rimouski, une autre formation de la Ligue inter-rives Pentagone. Disputée hier soir, cette rencontre a vu Gino Cloutier compter deux fois pour les perdants, alors que Luc Morissette complétait la marque. Pour Sept-Iles, Enri-

co Giannotti et Yannick Chiasson ont produit des doublés.

Si les Basques ont montré quelque chose, dans cet affrontement, c'est leur capacité de récupération. Menés 3-1 après une période, ils sont vite revenus de l'arrière, à l'engagement suivant. Malgré tout, Gagnon n'était pas entièrement satisfait, après la rencontre.

"Dans notre circuit, nous sommes premiers et Rimouski troisième. J'avais prévenu les gars contre l'excès de confiance, mais ils se sont un peu négligés, au début du match. Contre le Solaris, par contre, nous avons bien joué et profité de leur fatigue", analyse le pilote septilien.

Une nuit à l'hôtel

Comme ils sont les seuls de calibre BB sur la Côte-Nord, les Basques sont assurés de participer au championnat provincial bantam, au printemps prochain. D'où leur intérêt envers les tournois, afin de mieux connaître les prochains opposants.

"Nous avons entendu parler du Solaris et aussi des Marquis. J'ai vu ces derniers contre le Spartak, mercredi,

et ils ont disputé une bonne rencontre. C'est un club pensant et bien protégé, devant les filets. Nous devons nous en méfier", mentionne Denis Gagnon.

Pour sa part, il a mis toutes les chances de son côté, en arrivant mardi avec ses joueurs. Tous ont alors couché à l'hôtel et n'ont commencé à compétitionner que le lendemain, frais et dispos. Pour un club qui veut apprendre, il ne néglige pas grand-chose.

"C'était une récompense pour les jeunes. Ils viennent de gagner le tournoi de Sept-Iles, justement en battant une équipe de Chicoutimi, les Dynamos. En plus, nous avons commencé bien reposés", précise l'entraîneur des Basques.

Tout ce qu'il souhaite, maintenant, est que ses hommes se fassent brasser. A son avis, ils sont un peu endormis, quand le match n'est pas physique. "Mes gars sont assez gros et ils excellent en échec-avant. J'ai quatre bons centres, également, et jusqu'ici ils n'ont pas été tellement secoués. Ils gardent des forces pour les fins de matches et à un moment donné ça peut nous jouer des tours", fait remarquer Denis Gagnon.

Tout arrive dans un tournoi

CHICOUTIMI(DC) Tout arrive, dans un tournoi. Le National de La Baie peut en témoigner avec éloquence, puisqu'il a causé une forte surprise, hier soir, en remportant son premier match dans la section BB. Dernier à l'intérieur du circuit régional, il a pour tant battu la Fédération Sportive 76 de Montréal, au compte de 3-2.

Un des plus surpris était l'entraîneur Paulo Simard. Après la rencontre, il secouait encore la tête, comme s'il n'y croyait pas. A sa décharge, il suffit d'examiner la fiche du National, qui est de quatre victoires, 19 défaites et deux nulles, en saison régulière. Pour un club qui est déjà sorti des séries, battre Montréal représente tout un exploit.

"Quand tu perds toute l'année, ça donne confiance de gagner de temps en temps. Nous les avons analysés en première période, puis nous nous sommes lancés à l'attaque avec plus d'intensité", a souligné le pilote baieriverain.

L'un des artisans de ce triomphe a été Eric Beaumont. Alors que son coéquipier Paul Bélanger comptait

une fois, lui se tapait un doublé, avec des filets plutôt bizarres. Un des buts a résulté d'un lancer de derrière le filet, tandis que l'autre est venu après un tir effectué à bout portant, tout en tombant sur la patinoire.

"J'ai vu des ouvertures et j'en ai profité. C'est ma deuxième participation au tournoi et je me sens plus à l'aise que l'an dernier. Avant, j'étais trop jeune et je me sentais un peu mêlé. Cette fois, par contre, j'ai confiance que nous irons en finale et que nous remporterons le championnat", affirme le meilleur compte du National, qui évolue sur le même trio que Dominique Richard et Stéphane Bouchard.

Le Solaris en gagne une

Dans la classe Invitation, par ailleurs, le Solaris de Chicoutimi a enfin brisé la glace, en battant les Olympiques de Ville d'Anjou 4-2. C'est un premier gain en trois rencontres, pour la formation locale, et le héros du match a été Mario Nepton, avec deux buts à 16 et dix secondes de la fin. Dany Truchon a aussi inscrit un doublé, pour les vainqueurs.

"Même si les Olympiques

étaient plus faibles que Jonquière ou Sept-Iles, ça nous a tout pris pour l'emporter. Nous travaillons fort et la rondelle refuse d'entrer", a commenté l'entraîneur Réjean Tremblay, au terme de l'affrontement.

Il rappelle que ses hommes ont neuf matches dans le corps, en l'espace de sept jours. Pour rester dans la lutte, ils doivent triompher ce soir, contre le Spartak de Rimouski. Là encore, ce ne sera pas une tâche de tout repos.

"Notre seule chance de survie réside dans une deuxième victoire. Après ça, nous aurons une journée de repos et ça deviendra plus facile de contrôler la fatigue", estime le mentor du Solaris.

Il se croise les doigts, maintenant, et attend la suite des événements. "Nous n'avons pas encore joué à notre vrai niveau, depuis le début du tournoi. En plus de la lassitude physique, il s'est installé une certaine fatigue mentale, en raison de notre horaire chargé. Les gars ont moins confiance en eux, ce qui nous a fait rater certaines occasions de marquer. Nous sommes meilleurs que ce que nous avons démontré jusqu'ici", assure Tremblay.

Sandra Sykes demeure invaincue

ALMA.- Les jours se suivent et ne se ressemblent pas pour Gisèle Potvin, de Chicoutimi. L'une des deux représentantes du Saguenay-Lac-Saint-Jean au championnat provincial de curling féminin qui se déroule à Alma. Et

faite consécutive, cette fois par la marque de 7-4. Trois points en deuxième bout et autant en quatrième, devaient paver la voie à cette victoire de Belisle, sa deuxième de la journée (elle avait auparavant triomphé

qu'avant l'affrontement, nous étions un peu nerveuse. Tout a disparu toutefois avec un compte de 6-1 après quatre bouts".

Annie Belisle se retrouve donc en excellente position présentement, pour accéder à tout le moins aux demi-finales. Elle disputera son dernier match préliminaire à 13h.00 aujourd'hui, en affrontant Francine Poisson, pour qui les choses ne tournent pas exactement comme elle le voudrait jusqu'à maintenant.

"Avec une victoire demain (aujourd'hui) nous sommes assuré de faire la demi-finale, alors qu'une défaite signifierait une triple égalité en deuxième place et un "tie breaker" pour déterminer l'exclusivité de cette deuxième place. Je ne désire nullement passer par ce chemin, voilà pourquoi nous visons une autre victoire, rien de moins. Je suis venu à Alma avec l'idée bien précise de parvenir aux demi-finales, mais sans élimination suicide. Reste que le match contre Francine Poisson ne sera certes pas facile", devait conclure l'ancienne Alma-toise.

C'est dire qu'après quatre rondes, dans la section "B", Sandra Sykes, de Pointe-Claire, montre une fiche intacte en quatre rencontres. Et hier notamment, en plus de sa victoire contre Gisèle Potvin, elle récidivait, 6-4, contre Francine Poisson.

Le classement de cette section se complète avec Annie Belisle (3-1), Gisèle Potvin et Francine Poisson (2-2), Murielle Dubé, du Nord-Ouest (1-3) et enfin Claire Côté, de Beauchâteau (0-4).

Notons que dans les autres rencontres de la section "B", Francine Poisson a vaincu Claire Côté, 14-3, alors que Murielle Dubé inscrivait un premier triomphe, 11-4, face Claire Côté.



ATTENTIVE — Sous l'oeil attentif de Francine Poisson (arrière-plan), Sandra Sykes surveille tout aussi attentivement l'arrivée d'une pierre qui pourrait être importante. La curluse de Pointe-Claire a finalement eu le meilleur sur son adversaire du club Thistle.

(Photo: Karl Trer.blav)



Pierre Fellice

alors qu'en première journée, elle bataillait pour le premier rang, en compagnie de Sandra Sykes, de Pointe-Claire, voilà qu'hier, le toit s'est écroulé, de sorte que Potvin se retrouve au troisième rang de la section "B", sur un pied d'égalité avec Francine Poisson, du club Thistle. Les deux montrent un dossier de deux victoires et autant de défaites.

Dans un premier temps, hier, Gisèle Potvin a baissé pavillon, 8-6, devant justement Sandra Sykes, malgré une belle lutte. Puis en fin d'après-midi, c'est Annie Belisle, de Québec, qui s'est chargé de faire subir à la Chicoutimienne, sa deuxième dé-

devant Murielle Dubé, du Nord-ouest), ce qui lui permet d'accéder à la deuxième place de la section "B", avec une fiche cumulative de trois victoires et une seule défaite.

"Je viens définitivement de disputer mon meilleur match de l'année. Tout a roulé à la perfection et l'équipe entière a bien joué. Avec deux bouts de trois points, tu travailles par la suite avec beaucoup plus d'assurance", expliquait d'abord Annie Belisle, suite à cette troisième victoire dans ce championnat provincial de curling féminin. Puis elle ajoutait: "Je respectais énormément Gisèle Potvin car je savais qu'elle avait une bonne équipe. Je dirais même

Nicole Fillion ne lâche pas

ALMA.- A l'instar de sa consœur de Pointe-Claire, Nicole Fillion, du club Beauchâteau, ne lâche pas facilement, et ce dans la section "A". Du même coup, elle a franchit la deuxième journée du championnat provincial de curling féminin avec le même succès que la veille, de sorte que son dossier montre quatre victoires en autant de rencontres jusqu'à maintenant.

au cours de la journée d'hier, elle a d'abord fait subir une première défaite à Agnès Charette, de Buckingham, en l'emportant 6-3, puis en fin de soirée, elle prenait la mesure de Ann Austen, du club Hudson, par la marque de 10-6.

Pendant ce temps, la représentante du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hélène Bussièrès, inscrivait également deux victoires, 10-8 contre Ann Austen, et 9-5, face à Nicole Baillie, pour porter son dossier cumulatif à trois victoires et une seule défaite.

Dans les autres rencontres de la section "B", Carole Topp a vaincu Nicole Baillie, 8-7, en supplémentaire, avant de perdre, 7-4, devant Agnès Charette.

C'est dire qu'au classement de la section "A", après quatre rondes, Nicole Fillion domine avec quatre victoires

et aucune défaite, devant Hélène Bussièrès et Agnès Charette, à égalité en deuxième avec trois victoires et une défaite. Carole Topp montre deux gains et autant de défaites, alors que Ann Austen et Nicole Baillie ferment la marche, toujours à la recherche d'une première victoire.



VERS L'OBJECTIF — Gisèle Potvin, aidée de ses coéquipières Anne Tremblay et Marthe Tremblay, tentent de conduire cette pierre à bon port. Le quatuor chicoutimien a subi deux défaites au cours de la journée d'hier.

(Photo: Denis Riverin)

Baillie devient troisième

Les officiels se font plus sévères

Avec une fiche déficitaire de 0-2, après la première journée de compétition, le quatuor de Nicole Baillie a effectué un changement pour la troisième rencontre, face à Carole Topp, hier après-midi. C'est Danie Martel qui lançait les pierres du skip, alors que Baillie faisait de même au troisième rang. J'imagine que la stratégie a été bonne, puisque le quatuor de Chapais s'est rendu jusqu'en supplémentaire avant de perdre 8-7, devant Carole Topp. Un autre match de la section "A" a nécessité une prolongation, alors qu'Hélène Bussièrès, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, a triomphé 10-8 contre Ann Austen...

Les officiels semblent vouloir être de plus en plus sévères, à mesure que progresse la compétition. C'est ainsi qu'hier, l'arbitre en chef, Martin Cloutier, a lancé un sérieux avertissement au quatuor d'Agnès Charette, à cause de nombreux "fall". J'imagine que l'avertissement a semé la nervosité dans l'équipe puisqu'à compter du

sixième bout, l'adversaire, en l'occurrence Nicole Fillion, a inscrit quatre points consécutifs pour se sauver avec une victoire de 6-3...

La présidente du championnat provincial de curling féminin, Lucille Gagnon, se montre satisfaite dans l'ensemble du déroulement de la compétition jusqu'à maintenant. "Personne n'a émis de critiques vraiment négatives. Chacune semble satisfaite, à la fois des glaces et des activités qui meublent le championnat. C'est très positif pour tout le comité organisateur", notait alors la présidente...

Seulement deux matches réguliers marqueront cette troisième journée de championnat provincial de curling féminin. Les équipes de la section "A" joueront à 9h30 et celles de la section "B", à 13h00. Si des bris d'égalité se produisent, les rencontres débiteront alors à 17h00. Quant aux demi-finales, elles sont prévues pour demain à 9h30...

Figini n'est pas intouchable

BORMIO, Italie (AFP) — Figini n'est pas intouchable. C'est là le principal enseignement de la descente du combiné féminin des championnats du monde de ski alpin, remportée jeudi par Maria Walliser, et au cours de laquelle les slalomeuses ont marqué des points en vue de l'attribution du titre lundi prochain.

Walliser, qui depuis les Jeux de Sarajevo, l'hiver dernier, a une revanche à prendre sur sa grande rivale au sein de l'équipe helvétique, n'avait pas de grandes visées sur le titre du combiné, détenu par une autre Suissesse, Erika Hess. Son succès, en 1 min 16 sec 26, ne l'empêchera pas d'être débordée dans le slalom, lundi prochain, par les spécialistes, la mieux placée étant Hess elle-même, distancée de 1 sec 21 seulement.

L'essentiel pour Maria Walliser était de prendre un avantage psychologique avant la descente féminine de samedi sur une Michela Figini qui l'avait dominée à Sarajevo pour le titre olympique. L'objectif a été

atteint et le contraste était frappant, sur l'aire d'arrivée, entre une Figini amère et une Walliser rayonnante et narquoise.

Oertli et Hess bien placées
Jeudi, l'Allemande de l'ouest Traudl Haecher est venue prendre la deuxième place à 15 centièmes de Walliser et la Française Claudine Emonnet la 3ème à 24 centièmes, histoire de se mettre en confiance pour samedi. Figini terminait elle à 47 centièmes, ce qui lui valait la 7ème place, sur une piste ourtant sans grosses difficultés qui semblait faite sur mesure pour elle.

Mais pour le titre du combiné, les mieux placées sont maintenant Brigitte Oertli et sa compatriote Erika Hess. Oertli, 4ème à 34 centièmes, n'est pas une véritable spécialiste du slalom. Mais elle a obtenu de bons résultats cet hiver dans cette discipline, notamment une deuxième place à Pfronten (RFA) il y a un peu plus de deux semaines.

Pour espérer monter sur la plus haute marche du podium lundi prochain, il ne fallait pas,



ERIKA HESS... semble la mieux placée présentement pour obtenir le titre du combiné alpin.

(Laserphoto AP)

pour les slalomeuses, concéder plus de deux secondes ans la descente jeudi. En plus d'Oertli et d'Erika Hess, deux autres concurrentes y sont parvenues, la Tchèque Olga Charvatova, 18ème à 1 sec 31, et l'Américaine Tamara McKinney, 22ème à 1 sec 80.

Ce qu'ils ont dit...

BORMIO, Italie (AFP) et (PC) — Maria Walliser (Suisse, 1ère): "Jusqu' alors, je ne m'étais jamais sentie très à l'aise sur cette descente. Autant dire que mon succès, même s'il n'a pas été acquis sur la totalité de la piste, me fait énormément plaisir. J'ai attaqué d'un bout à l'autre, et je suis récompensée. En ce qui concerne le titre du combiné, je crois que les slalomeuses ont marqué des points aujourd'hui."

Michela Figini (Suisse, 7e): "J'ai commis une grosse faute dans le haut du parcours. Il faudra que je revoie ma course au magnétoscope. J'ai une revanche à prendre..."

Brigitte Oertli (Suisse, 4e): "Hier, j'étais déçue. Je n'avais pu, à l'issue de l'entraînement, gagner ma place de titulaire pour la descente. Peut-être l'ai-je retrouvée à la faveur de la chute de ma camarade Zoé Haas. Je ne m'en réjouis pas, compte tenu des circonstances. Je vais m'entraîner en slalom, sans perdre de temps... Car, j'ai une médaille à jouer."

Erika Hess (Suisse, tenante du titre, 16e): "Tout le monde me dit que j'ai réalisé une bonne opération. Pour l'instant, je ne vois qu'une chose, 15 filles ont fait mieux que moi en descente. Rien n'est joué."

Liisa Savijarvi (Canada, éliminée): "Peu après le départ, j'ai commis une maladresse: j'ai planté mon bâton entre mes jambes en deux occasions et je suis sortie du tracé. Je me sens vraiment mal. C'est terrible. J'étais pourtant bien concentrée. J'ai modifié les poignées de mes bâtons en vue de cette course. Je croyais ainsi pouvoir être plus rapide, mais l'angle des bâtons n'était plus le même."

Karen Percy (Canada, 12e): "J'ai vu Liisa tomber. C'est malheureux pour elle, mais je ne pouvais pas m'accrocher à cette image et craindre pour ma course. Je me suis donc concentrée sur ce que je devais accomplir et non pas sur ce qu'avaient fait auparavant les autres concurrentes."

Affaire Marc Girardelli

La Fédération italienne fait connaître son désaccord

BORMIO (AP) — L'affaire Marc Girardelli a connu un nouveau rebondissement, hier, à Bormio.

Juste après que Marc Hodler, président de la Fédération internationale de ski (FIS), eût, dans un communiqué, donné le feu vert au skieur austro-luxembourgeois pour qu'il participe aux championnats du monde, la Fédération italienne a fait connaître son désaccord.

Selon Arrigo Gattai, président de la Fédération italienne, les organisateurs des championnats n'autoriseront pas Girardelli à disputer les

compétitions parce qu'il n'a pas de passeport luxembourgeois.

"Hodler va à l'encontre des règlements, a affirmé Gattai. J'espère que sa décision est la conséquence d'un malentendu".

La règle stipule qu'un skieur doit posséder le passeport du pays dont il représente la Fédération pour pouvoir participer aux championnats du monde.

La FIS, en donnant son accord, est donc passée outre, considérant que Girardelli a demandé à changer de nationalité et que le skieur a promis

sur l'honneur qu'il poursuivra ses démarches après les championnats.

Girardelli, 21 ans, skie depuis l'âge de 13 ans sous les couleurs luxembourgeoises malgré sa nationalité autrichienne. Absent pour cette raison des derniers Jeux olympiques, il a demandé la semaine dernière à changer de nationalité. Il ne devrait pas arriver à Bormio avant le milieu de la semaine prochaine.

Meilleur temps

Par ailleurs, l'Autrichien

Helmut Hoeflehner a réalisé, hier matin, le meilleur temps du troisième et avant-dernier entraînement chronométré en vue de la descente masculine des championnats du monde de ski alpin, qui aura lieu dimanche à Bormio.

Cet entraînement a été disputé sur la totalité des 3.720 mètres de la piste de descente. La dernière séance aura lieu samedi. Hoeflehner, crédité de 2 minutes 7:59 secondes, a devancé le Français Franck Piccard (2:07:74) et le Suisse Conrad Cathomen (2:07:80).

Une deuxième descente chronométrée a ensuite été organisée, en début d'après-midi, sur la piste réduite de la descente du combiné (3.480 mètres), qui aura lieu vendredi.

Cathomen a cette fois réalisé le meilleur temps, en 1 minute 59:27 secondes, devant son compatriote Pirmin Zurbriggen (1:59:74) et a ainsi gagné sa sélection en équipe suisse de descente.

Au deuxième entraînement chronométré, notons la belle performance du Canadien Gary Athans, qui s'est classé sixième grâce à un chrono de 2:01:42. Athans n'a toutefois pas pris part aux premiers essais de la journée.

Chris McIver a pour sa part terminé 28e, tandis que la recrue Don Stevens se retrouvait trois échelons plus bas.

Todd Brooker et Paul Boivin n'ont pas complété l'épreuve, ratant chacun une porte.

Miller prend les devants

PEBBLE BEACH, Californie (AP) — Lanny Wadkins a finalement joué une ronde au dessus de la normale sous le froid et le vent et Johnny Miller, qui avait un nouveau potter au manche allongé, a pris les devants à l'issue de la première ronde de la 44e reprise du tournoi Bing Crosby.

"Ce fut une ronde très très difficile," a dit Miller après avoir inscrit un compte de 68 au club Spyglass Hill. Il s'agit d'un compte de quatre sous le par, mais selon Miller, c'est beaucoup mieux que cela.

"Ce vent ajoutait beaucoup de verges au parcours, a dit Miller et la différence était de trois bâtons, et peut-être même jusqu'à six sur certains trous. Je dirais que la nor-

male devait plutôt se situer à 74 aujourd'hui".

Le vent était encore plus violent à Cypress Point, le parcours le plus exposé au vent. Plusieurs joueurs de renom y ont connu beaucoup de difficultés.

Ainsi, Hale Irwin, champion en titre et deux fois champion omnium des Etats-Unis, n'a pu faire mieux que 77; Tom Watson, deux fois vainqueur de l'épreuve, a joué 75; Jack Nicklaus, qui se retrouvait à deux sous la normale au début de la ronde, a terminé à 76; le vainqueur du Tournoi des Maîtres, Ben Crenshaw, n'a pu faire mieux que 79; Hal Sutton, deuxième à l'Omnium de Los Angeles la semaine dernière, a oeuvré

un incroyable 87; l'hôte Nathaniel Crosby, jouant chez les pros pour la première fois, a inscrit un 76; Calvin Peete, vainqueur du trophée Vardon la saison dernière, et vainqueur de l'Omnium de Phoenix il y a deux semaines, a remis une carte de 81 et s'est retiré; et Wadkins, qui a déjà remporté deux victoires cette saison, a joué 73. C'est la première fois en 14 rondes qu'il présente un compte supérieur à la normale.

Pourtant Wadkins avait bien commencé sa ronde. Après six trous, il se retrouvait à quatre sous le par. Mais il a inscrit un sept et un six aux 12e et 13e trous pour un triple et un double bogey et a joué 40 au retour.

Francona signe pour un an

Ligue nationale New Jersey 1 Philadelphie 3

Première période
1. Philadelphie, Simisalo 20 (Zezel, Marsh) 11:35
2. Philadelphie, Brown 3 (Young, Cochrane) 15:20

Penalités — Verbeek NJ, Eriksson Phi 12:02

Deuxième période
Aucun but.
Penalités — Lorimer NJ 0:27, Driver NJ 6:42, Lewis NJ 14:31, Marsh Phi 19:52

Troisième période
3. New Jersey, Muller 12 (Brotten, Pichette) 1:19 (an)
4. Philadelphie, Eriksson 8 (Simisalo, Craven) 1:41

Penalités — Cochrane Phi (inc), Gagne NJ, Tocchet Phi (maj) 4:11, Russell NJ 7:24, Kerr Phi 7:35, Kerr Phi 10:01

Tirs au but par
New Jersey 8 2 9-19
Philadelphie 6 11 8-25
Gardiens — New Jersey, Low, Resch; Philadelphie, Lindbergh.
A. — 17:056

Nordiques 5 Bruins 6

Première période
1. Quebec, Gillis 7 (Ashton) 5:43
2. Quebec, Gillis 8 (Kumpel, Côté) 11:42

3. Boston, Crowder 21 (O'Connell, Fergus) 16:38 (an)
4. Boston, Fergus 24 (Sleighter, Kasper) 16:58

Penalités — Milbury Bos 7:07, Gillis Que 15:15, Milbury Bos 18:08

Deuxième période
5. Boston, Milbury 3 (Kasper, Goring) 3:09 (dn)
6. Quebec, Côté 8 (Marois, P. Stastny) 6:20

7. Boston, O'Reilly 9 (Crowder, O'Connell) 7:23
8. Quebec, Gillis 9 (Côté) 12:33

Penalités — Crowder Bos 1:35, Maxwell Que 8:11, Bell Que, Reid Bos (maj, inc) 13:41

Troisième période
9. Quebec, Maxwell 4 (P. Stastny, A. Stastny) 7:19

10. Boston, O'Connell 13 (Crowder, Linseman) 9:27 (an)

11. Boston, Reid 4 (Middleton, Goring) 11:28

Penalité — Moller Que 8:22

Tirs au but par
Quebec 9 12 13-34
Boston 10 6 7-23
Gardiens — Quebec, Sevigny, Boston, Peeters.
A. — 13:867

Ligue junior majeur Shawinigan 5 Longueuil 2

Première période
1. Shawinigan, Marc Dampousse (Lebeau, Difory) 19:41

Penalités — Poulin Sha 0:33, Poulin Sha 11:59

Deuxième période
2. Longueuil, Guy Rouleau (Bourdeau, Harvey) 0:52
3. Shawinigan, Dave Kasper (Lefebvre, Difory) 9:28

4. Shawinigan, Patrice Lefebvre (Difory, Lebeau) 12:46

5. Shawinigan, Stéphane Lebeau (Lefebvre, Masse) 15:41

Penalités — Gauthier Lon 11:57, Harvey Lon 14:28

Troisième période
6. Shawinigan, Sergio Momesso (Gauvin, Baudin) 16:39

7. Longueuil, Guy Rouleau (Marston) 17:54

Penalités Longueuil, banc 1:05, Kasper Sha 9:17, Bourdeau Lon 9:34, Poulin Sha 11:03, Demers Sha 11:49

Gardiens — Desbiens, Shawinigan, Kiers, Longueuil

Tirs au but par
Shawinigan 11 13 7
Longueuil 10 15 7
A. — 742

MONTREAL (PC) — Le voltigeur Terry Francona a, à son tour, accepté hier les propositions de la direction des Expos, avant de recourir à l'arbitrage.

Francona a en effet préféré s'entendre à l'amiable et parapher le contrat d'un an que lui ont offert les Expos.

Agé de 25 ans, Francona visait un contrat de \$325.000. Les Expos lui en avaient proposé \$250.000. On croit donc que le voltigeur-premier but qui a raté toute la deuxième

moitié de saison en raison d'une blessure à un genou recevra environ \$300.000 pour ses efforts.

La signature de Francona soulève l'étonnement. On s'attendait effectivement à ce que le climat des négociations soit plus lourd qu'il ne l'a été.

Il y a trois semaines, l'agent de Francona, Dick Moss, a révélé qu'il trouvait ridicule l'intention des dirigeants montréalais d'offrir une diminution de salaire de l'ordre de 15 pour cent à son client.

L'an dernier, Francona était payé \$160.000.

Lorsqu'il a été blessé en juin dernier, Francona présentait une moyenne au bâton de .346, soit la deuxième au classement des frappeurs de la Ligue nationale, derrière Tony Gwynn, des Padres de San Diego.

Presque rétabli Grâce au programme de réhabilitation intensif qu'il a suivi ces derniers mois, Francona croit avoir récupéré presque complètement de l'adéquate interven-

tion chirurgicale que l'on a pratiquée à son genou l'été dernier.

Malgré tout, il devra de nouveau prouver qu'il peut faire parti de l'alignement régulier des Expos la saison prochaine.

Le poste de premier but, où il a joué le plus de matches la saison dernière, appartient maintenant, en théorie, au vétéran Dan Driessen.

On pourrait lui accorder une chance de se faire valoir au poste de voltigeur de gauche, mais on se demande sérieusement s'il sera assez rapide et assez résistant pour y évoluer quotidiennement, si jamais Tim Laine de-

voit retourner jouer au champ centre.

Il ne faut pas oublier que Francona a été opéré aux deux genoux au cours des trois dernières années et que, par conséquent, on les croit fragiles.

Les blessures n'ont toutefois jamais affecté son rendement offensif. A preuve: sa moyenne de .300 en

carrière, en 258 parties.

Enfin, rappelons que seulement quatre autres joueurs des Expos pourraient prochainement soumettre leurs négociations de contrat à l'arbitrage. Il s'agit de Raines, du receveur Bobby Ramos, ainsi que des artilleurs David Palmer et Bert Ro-

Sport en bref

Gain de Holmes

MEMPHIS (AFP) — L'Américain Greg Holmes, assurément en grande forme en ce début de saison, a causé une surprise en éliminant jeudi son compatriote Johan Kriek (no 4) en trois sets, 3-6, 7-6 (7-5), 6-3 en huitièmes de finale du Tournoi de Tennis en salle de Memphis comptant pour le Grand Prix et doté de \$315.000.

Holmes, un Californien de 21 ans, ancien champion des Etats-Unis Universitaire 1983, avait déjà éliminé un autre tête de série, son compatriote Ben Testerman (no 10) dans le tour précédent. La semaine dernière, à Philadelphie, Holmes avait déjà causé une certaine sensation en battant le Suédois Mats Wilander en deux sets

tit bain - soit en bassin de 25 mètres.

Pas moins de 66 nageurs du Québec, représentant 13 clubs, participeront à ces titres nationaux aux côtés des célèbres Alex Baumann, Victor Davis et Anne Ottenbrite.

Parmi ces Québécois, soulignons la participation de Dominique Roussy, Nathalie Deschamps et François Dionne des Sélects de Ste-Foy, Karen Ward et Robin Ruggiero du Club Aquatique Montréal Olympique, Aline Larouche et Manon Vene de Pointe-Claire, Christine Manryk, Marie-Anik Lafontaine, Manon Simard et Chantal Durocher du club Samak de Brossard.

Dans les mineures

UNIONDALE, N. Y. (AP) - Les Islanders de New York ont retourné le défenseur Ken Leiter et l'ailier droit Alan Kerr aux Indiens de Springfield de la Ligue américaine de hockey. Ils ont posé ce geste dans le but de faire place au défenseur Stefan Persson et à l'ailier droit Bob Nystrom, absents jusque là en raison de blessures.

Championnats canadiens

MONTREAL (PC) - Pour la première fois depuis les Jeux de Los Angeles, l'élite nationale de la natation sera réunie du 2 au 5 février à Calgary à l'occasion des championnats canadiens d'hiver - en pe-

Hockey junior CC

Rencontre arrêtée en deuxième période

JONQUIERE (SE) - Un match du circuit de hockey junior CC a été arrêté au beau milieu de la deuxième période, hier soir. Les Marquis de Jonquière menaient alors 4-0 sur les Dynamos de Chicoutimi.

L'équipe qui accusait le retard a refusé de poursuivre la rencontre, en protestation contre le travail de l'officiel Denis Levasseur.

"Chicoutimi a refusé de revenir au jeu en raison des décisions de l'arbitre, a expliqué le président de la Ligue junior CC, Louis-Arthur Gervais. Peu importe, tu n'as jamais le droit de retirer ton club."

Face à cette situation, les dirigeants du circuit se réuniront en début de soirée, aujourd'hui, pour

écouter les versions de toutes les personnes impliquées.

"Nous allons rencontrer les représentants de Chicoutimi et les officiels, a ajouté Gervais. Jonquière n'a rien à voir là-dedans. Nous allons prendre la décision la plus honnête possible."

"Je suis très déçu. Nous avons connu une belle saison. Il ne reste que cinq ou six parties et il arrive cette histoire..."

Hockey pee-wee

Par ailleurs, dans la Ligue pee-wee, les Saguenéens de Chicoutimi et les Marquis de Jonquière ont lutté pour un verdict nul de 1-1.

Sylvain Ménard, pour Chicoutimi, et Eric Lapointe, pour les Marquis, ont inscrit les buts.

Pour mieux vous servir

MOTEL

RESTAURANT

3075 BOUL DU ROYAUME JONQUIERE

(418) 548-8265 G7X 7V3

Richelieu

PARTICIPEZ AU CONCOURS

"LA COUPE MOLSON"



EN COLLABORATION AVEC

Le quotidien **CJMT 1420**

Le concours: la saison régulière du club Canadien a été divisée en cinq tranches: octobre et novembre/décembre/janvier/février/mars et avril.

POUR PARTICIPER:

Il suffit de mentionner: Quel joueur du club de hockey Canadien a été choisi comme étoile lors des joutes du Canadien de la semaine précédant la parution de cette annonce?
Remplissez le coupon de participation et postez-le à l'adresse indiquée (1 seul par enveloppe). Seul le coupon original paraissant dans le journal sera accepté.

TIRAGES:

Les tirages de ces magnifiques voyages seront effectués sur les ondes de CJMT à la fin de chacune des tranches.
A la fin du mois, le gagnant sera choisi parmi tous les participants du mois qui auront rempli le coupon du journal sur lequel apparaîtra le nom d'un joueur qui était parmi les trois (3) étoiles lors d'une joute du Canadien pendant la tranche en cours.

3ième tranche: **TORONTO vs CANADIEN, 9 février 1985.**
4ième tranche: **HARTFORD vs CANADIEN, 9 mars 1985.**
5ième tranche: **1e PARTIE DES SERIES ELIMINATOIRES (à déterminer).**

PRIX:

CES VOYAGES COMPRENENT: 2 billets de hockey pour la soirée désignée
1 chambre d'hôtel pour 1 soir.
\$300 en argent de poche.

Toute plainte relative à ladite promotion peut être soumise à la Régie des loteries et courses du Québec. Les droits exigibles ont été dûment acquittés par le commanditaire.

NOM:
ADRESSE:
CODE POSTAL:
TEL:
NOM DU JOUEUR CHOISI
CLUB CANADIEN:

Faire parvenir à:
LA COUPE MOLSON
C.P. 5200, Route 170, Chicoutimi
G7H 1T1

Ce concours s'adresse exclusivement aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus.

POUR VENDRE
OU ACHETER LAISSEZ

LES PETITES ANNONCES TRAVAILLEZ POUR VOUS

545-4474



Défaite du Canadien (mercredi) à Vancouver

Les joueurs blâment l'arbitre



STEEVE PENNEY... avance qu'il existe chez le Canadien, une crainte généralisée difficile à expliquer présentement.

(Laserphoto PC)

Peter Svoboda a gagné dix livres

VANCOUVER (PC) - Petr Svoboda a gagné un pouce et engraisé de 10 livres depuis qu'il évolue avec le Canadien, ce qui lui donne maintenant un gabarit de 6'11-2" sur 170 livres.

Et si certains pensent encore que ce physique n'est pas suffisant pour évoluer à titre de défenseur dans la LNH, disons que Svoboda n'entend pas s'arrêter là.

Il a l'intention de s'entraîner cet été sur des appareils "Nautilus" et de faire grimper son poids à 190 livres. Il estime par ailleurs qu'à 18 ans, il devrait grandir encore d'au moins un demi-pouce, pour atteindre les 6'2".

"Il est vrai que j'ai grandi d'un pouce et que j'ai engraisé de 10 livres depuis mon arrivée au Canada, a affirmé le jeune homme d'origine tchécoslovaque. Je n'ai fait aucun exercice précis pour en arriver là. C'est le résultat de ma croissance naturelle. Cet été par contre, j'ai l'intention de travailler afin de gagner du muscle. Je crois être capable de faire monter mon poids à 190 livres."

Svoboda a précisé qu'aucun membre de la direction ne lui avait suggéré un régime de vie pour la saison morte et qu'il respecterait ce qu'on lui dirait de faire.

Il avoue par ailleurs qu'avec 10 livres de plus, il se sent déjà plus fort quand vient le temps

d'encaisser les mises en échec de ses adversaires.

Et sa croissance n'est peut-être pas étrangère au fait que depuis quelques matches, Svoboda est le meilleur défenseur de l'équipe, après Rick Green.

En bref

Selon Guy Carbonneau, la défaite de mercredi a non seulement fait mal au Canadien en ce qui a trait au classement de la section Adams, mais aussi parce qu'elle a été subie aux mains d'une autre équipe de deuxième ordre.

Contre Toronto, Vancouver, New Jersey et Détroit, les quatre pires équipes du circuit, le Canadien a conservé cette saison une fiche de 3-5-2.

Steve Penney a remporté la troisième tranche de la Coupe Molson, reliée au choix des trois étoiles. Ce volet s'est terminé avec le match de mercredi.

Il a amassé 20 points au cours du mois de janvier, soit cinq de plus de Rick Green.

"J'échangerais bien cet honneur pour quelques victoires de plus," a dit Penney en apprenant la chose.

Penney avait aussi remporté la deuxième tranche de la compétition, ainsi que la première sur un pied d'égalité avec Chris Chelios.

VANCOUVER (PC) - "Il est vrai que (l'arbitre Bryan) Lewis n'a pas été très fort, mais nous menions 4-2 après deux périodes."

C'est ainsi que le directeur-gérant Serge Savard a réagi suite à la performance du Canadien de Montréal, mercredi soir à Vancouver, dans une défaite de 5-4 en prolongation contre les Canucks.

Lewis et ses adjoints ont pris deux décisions douteuses qui ont joué contre le Canadien, à chacune des deux premières périodes, mais il reste que l'équipe montréalaise a laissé filer une avance de deux buts au troisième tiers.

Les Canucks ont obtenu au moins cinq bonnes chances de marquer en troisième période et le Canadien une seule.

Le but gagnant a été inscrit par Tony Tanti, son troisième du match, avec 17 secondes à faire en prolongation.

Larry Robinson a commis une erreur sur le but gagnant en quittant sa position pour suivre Thomas Gradin plutôt que de surveiller Tanti. Gradin a passé le disque, entre les patins de Robinson, à Tanti, laissé seul devant le gardien Steve Penney.

Un but à 20:00 minutes...

La première mauvaise décision du trio d'officiel est survenue à la toute fin du premier engagement, quand on a accordé un but à Doug Lidster alors qu'il ne restait plus de temps au tableau indicateur.

Le juge de but a été incapable d'allumer la lumière rouge pour signaler qu'il y avait but, parce que la verte, indiquant la fin de la période, était déjà allumée.

"On nous a dit qu'un des juges de lignes surveillait le chronomètre et que l'autre s'occupait de la lumière et du but. Il semble qu'ils aient convenu que le juge de but n'avait pas réagi assez rapidement pour allumer la lumière rouge," a expliqué Guy Carbonneau, un de ceux qui a demandé des explications aux officiels.

Au deuxième vingt, après avoir annulé un but de Tanti parce qu'il avait touché le disque plus haut que la hauteur permise, un geste sans équivoque, les officiels ont refusé à Bobby Smith un filet qui aurait donné une avance de 3-2 au Canadien, à la 13e minute.

On a alors prétexté que Ryan Walter se trouvait dans le rectangle du gardien Richard Brodeur.

"J'étais effectivement dans le rectangle, mais c'est un joueur des Canucks qui m'y a poussé en me servant un double-échec, a dit Walter après coup. Mais les officiels n'ont pas été logiques avec eux mêmes quand les Canucks ont marqué le but égalisateur, en troisième période (but de Petri Skriko). Il y avait alors deux joueurs des Canucks dans le rectangle et Steve Penney a pu à peine bouger."

"Aucun joueur des Canucks n'a protesté après le but de Bobby (Smith), a renchéri Carbonneau, même pas Brodeur."

"Il se compte 100 buts de cette façon par saison," a pour sa part lancé le pilote adjoint Jean Perron. Il a toutefois reconnu, lui aussi, que l'équipe montréalaise s'était écroulée au troisième vingt.

Quant au pilote Jacques Lemaire, il s'est montré résigné, mais avec un soupçon d'ironie dans la voix.

"Il n'y a rien à faire. Ce sont des décisions d'arbitres et ce sont eux les patrons sur la glace. Que voulez-vous que je fasse?" a-t-il dit.

La majorité des joueurs ont tenu les officiels en partie responsables de la défaite.

"Il y a eu 20 coupables dans cette défaite, 21 devrais-je dire," a déclaré le gardien Penney, sans toutefois en dire davantage sur l'identité du 21e. De toute évidence, il faisait référence à Bryan Lewis.

Un éclair de génie

Techniquement parlant, les Canucks ont fait un pas vers la

victoire quand l'instructeur Harry Neale a réuni les attaquants Tanti, Thomas Gradin et Patrik Sundstrom sur une même unité.

En début de match, Gradin, qui jouait à l'aile gauche sur ce trio, se retrouvait au centre d'une unité complétée par Moe Lemay et Cam Neely, tandis que le compagnon de Tanti et Sundstrom était Jere Gillis.

Neale a aussi refilé des indices à ses attaquants au sujet de Penney, entre les périodes, et on peut déduire que Tanti en a pris bonne note.

"Neale nous a dit que Penney coupait les angles et qu'il adoptait le style papillon pour couvrir les coins. Je visais donc la partie supérieure du filet," a dit Tanti, qui estimait avoir connu le meilleur match de sa carrière.

"Je songeais à réunir Tanti et les Suédois depuis près de deux mois, mais je craignais que le passage de Gradin du centre à l'aile gauche crée un vide au centre. Ce soir, Gary Lupul et Peter McNab ont bien travaillé à cette position," a pour sa part expliqué Neale.

Selon Steve Penney

Le Canadien gagne ou perd en équipe

VANCOUVER (PC) - Le gardien Steve Penney n'a qu'une philosophie quand vient le temps de commenter les performances du Canadien: il gagne ou il perd en équipe.

Si Penney a pu paraître faible sur certains buts, depuis quelques matches, il estime pour sa part qu'il existe chez le Canadien une crainte généralisée difficile à expliquer.

Comme au printemps dernier, quand il a brillé en séries d'après-saison, il a refusé d'accepter seul toutes les louanges, faut-il préciser.

"On dirait que les gars ont peur de commettre des erreurs dans notre territoire et que nous avons tendance à paniquer. Quand je dis les gars, je parle de moi aussi. Dans ma tête, on gagne en équipe et on perd en équipe," a déclaré le gardien hier, quand on lui a fait remarquer qu'il n'avait pas l'air aussi sûr de lui depuis quelques rencontres.

"Je suis persuadé que nous formions le meilleur club sur la glace hier (mercredi). Nous menions 4-2 après deux périodes et le résultat final est difficilement explicable. Ça ne donne pas grand chose de chercher des excuses. Plus on en cherche plus on en trouve."

Penney ne peut pas être tenu responsable des buts marqués par les Canucks mercredi soir, mais en quelques occasions, son manque d'assurance l'a forcé à effectuer des arrêts difficiles contre des tirs anodins.

"Je sais que je suis capable de faire mieux. Lors du dernier match contre les Nordiques (remporté 4-3 par ceux-ci), par exemple, j'aurais dû effectuer l'arrêt sur le but vainqueur (réussi par Bruce Bell à l'aide d'un tir en provenance de la ligne bleue). Il n'y a qu'un remède pour retrouver la voie du succès et c'est de travailler plus fort."

"Personnellement, je n'attends pas au match suivant pour tenter de me reprendre. J'essaie de retrouver mon moment lors des exercices, a-t-il ajouté. J'essaie d'avoir de bonnes séances d'entraînement entre les matches."

Bon rythme

Par ailleurs, Penney n'estime ressentir aucune fatigue, à cette période-ci de la saison.

"J'ai pris part à 35 matches sur 51 et je trouve que c'est un bon rythme. Je ne ressens aucune fatigue."

Ce rythme pourrait augmenter à mesure que se corsera la lutte dans la section Adams, mais Penney dit ne pas connaître les intentions du pilote Jacques Lemaire quant à l'utilisation de ses gardiens.

"Si l'un de nous (lui ou Doug Soetaert) connaît une bonne séquence, Jacques pourrait décider de lui faire confiance pour un bout de temps, compte tenu du fait qu'avec 29 matches à disputer, nous devons commencer à songer aux séries. Mais quelles que soient ses décisions, je les respecterai."

Les Nordiques perdent 6-5 à Boston

Bergeron pointe Moller du doigt

BOSTON (PC) - Paul Gillis a réussi son premier tour du chapeau dans la Ligue nationale, mais une mauvaise punition prise en fin de première période a peut-être éventuellement causé la défaite que les Nordiques de Québec ont subie au pointage de 6-5 hier à Boston.

Les Bruins ont ainsi rejoint les Fleurdelysés en troisième position de la division Adams. Ce sont des buts de Mike O'Connell, pendant une punition à Randy Moller, et Dave Reid qui ont procuré la victoire aux Bruins à la troisième période. Auparavant, Brad Maxwell avait donné l'avance aux siens avec son premier but dans l'uniforme des Nordiques.

En dépit de certaines attentes, et comme c'est souvent le cas, le match a été un des moins rudes disputés entre les deux équipes.

Michel Bergeron a très peu utilisé Wilfrid Paiement (pour autant réclamé par la foule), et pas du tout en début de rencontre, tandis que son vis-à-vis, Gerry Cheevers, n'a pas fait appel à Brian Curran. Le pointage serré a fait le reste, les deux équipes ne pouvant se permettre de punitions inutiles.

A son retour au jeu, Michel Goulet a fort peu joué, tout comme Alain Lemieux, à son premier match avec les Nordiques.

Comme dans l'Ouest

"Ca ressemble à un match de division", ont tour à tour commenté Robert Picard et John Ferguson, des Jets de Winnipeg, qui assistaient au match, en constatant les nombreux buts. Les deux gardiens, Pete Peeters et Richard Sévigny, ont été quelconques, mais le portier des Nordiques n'a pas reçu beaucoup d'aide de sa défensive.

Les Bruins manquaient les services de trois joueurs étoiles, Raymond Bourque, Barry Pederson et Charlie Simmer.

Moller blessé

Par ailleurs, Michel Bergeron a pointé la punition prise par Randy Moller, qui a entraîné le but égalisateur des Bruins à la Troisième période, pour expliquer la défaite de 6-5 subie par les Nordiques hier à Boston.

"Nous venions tout juste de prendre les devants, a déclaré l'entraîneur des Nordiques, et c'était une punition (pour avoir retenu) tout-à-fait inutile puisque O'Reilly n'avait aucune chance de faire un jeu derrière le filet.

"Nous n'avons pas perdu, nous leur avons fait cadeau de la victoire, a encore dit Berge-

ron. Nous leur avons donné deux buts quand les défenseurs n'ont pas pris l'homme après un premier arrêt".

Bergeron a reconnu que Paul Gillis a également pris une mauvaise punition qui a permis aux Bruins de revenir dans le match en marquant deux buts à la fin de la première période, mais il n'a pas voulu blâmer un jeune qui a disputé un fort match en réussissant un premier tour du chapeau en carrière.

"Pete Peeters aurait aussi mérité d'être puni en troisième période, a ajouté Bergeron. Il a asséné un coup de bâton puis un coup de poing à Mark Kumpel. Mais c'est normal dans cette ligue, les arbitres ne sévissent pas en fin de rencontre".

Bergeron critique Sinden L'entraîneur des Nordiques a été très élogieux à l'égard de son vis-à-vis Gerry Cheevers.

"Je savais qu'il n'y aurait pas

de problème ce soir parce que c'est Cheevers qui est derrière le banc et que lui joue pour gagner. J'ai beaucoup de respect pour cet homme, a lancé Bergeron aux journalistes de Boston. Cette équipe est bien dirigée mais je ne parle pas du directeur-gérant. C'est Sinden qui part toutes ces histoires avec ses déclarations et je pense que la ligue devrait intervenir. Ce n'est pas un cirque", a pesté un Bergeron devenu virulent.

Le cas Paiement

L'instructeur québécois a lui-même collaboré pour enrayer la violence en n'utilisant presque pas Wilfrid Paiement.

"Au début, mes trois tris fonctionnaient bien avec Dave Donnelly à l'aile droite, a-t-il expliqué. Puis quand Paiement a été utilisé, il semblait dérangé par toute cette histoire (on parlait de venger la blessure à Charlie Simmer) et il ne jouait pas très bien".



LUTTE FAROUCHE — Fidele à ses habitudes, Terry O'Reilly mène la vie dure à Randy Moller, derrière le but des Nordiques. Leur rencontre est survenue en première période du match disputé, hier, à Boston. (Laserphoto AP)

Les Nordiques

Pas plus rudes que d'autres

BOSTON (PC) - Les Nordiques n'utilisent pas plus leur bâton et ne sont pas plus rudes que les autres formations de la Ligue nationale.

C'est ce qu'ont déclaré le robuste défenseur John Blum et l'assistant-instructeur Gary Doak, présents à un exercice optionnel hier midi. Ils ont en même temps confirmé les propos tenus la veille par Louis Sleigher, à l'effet que les joueurs des Bruins ne parlaient pas entre eux du coup porté par Wilfrid Paiement à la mâchoire de Charlie Simmer et ajouté que le joueur des Nordiques ne serait pas un joueur marqué.

Cette histoire aurait bel et bien été montée par des journalistes, à partir d'une déclaration faite par le gardien Pete Peeters à la suite du match du 19 janvier à Québec.

Bowman contredit

"Les Nordiques utilisent leur bâton quand c'est le temps, ils ne sont pas spécialement dangereux", estime Blum, loin d'être un ange lui-même.

Même affirmation dans le cas de Doak qui, à son tour, vient contredire Scotty Bowman, qui a pointé les Nordiques comme une équipe dangereuse avec le bâton. A Boston même, le directeur-gérant Harry Sinden aime bien faire passer les Nordiques pour une bande de durs.

Mais Blum et Doak ont rappelé que la rivalité est devenue très forte à l'intérieur de la division Adams. Les matches entre les Nordiques et les

Bruins ont souvent été robustes et cette saison, les Bruins ont perdu les services de Pederson (une première fois) et de Simmer contre les Québécois. Pederson s'était blessé à la main en frappant le casque protecteur de Mario Marois.

L'incident Simmer-Paiement

Quant à l'incident Simmer-Paiement, Blum reconnaît que

personne n'a pu rien voir sur le film du match.

Doak, cependant, signale que Pete Peeters et Dave Donnelly ont vu le coup et l'ont jugé intentionnel.

"Paiement n'a pourtant pas besoin de faire ça, c'est un bon joueur de hockey", a déclaré l'assistant de Gerry Cheevers.

Simmer lui-même affirme ne

pas pouvoir porter de jugement.

"Nous nous disputons, je revenais dans notre zone et soudainement son bâton m'a atteint", a-t-il dit après l'exercice d'hier.

Paiement prétend l'avoir touché accidentellement en voulant retirer son bâton que, prétend-il, retenait son adversaire.

L'exploit de Gillis relégué dans l'ombre

BOSTON (PC) - Paul Gillis est le parfait prototype du joueur timide qui préfère parler des succès de l'équipe que de ses exploits personnels.

Il n'est pas surprenant donc que la défaite des Nordiques hier à Boston ait relégué dans l'ombre son premier tour du chapeau en carrière dans la Ligue nationale.

Quant on lui a demandé quelle sensation il a éprouvée quand la rondelle a franchi la ligne rouge pour la troisième fois, le centre des Nordiques a répondu: "J'étais content parce que c'était le but égalisateur.

"Ce soir, je m'adonnais à être au bon endroit au bon

moment, et la rondelle voulait rentrer", a-t-il ajouté modestement.

A plusieurs reprises, il a parlé de l'importance du résultat final.

"La lutte est très dure dans notre division, a-t-il signalé. C'est tellement serré. Chaque match est très important, surtout ceux à l'intérieur de notre division".

Gillis a semblé fatigué récemment et Michel Bergeron a reconnu avoir dû l'utiliser à outrance à cause des blessures... et parce qu'il aime bien son jeu.

"Je ne me sentais pas fatigué, a-t-il noté, mais il semble bien que je paraissais l'être..."

Face aux Bruins, il a augmenté sa production offensive de 50 pour cent, passant de six à neuf buts.

En bref

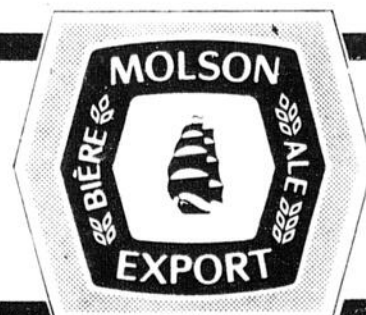
Michel Goulet a effectué un retour au jeu hier contre les Bruins de Boston, après une absence de quatre semaines.

Jean-Marc Gaulin et Marian Stastny n'étaient pas en uniforme, Michel Bergeron ayant préféré faire appel aux services de sept défenseurs, dont les robustes Blake Wesley et Dave Donnelly. Ce dernier a évolué à l'aile droite.

Index Sport...

- Le gérant d'estrader — Page 32
- Tournoi bantam — Page 34
- Curling féminin provincial — Page 35

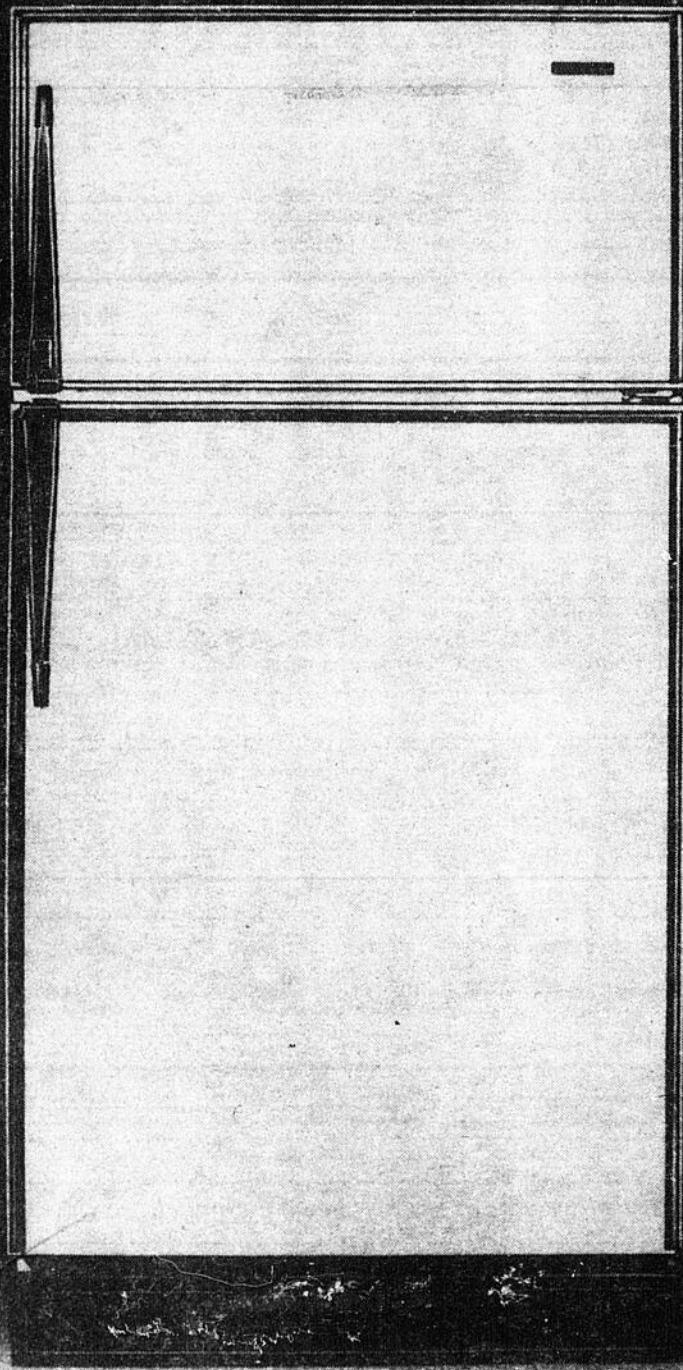
Ouverture "Anneaux de glace"
PARC JEAN BELIVEAU
Dimanche, 3 février à 13h30
PRESENCE DE JEAN BELIVEAU
SAGUENEENS VS MARQUIS
Junior AA
Vendredi, le 1er février 1985, à 21h00
Palais des Sports de Jonquière



MOLSON
est là avec vous

Une commandite
de vos amis
Jean-Hugues et
Laval Tremblay

À PRIX Beaumarck ÉPATANTS

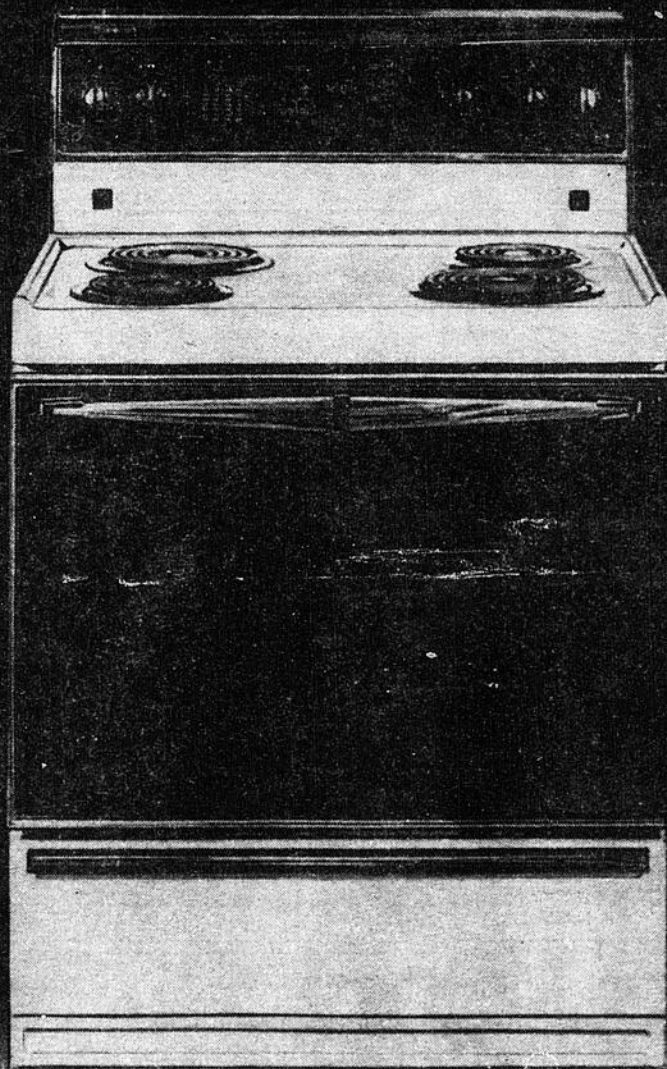


819⁰⁰
Modèle
n° 35770

Réfrigérateur/congélateur sans givre
de 430 L (15 pi. cu) Beaumarck

- Tablette du congélateur relevable - donne plus d'espace
- Tablettes de porte profondes
- Tablettes de réfrigérateur ajustables
- Garde-beurre 2 températures
- Deux oeufriers amovibles
- Grand compartiment à viande et à légumes
- Tiroirs à devant légèrement teinté
- Blanc. (amande \$10 en sus)

Réfrigérateur/congélateur sans givre
de 489 L (173 pi. cu). Blanc. 899.00
(amande \$10 en sus). Modèle n° 3777 0



589⁰⁰
Modèle
n° 13280

Cuisinière Beaumarck de 76.2 cm (30 po) à nettoyage facile et à vitre teintée

- Deux éléments de 20 cm (8 po) et 2 de 15 cm (6 po) dont un pour cuisson accélérée et un pour mijoter
- Porte en verre brun
- Deux prises pour petits appareils électriques
- Minuterie pouvant retarder, cuire et garder au chaud
- Boîtier de fusibles facile d'accès
- Blanc. (amande \$10 en sus)

Cuisinière de 76.2 cm (30 po) à fonction autonettoyante. Blanc. 789.00
(amande \$10 en sus). Modèle n° 13880
Informez-vous au sujet de notre plan de garantie prolongée Beaumarck

Électroménagers Beaumarck. En vigueur jusqu'au 2 mars

Beaumarck

Un succès retentissant

la Saie

